

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



RAPPORT DE RECHERCHE

Examen des différences entre les groupes menaçant la sécurité (GMS) et la population générale de délinquants

2023 N° R-465

Cat. No. : PS83-3/465F-PDF

ISBN : 978-0-660-68112-2

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

This report is also available in English. Should additional copies be required, they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Examen des différences entre les groupes menaçant la sécurité (GMS) et la population générale de délinquants

Shanna Farrell MacDonald

Sarah Cram

Angela Smeth

Karen Jones

Sophia Garrel

et

Dena Derkzen

Service correctionnel du Canada

2023

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé au processus de consultation au sein du Secteur des délinquantes, de la Direction de la sécurité préventive et du renseignement de sécurité, de la Direction des initiatives pour les Autochtones et de la Direction des programmes pour délinquants et de la réinsertion sociale. Les auteurs remercient également Andrea Moser et tous les intervenants internes de leurs commentaires sur le présent rapport.

Résumé

Mots clés : *groupes menaçant la sécurité, femmes délinquantes, hommes délinquants, caractéristiques, expériences en établissement, résultats postlibératoires.*

Afin de comprendre l'incidence de la gestion de la population ainsi que l'incidence opérationnelle des groupes menaçant la sécurité (GMS)^{1, 2}, les auteurs ont mené la présente étude pour fournir un examen comparatif des délinquants sous responsabilité fédérale affiliés ou non à un GMS au Canada.

Au total, 3 889 délinquants et 93 délinquantes ont été désignés comme affiliés à un GMS de 2013-2014 à 2018-2019. Un groupe témoin apparié³ composé d'hommes (N = 3 889) et de femmes (N = 93) non affiliés à un GMS a été établi et comparé aux populations générales d'hommes (N = 34 677) et de femmes (N = 2 644). Les délinquants en détention et dans la collectivité ont été examinés séparément en fonction des données démographiques, des renseignements relatifs à la peine et à l'infraction, des caractéristiques des risques et des besoins liés aux facteurs criminogènes, des indicateurs de l'expérience en établissement et des résultats postlibératoires.

Les comparaisons entre les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin et la population générale d'hommes délinquants ont révélé des différences uniques. Par exemple, les délinquants appartenant au groupe des hommes affiliés à un GMS et au groupe de comparaison étaient plus susceptibles d'être autochtones et plus jeunes que la population masculine en général. Les hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir un risque statique et des besoins dynamiques élevés, une cote élevée à l'Indice du risque criminel (IRC) et un faible potentiel de réinsertion sociale que ceux des deux autres groupes. Une proportion plus élevée d'hommes affiliés à un GMS ont également fait l'objet d'accusations d'infractions disciplinaires avec verdict de culpabilité, de résultats positifs à une analyse d'urine ou de refus de fournir un échantillon d'urine, et d'incidents en établissement qu'au sein des autres groupes. Les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe témoin étaient plus susceptibles d'obtenir une libération non discrétionnaire que les délinquants de la population générale. Les hommes affiliés à un GMS étaient les plus susceptibles de voir leur libération suspendue.

Des tendances similaires ont été observées dans les groupes de femmes étudiés. Par exemple, les femmes appartenant à un GMS et au groupe témoin étaient plus jeunes et plus susceptibles de se trouver dans les régions des Prairies ou du Pacifique que celles de la population générale. Les femmes affiliées à un GMS et celles du groupe témoin présentaient des cotes plus élevées en matière de facteurs statiques (risque) et dynamiques (besoins). De plus, les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir une cote élevée à l'IRC et un faible potentiel de

¹ Les GMS sont définis comme tout groupe, gang ou organisation de délinquants, structuré ou non structuré, comptant trois membres ou plus (p. ex. gangs de rue, gangs autochtones, gangs de prison, bandes de motards criminalisées, crime organisé traditionnel, gangs asiatiques, groupes militant pour la suprématie blanche, groupes subversifs, organisations terroristes et groupes haineux; SCC, 2016).

² Le Service correctionnel du Canada est en train de revoir et de mettre à jour la définition de GMS.

³ Les variables de comparaison comprenaient le groupe ethnoculturel, la région du SCC et l'âge pendant la période d'étude, la durée de la peine et le type de libération pour les cohortes dans la collectivité.

réinsertion que celles des deux autres groupes. Comme dans la cohorte des hommes, les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles d'être impliquées dans des incidents en établissement et d'être visées par des accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité. Parmi les femmes dans la collectivité, les délinquantes affiliées à un GMS et du groupe témoin étaient plus susceptibles de faire l'objet d'une mise en liberté non discrétionnaire, d'une condition d'assignation à résidence et d'une suspension de la libération par rapport à la population générale de délinquantes.

Dans l'ensemble, les résultats montrent le profil unique des hommes et des femmes affiliés à un GMS par rapport aux délinquants non affiliés à un GMS. La compréhension de ces différences peut éclairer la gestion et les approches opérationnelles du Service correctionnel du Canada à l'égard des délinquants affiliés à un GMS.

Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des annexes	vi
Introduction.....	1
Gestion et surveillance des GMS	2
Approches pour les délinquants affiliés à un GMS au sein du SCC.....	2
Approches pour les délinquants affiliés à un GMS dans d’autres administrations correctionnelles	5
Recherches antérieures comparant les délinquants affiliés et non affiliés à un GMS	10
Recherche en cours	11
Cohorte étudiée	12
Hommes délinquants.....	12
Femmes délinquantes.....	14
Sources des données	15
Approche analytique	16
Résultats.....	17
Cohorte des hommes en détention	17
Caractéristiques descriptives.....	17
Expériences en établissement des hommes.....	19
Cohorte des hommes dans la collectivité.....	27
Caractéristiques descriptives.....	27
Caractéristiques relatives à la mise en liberté et résultats pour les hommes	28
Cohorte des femmes en détention	33
Caractéristiques descriptives.....	33
Expériences en établissement des femmes	35
Cohorte des femmes en liberté dans la collectivité.....	41
Caractéristiques descriptives.....	41
Caractéristiques relatives à la mise en liberté et résultats pour les femmes	43

Sous-analyse par groupe ethnoculturel pour les hommes	47
Cohorte d'hommes en détention	47
Cohorte des hommes dans la collectivité.....	51
Analyse	57
Conclusion	65
Bibliographie.....	66

Liste des tableaux

Tableau 1	<i>Comparaison des indicateurs d'expérience en établissement pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (en détention seulement).....</i>	21
Tableau 2	<i>Comparaison de l'information sur les programmes correctionnels pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (en détention seulement)</i>	23
Tableau 3	<i>Comparaison de l'information relative à l'éducation et à l'emploi pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (en détention seulement)</i>	25
Tableau 4	<i>Comparaison des caractéristiques de mise en liberté pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (dans la collectivité seulement)</i>	30
Tableau 5	<i>Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (dans la collectivité seulement).....</i>	32
Tableau 6	<i>Comparaison des indicateurs d'expérience en établissement pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (en détention seulement)</i>	36
Tableau 7	<i>Comparaison de l'information sur les programmes correctionnels pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (en détention seulement).....</i>	37
Tableau 8	<i>Comparaison de l'information relative à l'éducation et à l'emploi pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (en détention seulement).....</i>	39
Tableau 9	<i>Comparaison des caractéristiques de mise en liberté pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (dans la collectivité seulement)</i>	44
Tableau 10	<i>Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (dans la collectivité seulement)</i>	46

Liste des annexes

Annexe A : Aperçu des renseignements provenant d'autres administrations correctionnelles	74
Annexe B : Caractéristiques descriptives des hommes délinquants	88
Annexe C : Caractéristiques descriptives des femmes délinquantes	98
Annexe D : Résultats de l'étude pour les hommes autochtones délinquants.....	108
Annexe E : Résultats de l'étude pour les hommes blancs délinquants	116
Annexe F : Résultats de l'étude pour les hommes noirs délinquants	124
Annexe G : Résultats de l'étude pour les hommes asiatiques délinquants	132
Annexe H : Résultats de l'étude pour les hommes délinquants appartenant aux autres groupes ethnoculturels	140

Introduction

Les groupes menaçant la sécurité (GMS)^{4,5} sont un problème courant et persistant pour les systèmes correctionnels dans le monde entier. La présence des GMS au Canada a augmenté ces dernières années et, bien que les taux de criminalité soient en baisse au pays, la violence des gangs continue d'augmenter (Northcott, 2018). Northcott (2021) estime qu'il existe plus de 2 000 groupes criminels organisés au Canada, y compris des gangs de rue et des bandes de motards criminalisées, ainsi que des groupes du crime organisé traditionnel (comme la mafia). Selon la définition du Service correctionnel du Canada (SCC), les GMS englobent les personnes impliquées dans le crime organisé. On estime que 73 % de ces groupes dans la société canadienne sont impliqués dans des activités violentes et 29 % dans le blanchiment d'argent et d'autres activités illicites telles que le trafic de drogue, la traite de personnes, la fraude, etc. (Northcott, 2021). La complexité et la diversité des GMS au sein de la population canadienne ont des répercussions sur les services correctionnels. Selon une étude récente, 11 % des hommes et 4 % des femmes sont affiliés à un GMS au sein du système correctionnel fédéral canadien, avec des proportions plus élevées parmi les populations en détention (Farrell MacDonald, 2022). Le SCC est responsable de la gestion des délinquants pendant leur incarcération et de leur surveillance une fois qu'ils sont dans la collectivité; il vise à réduire au minimum le risque de sécurité lié aux GMS pour les activités du SCC, à diminuer l'influence et le pouvoir de ces groupes dans les établissements correctionnels fédéraux et à empêcher les GMS d'améliorer leur réputation ou leur prestige parmi les délinquants sous responsabilité fédérale.

Le SCC est en train de réviser et de mettre à jour la *Directive du commissaire 568-3 : Identification et gestion des groupes menaçant la sécurité* (SCC, 2016). Dans le cadre de cette révision, le SCC élabore une stratégie nationale concernant les GMS qui repose sur quatre piliers : l'identification, l'échange d'information, la gestion et la prévention/la cessation de l'affiliation. Les initiatives liées aux GMS à l'échelle locale, régionale et nationale qui cadrent

⁴ Les GMS sont définis comme tout groupe, gang ou organisation, structuré ou non structuré, comportant trois membres ou plus. Les GMS peuvent comprendre les gangs de rue, les gangs autochtones, les gangs de prison, les bandes de motards criminalisées, le crime organisé traditionnel, les gangs asiatiques, les groupes militant pour la suprématie blanche, les groupes subversifs, les organisations terroristes et les groupes haineux (SCC, 2016).

⁵ Le Service correctionnel du Canada est en train de revoir et de mettre à jour la définition de GMS.

avec ces piliers sont à différents stades de mise en œuvre. Une meilleure compréhension de la gestion, des stratégies de surveillance et des interventions auprès des délinquants affiliés à un GMS qui sont employées par les diverses administrations correctionnelles permettra d'éclairer le processus d'examen des politiques du SCC ainsi que les pratiques opérationnelles liées aux délinquants affiliés à un GMS.

Gestion et surveillance des GMS

De nombreuses stratégies ont été élaborées pour tenter de gérer efficacement les GMS. Elles portent généralement sur la surveillance des activités des GMS, l'identification des individus affiliés aux divers GMS, les stratégies de gestion opérationnelle reposant sur les transfèvements entre établissements et l'isolement des sous-populations, ainsi que l'exécution de programmes visant à empêcher la prolifération des GMS et l'initiation de nouveaux membres (Di Placido et coll., 2006; Michel et Stys, 2015; Petersillia, 2006; Winterdyk et Ruddell, 2010). Malheureusement, les recherches empiriques permettant d'évaluer les interventions ciblées sur les GMS sont peu nombreuses, et l'efficacité de ces stratégies varie considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre (Winterdyk et Ruddell, 2010).

Approches pour les délinquants affiliés à un GMS au sein du SCC

Au sein du SCC, les politiques se concentrent sur l'identification et la gestion des GMS (SCC, 2016). Les délinquants affiliés à un GMS sont identifiés grâce à la surveillance et à la collecte de renseignements auprès des partenaires de la justice pénale (services de police, services correctionnels provinciaux, Agence des services frontaliers du Canada, Service canadien du renseignement de sécurité, etc.). Cependant, les délinquants ne peuvent pas se voir attribuer une désignation de membre d'un GMS s'il n'y a pas de preuve d'affiliation (Michel et Stys, 2015). En remplissant le formulaire 1184-01, *Fiche d'information – Identification d'un nouveau groupe posant une menace à la sécurité*, et le formulaire 1184-02, *Évaluation d'une affiliation à un groupe menaçant la sécurité*, le personnel correctionnel soumet des renseignements pour fournir des preuves et pour constituer un dossier sur l'affiliation (Michel et Stys, 2015). Si un délinquant souhaite mettre fin à son affiliation à un GMS, il sera interrogé, et les renseignements pertinents seront examinés pour déterminer s'il est toujours affilié au GMS (SCC 2016; Michel et Stys, 2015).

Sur la base d'entrevues téléphoniques avec le personnel des établissements du SCC

en 2015, Michel et Stys ont classé les pratiques opérationnelles liées aux GMS recensés par le personnel en six grandes approches de gestion qui ont été historiquement utilisées pour les délinquants affiliés à un GMS dans les établissements pour hommes : l'isolement des gangs; le regroupement/la concentration; la dispersion des gangs; l'intégration des gangs et l'équilibre des pouvoirs; la séparation des acteurs clés; et les unités de transition pour la désaffiliation.

L'isolement des gangs consiste à séparer physiquement les délinquants affiliés à un GMS de la population générale, ce qui réduit la capacité des GMS à recruter de nouveaux membres ou associés ou à intimider les délinquants dans la population générale, ainsi que la probabilité que les incompatibilités entre GMS créent des problèmes dans la population générale. Cela augmente potentiellement le nombre de délinquants qui choisissent de se désaffilier de leur GMS respectif. Cette approche peut toutefois créer des défis opérationnels importants, car la gestion d'un établissement correctionnel est un exercice d'équilibre visant à garantir que les sous-populations distinctes restent séparées, mais qu'elles aient toujours accès aux programmes pénitentiaires, aux interventions et aux autres services offerts sur place. Par *regroupement/concentration* des GMS, on entend la pratique consistant à s'assurer que seuls les membres de GMS compatibles sont logés dans le même établissement correctionnel. Bien que cette stratégie vise à réduire au minimum le nombre de sous-populations distinctes dans un établissement donné, elle peut accroître l'influence de certaines alliances de GMS dans ces établissements. La *dispersion des gangs* est définie comme une stratégie potentielle à utiliser avec les GMS de petite taille. Elle consiste à placer les membres dans des unités résidentielles ou des établissements différents. Certaines inquiétudes ont toutefois été exprimées quant au fait que cette stratégie puisse également augmenter le risque d'« étalement du gang » dans de nouveaux établissements. La stratégie d'*intégration des gangs et d'équilibre des pouvoirs* a également été utilisée avec les petits GMS, lorsque plusieurs GMS coexistent au sein d'un établissement. Cette approche permet de maintenir un équilibre des pouvoirs et un faible niveau de conflit entre les GMS. Il a cependant été indiqué qu'il pourrait y avoir un risque que les délinquants se réaffilient à un nouveau groupe pour faire basculer l'équilibre des pouvoirs au sein de l'établissement. Les auteurs de l'étude ont proposé notamment de cibler les délinquants affiliés à un GMS qui sont en train de se désaffilier ou qui ont très peu d'influence dans leur GMS dans le cadre de cette stratégie. *L'isolement des acteurs clés* est une approche ciblée par laquelle les délinquants considérés comme les plus influents dans un GMS sont retirés du reste du GMS. Cette technique

fonctionne le mieux avec les GMS dotés de structures de direction précises et ne semble pas fonctionner pour les gangs de rue ou les gangs autochtones dont les chefs ont tendance à être remplacés en cas d'écart de pouvoir. L'utilisation d'*unités de transition pour la désaffiliation* est une stratégie complémentaire pour les établissements qui utilisent l'approche de gestion qui consiste à isoler les gangs, car cette stratégie est axée sur les délinquants qui choisissent de se désaffilier de leur GMS. Cette approche permet au personnel du SCC de surveiller ceux qui demandent la désaffiliation, d'assurer ainsi leur sécurité physique et d'offrir un soutien par les pairs aux délinquants qui passent par le processus de désaffiliation. Cette technique ne peut être utilisée que si un nombre suffisant de délinquants choisissent de se désaffilier en même temps en vue de justifier la création d'unités particulières de désaffiliation.

Les initiatives actuelles de gestion de la population dans les établissements pour hommes et pour femmes s'appuient sur une approche intégrée en vue de maintenir la sûreté et la sécurité de chaque établissement et d'éviter les conflits, en particulier dans les établissements pour femmes. Les stratégies de *regroupement/concentration* et d'*équilibre des pouvoirs* susmentionnées pourraient être utilisées pour caractériser les pratiques actuelles permettant de s'assurer que des populations ou des individus affiliés à des GMS compatibles peuvent être gérés dans un établissement donné. Le placement des délinquants affiliés à un GMS est examiné au cas par cas et dépend du rôle et du degré d'implication du délinquant dans le GMS. Les délinquants affiliés à un GMS qui tentent de se désaffilier ou qui ne sont plus en bons termes avec leur GMS peuvent être transférés dans une autre région afin de maintenir leur placement dans la population générale intégrée.

Le SCC a pour mandat légal de fournir aux délinquants des programmes et des services qui tiennent compte des risques et des besoins liés aux facteurs criminogènes. Les programmes correctionnels du SCC sont axés sur le modèle d'intervention fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité (Bonta et Andrews, 2016) qui vise à faire correspondre le niveau d'intensité du programme au niveau de risque du délinquant, en s'appuyant sur des techniques cognitivo-comportementales fondées sur des données probantes pour s'attaquer aux facteurs de risque criminogènes (p. ex. attitudes criminelles, fréquentations procriminelles, toxicomanie, violence, etc.) et en prenant en considération les styles d'apprentissage et les défis potentiels en matière de réceptivité auxquels sont confrontés les délinquants individuellement (SCC, 2019b). Les programmes correctionnels sont adaptés à des sous-populations précises au sein de la

population générale de délinquants (p. ex. les hommes, les femmes, les délinquants autochtones, y compris les programmes particuliers pour les délinquants inuits, et les délinquants sexuels). Les programmes correctionnels du SCC comprennent des volets multicibles qui traitent des facteurs de risque individuels et des besoins liés aux facteurs criminogènes, y compris les comportements communs aux délinquants affiliés à un GMS, tels que la personnalité antisociale, les attitudes/pensées procriminelles et les fréquentations criminelles. Les délinquants affiliés à un GMS sont orientés vers ces programmes en fonction de leur niveau de risque et de besoins. En plus des programmes correctionnels, le SCC offre des services et des interventions précis liés à l'éducation, à l'emploi, aux programmes sociaux, aux programmes culturels, aux services de santé mentale et à la toxicomanie (p. ex. traitement par agonistes opioïdes; SCC, 2021b). Dans l'ensemble, les programmes et interventions correctionnels du SCC soutiennent les délinquants tout au long de leur peine, de manière à contribuer à une réinsertion réussie après la mise en liberté.

Bien qu'il y ait peu de recherches sur l'efficacité des interventions destinées aux délinquants affiliés à un GMS du sein du SCC, Di Placido et coll. (2006) se sont penchés sur l'incidence d'un programme cognitivo-comportemental qui reposait sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité et qui était offert au Centre psychiatrique régional fédéral de Saskatoon, en Saskatchewan. Quatre groupes témoins de délinquants ont été comparés : membres de gangs non traités, membres de gangs traités, non-membres de gangs non traités et non-membres de gangs traités ($n = 160$). Les auteurs de l'étude ont constaté que les membres de gangs traités étaient nettement moins susceptibles de récidiver et que ceux qui récidivaient commettaient des infractions moins graves par rapport aux autres groupes, y compris le groupe des non-membres de gangs non traités (Di Placido et coll., 2006). L'étude suggère que les interventions auprès des GMS peuvent être efficaces, mais il n'est pas clair si cette conclusion peut être généralisée à d'autres établissements fédéraux, à d'autres administrations correctionnelles au Canada ou à d'autres types de gangs (Di Placido et coll., 2006).

Approches pour les délinquants affiliés à un GMS dans d'autres administrations correctionnelles

On a examiné des pratiques de gestion, des interventions et des stratégies relatives aux programmes employées dans d'autres administrations correctionnelles. L'annexe A présente un tableau récapitulatif de ces renseignements.

Gestion des GMS

La majorité des systèmes correctionnels ont des politiques établies concernant les stratégies de gestion des GMS axées sur la surveillance de la communication entre les délinquants, la collecte de renseignements (p. ex. l'identification des membres, la compréhension de la structure des GMS), et l'échange ainsi que la diffusion de ces renseignements avec d'autres organismes d'application de la loi (Well et coll., 2002, cité dans Winterdyk et Ruddell, 2010). Des groupes de travail ont été créés pour surveiller de manière proactive les activités des GMS (p. ex. Security Risk Group; Connecticut State Department of Corrections, 2000, 2013, 2020), et des politiques de tolérance zéro ont été adoptées pour restreindre la possession d'objets liés aux GMS et imposer des sanctions contre l'utilisation de symboles, de dessins et de tatouages liés aux GMS (p. ex. State of Alabama Department of Corrections, 2020) dans le but de gérer la menace associée aux GMS.

Une enquête menée en 2009 auprès de responsables des systèmes correctionnels aux États-Unis, qui a donné lieu à 37 réponses (taux de réponse de 69,8 %), a permis de recenser huit stratégies de gestion des GMS (Winterdyk et Ruddell, 2010). Ces stratégies de gestion en établissement comprennent l'isolement des délinquants affiliés à un GMS en les plaçant en isolement ou dans des unités résidentielles spéciales et en augmentant leur cote de sécurité.

L'isolement des délinquants affiliés à un GMS a toujours été une pratique courante dans les administrations correctionnelles. Il s'agit par exemple de placer les membres identifiés en isolement préventif, de les loger dans des unités spécialisées dans la gestion des gangs ou de déléguer ces délinquants à certains établissements (Pyrooz et Mitchell, 2018). La majorité des administrations des États-Unis ont placé des membres reconnus en isolement préventif (p. ex. l'Alaska, la Californie, l'Idaho et le Texas; comme il est indiqué dans Winterdyk et Ruddell, 2010; Michigan Department of Corrections, 2021; Texas Department of Corrections, 2022), bien que certains États aient commencé à mettre fin à cette pratique à la suite de contestations judiciaires (St. John, 2015). Parmi les autres mesures préventives prises, citons le transfèrement des délinquants affiliés à un GMS dans des établissements désignés ou l'augmentation de la cote de sécurité des membres reconnus. Des États comme l'Arizona, le Connecticut et le Michigan ont notamment transféré ces délinquants dans des établissements à sécurité maximale (Fischer, 2002; State of Connecticut Department of Corrections, 2013), tandis que le Texas Department of Criminal Justice (2007) aurait plusieurs établissements désignés pour les membres des GMS. De

même, l'Arizona a isolé les délinquants affiliés à un GMS dans des unités de gestion de la sécurité, ce qui aurait permis de réduire de 50 % les comportements répréhensibles dans les établissements (comme les infractions liées aux stupéfiants et les agressions) (Fischer, 2002).

En 2005, l'Afrique du Sud a introduit la gestion par unité, qui consiste à diviser la population carcérale en groupes plus petits et plus faciles à gérer, ce qui permet une supervision directe accrue (Government of South Africa, 2005). Bien que la gestion par unité n'ait pas été introduite uniquement en raison du nombre élevé de membres de gangs dans la population carcérale, elle est devenue la principale stratégie de gestion de ces groupes (Government of South Africa, 2005).

Depuis 2018, Ara Poutama Oatearoa (services correctionnels néo-zélandais) a mis en place des plans de gestion des gangs pour chacun de ses 15 établissements pour hommes (New Zealand Ara Poutama Oatearoa, 2021). Ces plans sont propres à chaque établissement, car ils prennent en compte les facteurs de risque liés aux gangs de l'établissement, les solutions précises permettant de faire face à ces risques, tout en tenant compte de l'ensemble de la population de délinquants et de leur appartenance à un gang (New Zealand Ara Poutama Oatearoa, 2019). Ce nouveau style de gestion des gangs est apparu après une augmentation des agressions au sein des établissements impliquant des membres et des associés de gangs (New Zealand Ara Poutama Oatearoa, 2019). Selon le rapport annuel 2020-2021, environ 35 % des délinquants ont des liens avec des gangs (New Zealand Ara Poutama Oatearoa, 2021).

Pratiques d'intervention et stratégies relatives aux programmes

En ce qui concerne les interventions, il existe peu de recherches sur l'efficacité des différentes approches pour les délinquants affiliés à un GMS. En Australie, le Department of Communities and Justice de la Nouvelle-Galles du Sud a mis en place un programme d'intervention lié aux GMS appelé Institutionalised Violence Intervention Unit. Il s'agit d'une unité de 22 places au sein de l'établissement à sécurité maximale de Lithgow, qui propose des programmes adaptés aux besoins et aux facteurs de risque des délinquants affiliés à un GMS. Cette approche vise ultimement à réintégrer les délinquants dans la population carcérale générale (New South Wales Department of Communities and Justice, s.d.). D'autres stratégies d'intervention adoptées par les administrations correctionnelles comprennent des processus d'entrevues et de renonciation, des programmes de réduction de l'isolement et des interventions axées sur les gangs (Pyrooz et Mitchell, 2018). Bien que cette hypothèse n'ait pas été validée par

des données empiriques, 75 % du personnel pénitentiaire estime que l'isolement est la stratégie d'intervention la plus efficace (Winterdyk et Ruddell, 2010).

Une étude de 2016 aux États-Unis portant sur 39 systèmes pénitentiaires a révélé que seuls 14 États disposaient d'une stratégie d'intervention en matière de GMS. Les interventions se fondent principalement sur la renonciation/les entrevues, les programmes axés sur les gangs et les programmes de réduction progressive de l'isolement (Pyrooz et Mitchell, 2018). L'entrevue est une procédure courante de renonciation au statut de membre d'un GMS. De nombreux États, dont l'Arizona, la Californie, la Floride, l'Illinois, l'Indiana, le Maryland, le Mississippi, le Wyoming, le Connecticut et le Massachusetts déclarent exiger une entrevue comme étape de la renonciation (Pyrooz et Mitchell, 2018). Au cours de ce processus, les délinquants affiliés à un GMS fournissent aux agents correctionnels des détails sur le fonctionnement interne du groupe; ils identifient notamment les membres et décrivent la structure hiérarchique ainsi que les règles du GMS (Pyrooz et Mitchell, 2018). Le fait de révéler ces renseignements peut entraîner une reclassification du statut d'affiliation à un GMS du délinquant et amorcer son retour dans la population générale (Idaho Department of Corrections, 2012; Pyrooz et Mitchell, 2018; State of Connecticut Department of Corrections, 2013). Les délinquants ne sont pas motivés à renoncer à leur statut en raison des représailles potentielles et de la possibilité qu'ils restent malgré tout dans une unité à sécurité élevée (Fischer, 2002). Par exemple, en Arizona, lorsque les membres d'un GMS renoncent à leur affiliation, ils restent en isolement (Fischer, 2002).

Par ailleurs, en ce qui concerne les stratégies d'isolement, les programmes de réduction progressive de l'isolement sont conçus pour réduire la cote de sécurité, accorder des privilèges et réintégrer les membres affiliés dans la population carcérale générale à partir de l'isolement (Pyrooz et Mitchell, 2018). Par exemple, le California Department of Corrections a lancé un programme en quatre étapes, d'une durée de 24 mois, pour les délinquants reconnus comme étant affiliés à un GMS. Dans le cadre de ce programme, les délinquants se voient accorder des privilèges à chaque étape en fonction de leurs progrès, de leur respect des règles et de leur capacité à coexister avec d'autres délinquants. La dernière étape consiste à placer le délinquant dans la population générale, où il est surveillé pendant 12 mois. Si les liens avec le GMS réapparaissent, le délinquant est replacé en isolement (Pyrooz et Mitchell, 2018; California Department of Corrections and Rehabilitation, 2018). Dans la même lignée, l'Idaho Department of Corrections (2012) a mis en place un programme de réduction progressive de l'isolement de

24 semaines. Au cours des 16 premières semaines, les délinquants reçoivent des modules de traitement individuels et doivent suivre les règles de l'isolement (p. ex. restriction des privilèges, enfermement pendant 23 heures). Au cours des huit dernières semaines, ils se voient accorder de nombreux privilèges (p. ex. une augmentation de leur accès au téléphone, des moments pour socialiser). De 2010 à 2012, 34 membres affiliés à un GMS ont terminé le programme avec succès, ont renoncé à leur statut de membre d'un GMS et ne sont pas retournés en isolement préventif pour le reste de leur peine (Idaho Department of Corrections, 2012).

D'autres programmes ciblés sont proposés aux délinquants affiliés à un GMS qui souhaitent renoncer à leur statut. Le Connecticut Department of Corrections (2013) propose le Security Risk Group Member Phase Program, un programme en cinq étapes, pour les délinquants souhaitant renoncer à leur statut de membre d'un GMS. Le programme comprend des sujets tels que la sensibilisation aux cultures et la gestion de la colère. En outre, les participants interagissent avec des membres de GMS rivaux pour apprendre à coexister (Gaseau, 2002). De son côté, le Texas Department of Criminal Justice (2007) a mis en œuvre le programme GRAD (Gang Renouncement and Disassociation). Pour participer à ce programme, les membres de GMS doivent informer le personnel pénitentiaire de leur intention de renoncer à leur statut. Avant l'inscription, on examine le dossier du délinquant pour s'assurer qu'il n'y a pas eu d'incident lié à des comportements de GMS au cours des 12 derniers mois, que le délinquant a rempli un dossier de dissociation des membres de gangs, qu'il n'a pas été placé en isolement préventif au cours des six derniers mois, qu'il n'a pas eu de comportement violent au cours des deux dernières années et qu'il n'a pas fait l'objet d'incidents disciplinaires majeurs pendant au moins six mois. Le programme dure neuf mois et est axé sur les interventions cognitives. Au cours des premières étapes, les délinquants participent à des programmes et à des activités de groupe, normalement interdits en isolement. À mesure que le programme progresse, les délinquants sont logés avec un membre d'un gang rival. Au cours de la dernière étape, les délinquants sont transférés dans la population générale. En plus du programme GRAD, le programme ASD (Administrative Segregation Diversion, ou évitement de l'isolement préventif) est proposé dès l'admission aux délinquants affiliés à un GMS précédemment incarcérés, ce qui leur permet de commencer immédiatement le programme d'évitement. De 2000 à 2014, 4 157 délinquants ont terminé avec succès le programme GRAD. La population en isolement préventif a diminué de 31 %, et le nombre de délinquants arrivant à l'expiration du mandat tandis

qu'ils étaient en isolement a diminué de 19 % (Texas Department of Criminal Justice, 2014).

Recherches antérieures comparant les délinquants affiliés et non affiliés à un GMS

Selon les recherches antérieures, il existe des différences entre les délinquants affiliés à un GMS, hommes et femmes, et les délinquants non affiliés à un GMS. En général, les hommes affiliés à un GMS sont plus jeunes et purgent des peines plus longues que les hommes qui ne sont pas affiliés (Nafekh et Stys, 2004). Dans l'ensemble, les membres de gangs sont plus susceptibles de commettre des infractions avec violence (p. ex. des vols et des infractions liées aux armes) et des infractions liées au trafic de stupéfiants, mais moins susceptibles de commettre des infractions sexuelles (Decker, Melde et Pyrooz, 2013; Nafekh et Stys, 2004). Une étude portant sur les jeunes affiliés à un gang et ceux qui ne le sont pas a révélé que ceux affiliés à un gang sont plus susceptibles d'adopter des attitudes anti-autorité et de blâmer les victimes pour leur comportement (Alleyne et Wood, 2010).

Dans d'autres pays, en particulier aux États-Unis, les délinquants affiliés à un GMS sont plus susceptibles que les délinquants non affiliés à un GMS d'enfreindre les règles des établissements, notamment de ne pas participer aux programmes de réhabilitation, de distribuer des drogues et d'autres produits interdits, de se livrer à des actes de violence et d'encourager les troubles et/ou les émeutes (Mozt, Labrecque, et Smith, 2021). En raison de leur comportement violent et/ou perturbateur, les délinquants affiliés à un GMS sont souvent surreprésentés dans les logements restrictifs ou en isolement par rapport aux délinquants non affiliés à un GMS (Mozt, Labrecque, et Smith, 2021; Pyrooz et Mitchell, 2020).

Bien qu'il existe peu d'information permettant de comparer précisément les niveaux d'éducation et d'emploi des délinquants affiliés à un GMS à ceux des délinquants qui ne le sont pas, les examens des programmes et des interventions suggèrent que l'éducation est un domaine de besoin important pour les délinquants affiliés à un GMS (Scott, 2012). Par rapport aux délinquants non affiliés à un GMS, ceux affiliés à un GMS étaient plus susceptibles de victimisation (Decker, Melde, et Pyrooz, 2013). Les délinquants affiliés à un GMS ont des besoins plus importants en ce qui concerne leurs fréquentations que la population générale de délinquants en raison de leurs liens avec des pairs antisociaux (Decker, Melde, et Pyrooz, 2013; Nafekh et Stys, 2004).

Il existe moins de données permettant de comparer les femmes affiliées à un GMS et celles qui ne le sont pas. Cela s'explique en partie par le fait que les femmes sont moins

susceptibles d'être affiliées à un GMS que les hommes. Le nombre de femmes et de jeunes filles affiliées à un GMS augmente toutefois au fil du temps (Alleyne et Wood, 2010). Néanmoins, en moyenne, les délinquantes affiliées à un GMS ont des antécédents criminels plus lourds, un risque statique et des besoins dynamiques plus élevés, ainsi qu'une motivation et un potentiel de réinsertion plus faibles (Scott, 2012). Au Canada, les femmes autochtones sont surreprésentées parmi les délinquantes affiliées à un GMS (Mackenzie et Johnson, 2003). Selon une étude menée en 2012 (Scott), 48 % des délinquantes affiliées à un GMS étaient blanches et 41 % étaient autochtones, tandis que 53 % des délinquantes non affiliées étaient blanches et 29 % étaient autochtones. Les délinquantes affiliées à un GMS sont plus jeunes que leurs homologues non affiliées, mais la durée moyenne des peines des deux groupes est comparable (Scott, 2012). Cette étude a également révélé que les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles que celles qui ne l'étaient pas d'avoir une mauvaise adaptation au milieu carcérale, comme en témoigne leur implication dans des comportements violents et perturbateurs pendant leur incarcération (Scott, 2012). Le manque d'éducation ou de possibilités d'éducation et les périodes de chômage avant l'incarcération sont également plus fréquents chez les femmes affiliées à un GMS que chez celles qui ne le sont pas (Mackenzie et Johnson, 2003; Sutton, 2017). En outre, par rapport aux hommes affiliés à un GMS et aux femmes non affiliées à un GMS, les femmes affiliées à un GMS sont plus susceptibles d'être victimes de violence et de maltraitance, en particulier pendant l'enfance (Sutton, 2017).

Recherche en cours

La présente étude vise à réaliser un examen comparatif des délinquants affiliés à un GMS et des délinquants non affiliés sous responsabilité fédérale au Canada. Cette étude porte plus précisément sur :

- 1) les données démographiques et sur la peine/l'infraction, les caractéristiques du risque et des besoins liés aux facteurs criminogènes des délinquants sous responsabilité fédérale qui sont affiliés à un GMS par rapport à ceux qui ne le sont pas;
- 2) la comparaison entre les délinquants affiliés à un GMS et ceux qui ne le sont pas concernant les indicateurs en établissement (accusations disciplinaires, incidents en établissement, analyses d'urine aléatoires, participation aux programmes correctionnels, etc.);
- 3) les résultats postlibératoires pour les délinquants sous responsabilité fédérale affiliés à un GMS par rapport à ceux qui ne le sont pas.

Méthode

Cohorte étudiée

On a extrait les données rétrospectives de fin d'exercice de 2014-2015 à 2018-2019 pour les cohortes de population sous responsabilité fédérale en établissement et sous surveillance dans la collectivité. Les données sur les cohortes de population ont été ventilées selon le sexe et la situation de détention (en détention ou dans la collectivité) afin d'être examinées séparément. Les délinquants affiliés à un GMS ont été recensés et comparés à la fois à des groupes témoins correspondants et à la population générale de délinquants.

Hommes délinquants

Délinquants affiliés à un GMS

La cohorte rétrospective comprenait 3 889 hommes sous responsabilité fédérale qui étaient reconnus comme étant affiliés à un GMS sur la base de profils instantanés de la population au cours de la période d'étude. Dans l'ensemble, 59 % ($n = 2\,299$)⁶ des hommes affiliés à un GMS étaient en détention, tandis que 41 % ($n = 1\,590$)⁷ étaient en liberté dans la collectivité. Des analyses ventilées par groupe ethnoculturel⁸ (p. ex. Autochtones, Noirs, Blancs, Asiatiques, autres groupes ethnoculturels) ont été effectuées pour les hommes.

Parmi les délinquants affiliés à un GMS en détention, 53 % ($n = 1\,224$) appartiennent à des gangs de rue⁹, suivis des gangs autochtones (25 %, $n = 559$), des bandes de motards criminalisées (BMC)/du crime organisé traditionnel (COT; 13 %, $n = 304$), des gangs de prison

⁶ On a désigné 68 % des hommes en détention affiliés à un GMS comme des acteurs/membres clés, tandis que 32 % étaient des associés. On entend par acteur clé un délinquant qui est considéré comme ayant un rôle de leadership fort et qui exerce une certaine influence sur les autres délinquants affiliés au GMS; un membre est un délinquant directement ou officiellement impliqué dans les activités d'un GMS qui fait la promotion, concourt à la réalisation ou aide à la commission d'actes criminels pour le groupe; un associé est un délinquant qui est impliqué dans les activités d'un GMS, mais qui n'est pas considéré comme étant un membre du groupe (SCC, 2016).

⁷ Dans la collectivité, 62 % des hommes affiliés à un GMS ont été reconnus comme des acteurs clés/membres, tandis que 38 % étaient des associés.

⁸ Les Autochtones comprennent les délinquants qui s'identifient comme membres des Premières Nations, Métis et Inuits. Les Noirs comprennent les délinquants qui s'identifient comme étant Noirs, Caribéens ou Africains subsahariens. Les Blancs comprennent les délinquants qui s'identifient comme Blancs et Européens de l'Est, du Nord, du Sud ou de l'Ouest. Les Asiatiques comprennent les délinquants qui s'identifient comme d'origine arabe/ouest-asiatique, chinoise, japonaise, coréenne, philippine, sud-est asiatique, sud-est asiatique et est indienne. Tous les autres groupes raciaux ou ethnoculturels auxquels les délinquants se sont identifiés ont été inclus dans la catégorie « autres groupes ethnoculturels ».

⁹ Au cours de la période d'étude, les gangs de rue et les gangs autochtones ont été classés séparément, mais par suite de modifications apportées au Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) en décembre, les catégories des gangs autochtones, ainsi que des gangs de prison, des gangs asiatiques et des gangs indo-canadiens ont été intégrés à la catégorie des gangs de rue en raison de la similitude des structures de ces groupes (SGD – Notes de la version 1.38).

(5 %, $n = 119$), et d'autres GMS (4 %, $n = 93$)¹⁰. Les hommes affiliés à un GMS dans la collectivité appartenaient à des gangs de rue (50 %, $n = 794$), à des BMC/COT (28 %, $n = 441$), à des gangs autochtones (14 %, $n = 229$), à des gangs de prison (3 %, $n = 45$) et à d'autres GMS (5 %, $n = 81$).

Groupes témoins appariés d'hommes

Le groupe témoin apparié pour les hommes¹¹ comprend 3 889 hommes délinquants sous responsabilité fédérale (59 % en détention, 41 % dans la collectivité) appariés au groupe d'hommes affiliés à un GMS en fonction du groupe ethnoculturel (Autochtones¹², Blancs, Noirs, Asiatiques et autres groupes ethnoculturels), de la région du SCC pendant la période d'étude (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Pacifique)¹³, de l'âge au moment de la période d'étude (30 ans ou moins, 31-49 ans, 50 ans ou plus), et de la durée de la peine (4 ans ou moins, 4-10 ans, 10 ans ou plus, ou indéterminée). Pour la cohorte dans la collectivité, le type de libération a également été utilisé comme variable d'appariement (semi-liberté, libération conditionnelle totale, libération d'office ou ordonnance de surveillance de longue durée). On a pu faire correspondre toutes les variables pour 99 % de tous les hommes en détention dans le groupe des membres de GMS et dans le groupe témoin apparié des non-membres de GMS; le 1 % restant ($n = 25$ de chaque groupe) des groupes d'hommes en détention correspondent pour toutes les variables à l'exception de la durée de la peine. Pour le groupe témoin dans la collectivité, 89 % des délinquants ont été appariés lors du premier tour d'appariement. Les 11 % restants ($n = 169$ de chaque groupe) d'hommes ont été appariés avec moins d'indicateurs lors du deuxième tour d'appariement.

Population générale d'hommes délinquants

Tous les autres hommes recensés au cours de la période d'étude ont été inclus dans le groupe de la population générale des hommes délinquants sous responsabilité fédérale

¹⁰ Pour les hommes, les autres GMS étaient les gangs asiatiques, les groupes militant pour la suprématie blanche, les organisations terroristes et tous les autres gangs.

¹¹ Les groupes de comparaison appariés ont été déterminés à l'aide de l'outil Coarsened Exact Matching (CEM) du logiciel Stata. La CEM est une technique qui permet d'apparier des groupes d'étude en fonction de divers indicateurs potentiellement confondants en « grossissant » les données pour permettre une plus grande probabilité d'appariement (Blackwell, Payne, et Prevost, 2010).

¹² Les délinquants autochtones ont également été mis en correspondance selon qu'ils s'identifiaient comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits.

¹³ La région pendant la période d'étude et la région à l'admission étaient les mêmes pour 80 % des hommes affiliés à un GMS en détention et 86 % des hommes affiliés à un GMS dans la collectivité.

($N = 34\ 677$). Parmi ces derniers, 45 % ($N = 15\ 701$) étaient en détention et 55 % ($N = 18\ 976$) étaient dans la collectivité.

Femmes délinquantes

Délinquantes affiliées à un GMS

Au total, 93 délinquantes ont été répertoriées comme étant affiliées à un GMS au cours de la période d'étude. Dans l'ensemble, 44 % ($n = 41$)¹⁴ des délinquantes affiliées à un GMS étaient en détention, tandis que 56 % ($n = 52$)¹⁵ étaient en liberté dans la collectivité. Les analyses de désagrégation par groupe ethnoculturel n'étaient pas réalisables pour les délinquantes dans le cadre de l'étude en raison de la petite taille de l'échantillon.

Les groupes de femmes affiliées à un GMS ont été répartis en trois sous-groupes principaux : a) les gangs autochtones, b) les gangs de rue et c) les autres GMS. Parmi les femmes en détention, près des deux tiers (61 %, $n = 25$) faisaient partie d'un gang autochtone et 27 % ($n = 11$) faisaient partie d'un gang de rue; au sein de la cohorte dans la collectivité, la proportion de femmes appartenant à un gang de rue était plus importante avec 40 % ($n = 21$), suivie par celles appartenant à un gang autochtone avec 37 % ($n = 19$)^{16, 17}.

Groupe témoin apparié de femmes

On a choisi 93 délinquantes non affiliées à un GMS sous responsabilité fédérale pour le groupe témoin apparié¹⁸ (44 % étaient en détention et 56 % dans la collectivité). Les variables d'appariement comprenaient le groupe ethnoculturel (Autochtones¹⁹, Blanches et autres groupes ethnoculturels), la région du SCC pendant la période d'étude (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Pacifique)²⁰, l'âge au moment de la période d'étude (30 ans ou moins, 31-49 ans,

¹⁴ Plus de la moitié (59 %) des femmes en détention affiliées à un GMS ont été désignées comme des associées, tandis que 41 % étaient des membres.

¹⁵ On a désigné 60 % des femmes dans la collectivité affiliées à un GMS comme des associées, tandis que 40 % étaient des membres.

¹⁶ Cinq délinquantes en détention étaient affiliées à d'autres GMS, comme des bandes de motards et des groupes militant pour la suprématie blanche.

¹⁷ Pour les délinquantes dans la collectivité, les autres GMS ($n = 12$) comprenaient les bandes de motards, les groupes du crime organisé traditionnel, les gangs asiatiques, les groupes militant pour la suprématie blanche, les organisations terroristes et tous les autres gangs.

¹⁸ La technique d'appariement utilisée était la CEM (voir la note de bas de page 5).

¹⁹ Les délinquantes autochtones ont également été mises en correspondance selon qu'elles s'identifiaient comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits.

²⁰ La région pendant la période d'étude et la région à l'admission étaient les mêmes pour 68 % des femmes affiliées à un GMS en détention et 71 % des femmes affiliées à GMS dans la collectivité.

50 ans ou plus), et la durée de la peine (4 ans ou moins, 4-10 ans, 10 ans ou plus, ou indéterminée). Pour la cohorte dans la collectivité, le type de libération a également été utilisé comme variable d'appariement (libération discrétionnaire ou non discrétionnaire). On a pu faire correspondre toutes les variables pour 100 % des femmes affiliées à un GMS et du groupe témoin apparié de femmes non affiliées à un GMS. Pour le groupe témoin dans la collectivité, 85 % ($n = 44$ de chaque groupe) ont été appariées lors du premier tour d'appariement. Les 15 % de femmes restantes ($n = 8$ de chaque groupe) ont été appariées avec moins d'indicateurs lors du deuxième tour d'appariement.

Population générale de femmes délinquantes

Toutes les autres femmes recensées au cours de la période d'étude ont été incluses dans le groupe de la population générale de femmes délinquantes sous responsabilité fédérale ($N = 2\ 644$). Parmi elles, 36 % ($N = 951$) étaient en détention et 64 % ($N = 1\ 693$) étaient dans la collectivité.

Sources des données

Les données ont été extraites du Système de gestion des délinquant(e)s du SCC, le système électronique de données administratives et opérationnelles qui consigne les renseignements sur les délinquants du début à la fin de la peine. Les données démographiques et celles sur les peines et les infractions pour tous les groupes ciblés par l'étude ont été extraites. Les renseignements sur les accusations d'infraction disciplinaire (mineures et graves), les incidents en établissement, les analyses d'urine aléatoires, la participation aux programmes correctionnels pendant l'incarcération²¹, la participation aux initiatives d'éducation et d'emploi, les transfèrements entre établissements et les griefs ont été examinés pour les cohortes en détention. Pour les cohortes dans la collectivité, les renseignements sur le type de mise en liberté (semi-liberté/libération conditionnelle totale ou libération d'office/ordonnance de surveillance de longue durée), les suspensions de la mise en liberté (incluant les motifs de suspension) et la réincarcération (avec ou sans infraction) ont aussi été examinés.

²¹ Les programmes correctionnels comprennent le Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI), le Modèle de programme correctionnel intégré pour les Inuits et le Programme correctionnel pour les délinquantes (PCD) et peuvent également comprendre des programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale qui ont été remplacés par le MPCI ou le PCD, notamment le Programme de prévention de la violence ou le Programme national de traitement de la toxicomanie.

Approche analytique

Comme tous les délinquants affiliés à un GMS au cours de la période étudiée ont été inclus, les statistiques inférentielles n'ont pas été utilisées. Des analyses descriptives (fréquences, moyennes et écarts types) ont été effectuées. Des analyses bivariées ont été utilisées pour examiner les liens entre le type de GMS et les indicateurs de comportement en établissement (comme les accusations et les incidents) et les résultats postlibératoires (p. ex. suspensions et réincarcérations). Toutes les analyses ont été réalisées au moyen de la version 9.4 de SAS (SAS Institute Inc., 2013).

Résultats

La section des résultats se compose de trois grandes sous-sections : hommes délinquants, femmes délinquantes et sous-analyse par groupe ethnoculturel pour les hommes délinquants²². Dans ces sous-sections, des comparaisons entre les groupes d'étude (GMS, groupe témoin, population générale de délinquants) ont été établies en fonction des données démographiques, des renseignements sur les peines et les infractions, du risque et des besoins liés aux facteurs criminogènes; ces comparaisons sont présentées séparément pour les cohortes en détention et dans la collectivité. Les indicateurs relatifs à l'expérience en établissement dans les groupes d'étude ont aussi été examinés (résultats aux analyses d'urine aléatoires, accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité, incidents en établissement, griefs, transfèrements et participation aux programmes correctionnels). Enfin, les résultats postlibératoires (suspension de la mise en liberté et réincarcération) pour les cohortes dans la collectivité ont aussi été examinés.

Cohorte des hommes en détention

Caractéristiques descriptives

Pour les hommes, les caractéristiques descriptives (données démographiques, renseignements sur les peines et les infractions, et information sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes) sont présentées à l'annexe B. Les analyses portant sur les variables d'appariement montrent que le groupe des hommes affiliés à un GMS et le groupe témoin apparié étaient plus susceptibles que la population générale d'hommes d'être autochtones (47 % contre 25 %) ou noirs (13 % contre 6 %), tandis que le groupe de la population générale était plus susceptible d'être blanc (51 % contre 23 %). En moyenne, les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe témoin apparié étaient plus jeunes que la population générale d'hommes (environ 34 ou 35 ans contre 40 ans). En outre, un plus grand nombre d'hommes du groupe de délinquants affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié se trouvaient dans la région des Prairies pendant la période d'étude (47 %), comparativement à 27 % de la population générale d'hommes (voir le tableau B1). Dans la population générale, environ un quart des hommes étaient incarcérés dans les régions de l'Ontario (26 %) ou du Québec (22 %). Les analyses

²² En raison du petit nombre de femmes affiliées à un GMS qui n'étaient pas autochtones ($n = 4$ pour la cohorte en détention et $n = 17$ pour la cohorte dans la collectivité), les sous-analyses par groupe ethnoculturel n'ont pas été réalisées.

portant sur la région d'admission indiquent que plus de la moitié des hommes affiliés à un GMS et de ceux du groupe témoin apparié ont été admis dans la région des Prairies, contre moins d'un tiers de la population générale d'hommes²³. Enfin, une plus grande proportion du groupe de la population générale que des deux autres groupes purgeait une peine de moins de quatre ans (46 % contre 34 %).

Le groupe témoin apparié était le plus susceptible d'avoir commis une infraction avec violence, bien qu'environ les trois quarts de chaque groupe aient commis une infraction avec violence (79 % du groupe apparié contre 71 % groupe de la population générale et 72 % du groupe des hommes affiliés à un GMS); le groupe des hommes affiliés à un GMS était plus susceptible d'avoir commis une infraction avec violence liée à des voies de fait, tandis que le groupe apparié était plus susceptible d'avoir commis une infraction avec violence à caractère sexuel. Le groupe des hommes affiliés à un GMS était plus susceptible de purger une seconde peine ou une peine subséquente (première peine de ressort fédéral : 56 % du groupe des hommes affiliés à un GMS contre 73 % du groupe témoin apparié et 66 % de la population générale, voir tableau B1). Les hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux des deux autres groupes d'avoir une cote de sécurité maximale au cours de la période d'étude (29 % du groupe des hommes affiliés à un GMS contre 12 % de la population générale et 17 % du groupe témoin).

Le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes pour les trois groupes d'hommes sont présentés dans le tableau B2. Les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles de présenter un risque statique élevé (71 % pour le groupe des hommes affiliés à un GMS contre 64 % pour les deux autres groupes d'étude) et des besoins dynamiques élevés (76 % du groupe des hommes affiliés à un GMS contre 66 % de la population générale et 67 % du groupe témoin apparié) au cours de la période d'étude. Les hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir une cote élevée à l'Indice du risque criminel (57 % du groupe des hommes affiliés à un GMS contre 35 % de la population générale et 40 % du groupe témoin apparié) et un faible potentiel de réinsertion (62 % du groupe des hommes affiliés à un GMS contre 45 % de la population générale et 48 % du groupe témoin apparié). En outre, ils étaient moins susceptibles de participer activement à leur plan correctionnel que ceux des deux autres groupes (60 % pour le groupe des hommes affiliés à un GMS contre 72 % pour les deux autres groupes d'étude). Les

²³ La région pendant la période d'étude était une variable d'appariement; cependant, la région à l'admission et la région pendant la période d'étude étaient les mêmes pour 86 % des hommes affiliés à un GMS.

hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d’avoir des indicateurs de besoins en matière de fréquentations, d’attitudes et d’emploi et études que ceux des deux autres groupes, étaient comparables au groupe témoin apparié en ce qui concerne le comportement dans la collectivité et les relations matrimoniales et familiales, mais étaient moins susceptibles d’avoir des indicateurs de besoins que le groupe témoin apparié en ce qui concerne la vie personnelle et affective et la toxicomanie (voir le tableau B2).

Des analyses supplémentaires de tous les indicateurs des domaines de besoins dynamiques ont montré que les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles (différence supérieure à 5 %) que le groupe témoin apparié et la population générale d’hommes délinquants d’être associés aux indicateurs des domaines de besoins suivants (voir le tableau B3) : antécédents professionnels instables; sans emploi au moment de l’arrestation; membres de la famille impliqués dans des activités criminelles; fréquentations criminelles; amis criminels; résidence dans une zone à forte criminalité; soutien à la violence instrumentale; attitudes négatives à l’égard de la justice pénale ou du système correctionnel; recherche de sensations fortes; agressivité envers les autres; hostilité envers les autres ou interprétation de situations neutres comme hostiles.

Expériences en établissement des hommes

Le tableau 1 présente les indicateurs de comportement en établissement, tels que les accusations d’infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité, les analyses d’urine aléatoires et les incidents en établissement. D’autres indicateurs de l’expérience en établissement comprennent les griefs des délinquants et les transfèrements entre établissements. Une proportion plus élevée d’hommes affiliés à un GMS que des autres groupes ont fait l’objet d’accusations d’infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité, de résultats positifs à une analyse d’urine ou de refus de fournir un échantillon d’urine, et d’incidents en établissement et de griefs (voir le tableau 1). Cependant, les trois groupes présentaient des proportions comparables d’antécédents de transfèrements entre établissements (de 74 % à 78 %). Les trois incidents les plus fréquents, quel que soit le groupe d’étude, étaient liés aux objets interdits, au comportement et aux voies de fait. En ce qui concerne les transfèrements entre établissements, les hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles de faire l’objet de transfèrements interrégionaux, tandis que le groupe témoin apparié était plus susceptible de faire l’objet de transfèrements régionaux. En ce qui

concerne les griefs, les problèmes lors des visites/loisirs et des interactions²⁴ étaient les plus courants pour les hommes affiliés à un GMS et ceux de la population générale, tandis que, pour ceux du groupe témoin apparié, les problèmes les plus courants étaient les conditions/pratiques courantes²⁵ (voir le tableau 1).

²⁴ Les griefs liés aux interactions comprenaient une variété de problèmes interpersonnels, y compris des problèmes de discrimination, de harcèlement par le personnel, de conduite du personnel, de harcèlement sexuel et de dotation en personnel mixte.

²⁵ Les griefs liés aux conditions/pratiques courantes comprennent une variété de questions telles que les commodités alimentaires (l'horaire ou la qualité des repas), l'horaire des activités, la fréquence et l'horaire des dénombrements des délinquants, le contrôle des déplacements des délinquants dans l'établissement, les possibilités de socialisation et les privilèges des délinquants, l'utilisation des cartes d'identité, l'accès aux documents juridiques de base, les questions liées aux comptes des délinquants, la cantine des détenus, le gîte et le couvert, les hébergements partagés, etc.

Tableau 1

Comparaison des indicateurs d'expérience en établissement pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants : Cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale (N = 15 701)
	% (n)	% (n)	% (n)
Accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité	65 (1 494)	53 (1 210)	47 (7 389)
<i>Nombre moyen – Accusations M (ET)</i>	7 (15,2)	4 (11,4)	4 (12,0)
Analyses d'urine aléatoires			
<i>Résultat positif</i>	32 (508)	20 (301)	18 (1 835)
<i>Refus</i>	29 (464)	18 (284)	17 (1 804)
Incidents en établissement	84 (1 940)	72 (1 655)	67 (10 522)
<i>Nombre moyen – Incidents M (ET)</i>	10 (15,2)	8 (16,7)	7 (15,3)
<i>Lié à des voies de fait</i>	59 (1 345)	43 (987)	34 (5 414)
<i>Lié au comportement</i>	61 (1 399)	43 (989)	39 (6 150)
<i>Objets interdits</i>	65 (1 504)	48 (1 093)	41 (6 420)
Transfèrements entre établissements*	78 (1 788)	74 (1 692)	77 (12 080)
<i>Nombre moyen – Transfèrements M (ET)</i>	3 (3,9)	3 (3,7)	3 (3,9)
<i>Transfèrements interrégionaux</i>	29 (661)	20 (451)	18 (2 866)
<i>Transfèrements régionaux</i>	28 (641)	68 (1 567)	27 (4 311)

Indicateurs	Hommes délinquants : Cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale (N = 15 701)
	% (n)	% (n)	% (n)
Griefs	74 (1 693)	64 (1 468)	63 (9 863)
<i>Nombre moyen – Griefs M (ET)</i>	11 (36,7)	9 (43,3)	13 (118,2)
<i>Conditions/pratiques courantes</i>	17 (388)	49 (1 115)	14 (2 200)
<i>Problèmes lors d'interactions</i>	38 (877)	30 (680)	28 (4 468)
<i>Visites/loisirs</i>	40 (909)	31 (709)	31 (4 870)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les transfère­ments entre établissements comprennent les transfère­ments interrégionaux, régionaux, au titre de l'article 81, d'urgence et fédéraux/provinciaux, mais seuls les transfère­ments interrégionaux et régionaux sont présentés dans le tableau.

Le tableau 2 présente les résultats des programmes correctionnels²⁶ pour les hommes. Une plus grande proportion d'hommes affiliés à un GMS ont été orientés vers des programmes correctionnels (82 % des hommes affiliés à un GMS contre 75 % de ceux de la population générale et 77 % de ceux du groupe témoin apparié). Parmi ceux qui ont été affectés à un programme correctionnel, les délinquants affiliés à un GMS présentaient la même probabilité de terminer tout programme comprenant des éléments de préparation et de maintien des acquis (91 % des hommes affiliés à un GMS, 91 % de ceux de la population générale et 92 % de ceux du groupe témoin apparié). De plus, parmi les délinquants affectés à un programme, des taux d'achèvement comparables pour les programmes d'intensité modérée ou élevée ont été observés dans les trois groupes d'étude (de 71 % à 74 %, voir le tableau 2). Il est important de souligner que ces analyses n'étaient pas circonscrites aux programmes correctionnels actuels ou limitées à l'examen de l'achèvement du programme avant les dates d'admissibilité à la libération conditionnelle.

²⁶ Comme il s'agit d'une population en détention, les renseignements sur les programmes correctionnels peuvent comprendre le Modèle de programme correctionnel intégré, le Modèle de programme correctionnel intégré pour les Inuits, ainsi que les programmes correctionnels pour hommes offerts auparavant et reconnus à l'échelle nationale.

Tableau 2

Comparaison de l'information sur les programmes correctionnels pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants : Cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale (N = 15 701)
	% (n)	% (n)	% (n)
Affecté à un programme correctionnel	82 (1 889)	77 (1 780)	75 (11 849)
<i>Parmi les personnes affectées</i>			
<i>Achèvement de tout programme</i>	91 (1 718)	91 (1 618)	92 (10 846)
<i>Achèvement d'un programme d'intensité modérée ou élevée</i>	71 (1 344)	74 (1 312)	73 (8 602)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. Les programmes d'intensité modérée ou élevée comprennent ceux du Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI) ou du Programme correctionnel intégré pour les Inuits, mais peuvent aussi comprendre les programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale qui ont été remplacés par le MPCI. Compte tenu des modifications apportées dans les lignes directrices sur l'aiguillage vers des programmes correctionnels pendant la période visée par l'étude, lesquelles ont modifié l'admissibilité des délinquants aux programmes correctionnels, la proportion des programmes terminés a été calculée en fonction du nombre total de délinquants dans chaque sous-groupe de l'étude. Certains changements apportés aux directives d'aiguillage vers les programmes peuvent avoir eu pour conséquence que des délinquants n'ont pas été aiguillés vers des programmes correctionnels au cours de la période d'étude, tandis qu'ils auraient pu être admissibles conformément aux directives actuelles.

Comme les besoins liés aux facteurs criminogènes en matière d'emploi et d'études étaient plus importants pour les délinquants affiliés à un GMS que pour les deux autres groupes de comparaison (voir le tableau B2 à l'annexe B), l'aiguillage et la participation aux interventions en matière d'études et d'emploi ont été examinés (voir le tableau 3), bien que les délinquants n'ayant pas de besoins liés aux facteurs criminogènes recensés à cet égard puissent toujours être orientés vers les interventions en matière d'études²⁷ et d'emploi²⁸. Une plus grande proportion de délinquants affiliés à un GMS ont été orientés vers des interventions en matière d'études et d'emploi, en particulier par rapport à la population générale d'hommes en détention (études : 73 % des hommes affiliés à un GMS contre 62 % de ceux de la population générale; emploi : 93 % des hommes affiliés à un GMS contre 87 % de ceux de la population générale); cependant, l'examen des taux d'aiguillage vers les programmes d'emploi de CORCAN²⁹ a montré que les hommes affiliés à un GMS (29 %) étaient moins susceptibles d'être orientés vers un programme que ceux de la population générale (38 %).

Les taux de participation à l'éducation et à l'emploi ont également été examinés et présentés au tableau 3. Parmi les personnes aiguillées vers un programme d'éducation, environ les deux tiers avaient participé à diverses interventions éducatives, quel que soit le groupe d'étude. Les taux de participation aux programmes d'emploi étaient beaucoup plus faibles, environ un quart des délinquants ayant participé à diverses possibilités d'emploi, ce qui est comparable dans tous les groupes d'étude. La participation est légèrement plus élevée pour les initiatives d'emploi qui ne relèvent pas de CORCAN que pour les initiatives d'emploi de CORCAN (voir le tableau 3). Enfin, bien que l'aiguillage vers des programmes de certification professionnelle ait été faible (de 4 % à 7 %), la majorité des délinquants orientés vers ces initiatives d'emploi ont participé à des programmes de certification.

²⁷ Conformément à la *Directive du commissaire 720 : Programmes et services d'éducation pour les délinquants* (SCC, 2017a), les délinquants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou d'équivalent provincial sont répertoriés comme ayant un besoin en matière d'éducation, mais des cours prérequis et des possibilités d'éducation postsecondaire sont également offerts aux délinquants qui souhaiteraient les suivre.

²⁸ Selon la *Directive du commissaire 735 : Programme d'emploi et d'employabilité*, tous les délinquants devraient être aiguillés vers l'emploi (paragraphe 27; SCC, 2017b).

²⁹ CORCAN est un organisme opérationnel spécial du SCC chargé des programmes d'emploi et d'employabilité pour les délinquants. Il propose une formation professionnelle et une certification dans les domaines de la fabrication, du textile, de la construction, de l'agriculture et d'autres services (p. ex. le démontage de véhicules, les activités de blanchisserie industrielle, l'impression, l'assemblage et les tests électroniques, et la gravure au laser).

Tableau 3

Comparaison de l'information relative à l'éducation et à l'emploi pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants : Cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale (N = 15 701)
	% (n)	% (n)	% (n)
Aiguillés vers un programme d'éducation	73 (1 673)	67 (1 532)	62 (9 808)
<i>Parmi les délinquants aiguillés, ceux ayant participé à un programme d'éducation</i>	60 (1 007)	64 (981)	62 (6 095)
Aiguillés vers un programme d'emploi ⁺	93 (2 147)	90 (2 079)	87 (13 612)
<i>Parmi les délinquants aiguillés, ceux ayant participé à un programme d'emploi</i>	25 (527)	26 (536)	26 (3 504)
Aiguillés vers un programme d'emploi de CORCAN	29 (663)	33 (755)	38 (5 952)
<i>Parmi les délinquants aiguillés, ceux ayant participé à un programme d'emploi de CORCAN</i>	11 (70)	11 (85)	12 (712)
Aiguillés vers un emploi ne relevant pas de CORCAN	92 (2 110)	87 (2 003)	82 (12 947)
<i>Parmi les délinquants aiguillés, ceux ayant participé à un programme d'emploi ne relevant pas de CORCAN</i>	19 (405)	18 (376)	22 (2 831)
Aiguillés vers d'autres programmes de certification professionnelle	7 (158)	8 (184)	4 (665)

Indicateurs	Hommes délinquants : Cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale (N = 15 701)
	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Parmi les délinquants aiguillés, ceux ayant participé à d'autres programmes de certification professionnelle</i>	87 (137)	84 (155)	89 (592)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. ⁺Un programme d'emploi comprend les programmes de CORCAN, ceux ne relevant pas de CORCAN et les programmes de certification professionnelle. Par conséquent, les taux d'aiguillage/de participation pour les sous-catégories particulières ne s'excluent pas mutuellement.

Cohorte des hommes dans la collectivité

Caractéristiques descriptives

Le tableau B1 à l'annexe B présente également les données démographiques et les renseignements sur la peine et les infractions pour les groupes d'hommes dans la collectivité. En moyenne, les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe témoin apparié étaient plus jeunes que la population générale d'hommes délinquants (38 ans contre 43 ans). Les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe témoin apparié étaient plus susceptibles de se trouver dans la région des Prairies pendant la période d'étude (30 % contre 24 %) et moins susceptibles de se trouver dans la région de l'Atlantique (3 % contre 11 %), bien que la variation régionale de la cohorte dans la collectivité soit moins prononcée que celle de la cohorte des hommes en détention. Les renseignements sur la région d'admission étaient comparables à ceux de la région pendant la période d'étude. Les hommes autochtones et noirs étaient plus nombreux dans le groupe des délinquants affiliés à un GMS et dans le groupe témoin apparié (25 % et 15 %) que dans la population générale d'hommes (15 % et 5 %). Enfin, les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe témoin apparié étaient moins susceptibles de purger une peine de moins de quatre ans (41 % contre 59 %).

Les délinquants affiliés à un GMS étaient moins susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence dans la cohorte d'hommes dans la collectivité (50 % des membres d'un GMS, 64 % de ceux du groupe témoin apparié et 58 % de ceux de la population générale), mais ils étaient plus susceptibles d'être impliqués dans des infractions liées à la drogue (32 % des membres d'un GMS contre 21 % de ceux du groupe témoin apparié et 26 % de ceux de la population générale, voir le tableau B1). Les hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles de purger une seconde peine ou une peine subséquente (première peine : 64 % des délinquants affiliés à un GMS contre 76 % de ceux du groupe témoin apparié et 78 % de ceux de la population générale). Avant la libération, les hommes affiliés à un GMS étaient également plus susceptibles que ceux des deux autres groupes d'avoir une cote de sécurité maximale (13 % des hommes affiliés à un GMS contre 5 % de ceux de la population générale et 7 % de ceux du groupe témoin apparié).

Les renseignements sur le risque et les besoins liés à des facteurs criminogènes sont présentés dans le tableau B2. Les hommes affiliés à un GMS présentaient davantage un risque statique élevé (37 % pour les hommes affiliés à un GMS contre 25 % pour la population générale

et 31 % pour le groupe témoin apparié) et des besoins dynamiques élevés (38 % pour les hommes affiliés à un GMS contre 29 % pour la population générale et 33 % pour le groupe témoin apparié) au cours de la période d'étude. Les hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir une cote élevée à l'IRC (37 % des hommes affiliés à un GMS contre 17 % de ceux de la population générale et 26 % de ceux du groupe témoin apparié) et moins susceptibles de participer activement à leur plan correctionnel (75 % des hommes affiliés à un GMS contre 80 % de ceux du groupe témoin apparié et 84 % de ceux de la population générale). Comme le montre le tableau B2, les hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir des indicateurs de besoins en matière de fréquentations, d'attitudes et d'emploi et études, tandis qu'ils étaient moins susceptibles d'avoir des besoins en matière de relations matrimoniales et familiales, de vie personnelle et affective ou de toxicomanie. Le comportement dans la collectivité était comparable pour les membres de GMS et les hommes du groupe témoin apparié, mais supérieur à celui des hommes de la population générale.

Le tableau B3 présente les comparaisons entre les trois groupes d'étude dans la collectivité en ce qui concerne les indicateurs de certains domaines de besoins. Le groupe des délinquants affiliés à un GMS était plus susceptible (différence de plus de 5 %) que les deux autres groupes d'étude d'avoir moins d'une 10^e année ou d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent provincial; d'avoir des antécédents professionnels instables; d'être sans emploi au moment de l'arrestation; d'avoir des membres de la famille impliqués dans des activités criminelles; d'avoir des fréquentations criminelles; d'avoir des amis criminels; de résider dans une zone à forte criminalité; de soutenir la violence instrumentale; d'avoir des attitudes négatives à l'égard de la justice pénale ou du système correctionnel; de rechercher des sensations fortes; d'être manipulateur à l'égard des autres; ou d'être agressif à l'égard des autres.

Caractéristiques relatives à la mise en liberté et résultats pour les hommes

Les caractéristiques relatives à la mise en liberté des groupes d'hommes dans la collectivité sont présentées au tableau 4. Le groupe de délinquants affiliés à un GMS et le groupe témoin apparié étaient plus susceptibles d'obtenir une libération non discrétionnaire (libération d'office ou ordonnance de surveillance de longue durée) que les hommes de la population générale (71 % des délinquants affiliés à un GMS et 72 % des hommes du groupe témoin apparié contre 50 % des hommes de la population générale). Les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'être soumis à une condition d'assignation à résidence lors de leur mise en

liberté (24 % des délinquants affiliés à un GMS contre 19 % des délinquants du groupe témoin apparié et 13 % des hommes de la population générale) et étaient plus susceptibles que les hommes de la population générale de se voir imposer quatre rencontres en personne³⁰ par mois avec leur agent de libération conditionnelle dans la collectivité (29 % contre 21 %, voir le tableau 4). Les hommes de la population générale étaient plus susceptibles d'en être à leur premier terme de libération que ceux du groupe de délinquants affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié (85 % pour le groupe de la population générale contre 76 % pour le groupe de délinquants affiliés à un GMS et 79 % pour le groupe témoin apparié).

³⁰ Le niveau d'intervention (communément appelé fréquence des contacts) entre un délinquant en liberté et son agent de libération conditionnelle dans la collectivité est défini au paragraphe 20 de la *Directive du commissaire 715-1 : Surveillance dans la collectivité* (SCC, 2019a). Le niveau d'intervention le plus élevé (niveau I) nécessite huit rencontres en personne par mois, tandis que le niveau le plus bas est une fois tous les trois mois (niveau E).

Tableau 4

Comparaison des caractéristiques de mise en liberté pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants : Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 590)	Population générale (N = 18 975)
	% (n)	% (n)	% (n)
Type de libération (apparié)			
<i>Mise en liberté discrétionnaire</i>	29 (459)	28 (450)	50 (9 497)
<i>Mise en liberté non discrétionnaire</i>	71 (1 131)	72 (1 140)	50 (9 478)
Premier terme de libération	76 (1 202)	79 (1 250)	85 (16 222)
Condition d'assignation à résidence	24 (388)	19 (296)	13 (2 546)
Fréquence des contacts			
<i>Quatre rencontres en personne (niveau A)</i>	29 (462)	26 (407)	21 (3 923)
<i>Deux rencontres en personne (niveau B)</i>	35 (550)	37 (593)	37 (7 075)
<i>Une rencontre en personne par mois (niveau C) ou moins (niveau D, E et I)</i>	20 (320)	21 (335)	29 (5 410)
<i>Non précisé</i>	16 (258)	16 (255)	13 (2 567)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Les résultats postlibératoires des délinquants sont présentés au tableau 5. Les hommes affiliés à un GMS étaient les plus susceptibles d'avoir une suspension de la mise en liberté (42 %

des délinquants affiliés à un GMS contre 38 % des délinquants du groupe témoin apparié et 30 % des hommes de la population générale), mais la différence avec le groupe apparié est plus faible que celle avec la population générale. En outre, le groupe des délinquants affiliés à un GMS a été visé plus rapidement par une suspension que les autres groupes (9 mois contre de 11 à 13 mois, en moyenne). La violation des conditions ou la prévention de la violation des conditions sont les raisons les plus courantes de la suspension de la mise en liberté, quel que soit le groupe d'étude. Cependant, le groupe des délinquants affiliés à un GMS et le groupe témoin apparié étaient plus susceptibles de faire l'objet d'une suspension de la mise en liberté en raison d'un défaut de se présenter (20 % pour le groupe des délinquants affiliés à un GMS et 17 % pour le groupe témoin apparié, contre 12 % pour la population générale, voir le tableau 5). Une proportion légèrement plus élevée du groupe des délinquants affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié que de la population générale est retournée en détention (14 % des délinquants affiliés à un GMS et 12 % des délinquants du groupe témoin apparié contre 9 % des délinquants de la population générale); cependant, en moyenne, la période écoulée avant la réincarcération était d'environ 11 mois. Le nombre de réincarcérations en raison d'une nouvelle infraction était comparable dans les trois groupes; cependant, il est important de rappeler qu'une plus grande proportion des délinquants affiliés à un GMS et de ceux du groupe apparié avait déjà raté une mise en liberté, comme le montre la proportion de ceux qui en étaient à leur seconde peine ou à une peine subséquente (résultats présentés au tableau 4).

Tableau 5

Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquants (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants : Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 590)	Population générale (N = 18 975)
	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	42 (666)	38 (601)	30 (5 681)
Jours avant la première suspension M (ET)	260 (550,8)	317 (743,7)	394 (901,8)
Motifs généraux de la suspension			
<i>Violation des conditions de libération/prévention de la violation</i>	66 (442)	68 (406)	67 (3 815)
<i>Protection de la société</i>	34 (224)	32 (195)	33 (1 861)
Motifs particuliers de la suspension			
<i>Violation des conditions</i>	33 (219)	35 (206)	38 (2 119)
<i>Défaut de se présenter</i>	20 (132)	17 (99)	12 (663)
<i>Risque accru de détérioration du comportement</i>	26 (175)	26 (157)	27 (1 533)
Toute réincarcération	14 (219)	12 (190)	9 (1 650)
Toute nouvelle infraction	2 (34)	2 (38)	1 (211)
Jours avant la réincarcération M (ET)	320 (334,8)	348 (270,5)	337 (355,3)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Cohorte des femmes en détention

Caractéristiques descriptives

Les caractéristiques descriptives (données démographiques, renseignements sur les peines et les infractions, et information sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes) des groupes de femmes à l'étude sont présentées à l'annexe C. Comme le montre le tableau C1, les comparaisons des variables d'appariement entre le groupe de délinquantes affiliées à un GMS et le groupe témoin apparié, d'une part, et la population générale des délinquantes, d'autre part, révèlent des différences uniques. En moyenne, les femmes du groupe des délinquantes affiliées à un GMS et du groupe témoin apparié étaient plus jeunes que la population générale de délinquantes (environ 30 ans par rapport 36 ans). De plus, une plus grande proportion de femmes du groupe des délinquantes affiliées à un GMS et du groupe témoin apparié se trouvaient dans les régions des Prairies ou du Pacifique pendant la période d'étude (44 % et 29 %), tandis que dans la population générale, 36 % des délinquantes se trouvaient dans la région des Prairies et 11 % dans la région du Pacifique (voir le tableau C1). L'examen de la région d'admission a montré qu'une plus grande proportion de femmes affiliées à un GMS (71 %) et de celles du groupe témoin apparié (60 %) ont été admises dans la région des Prairies, contre 41 % des délinquantes de la population générale de femmes. Dans l'ensemble, 90 % des femmes du groupe des délinquantes affiliées à un GMS et de groupe témoin apparié étaient autochtones, contre 37 % de la population générale de femmes. Enfin, une plus grande proportion du groupe de la population générale que des deux autres groupes purgeait une peine de moins de quatre ans (63 % contre 51 %).

Les infractions avec violence étaient comparables entre le groupe de délinquantes affiliées à un GMS et le groupe témoin apparié (68 % et 67 %), mais plus fréquentes que chez les femmes de la population générale (57 %); les femmes de la population générale étaient plus susceptibles d'être impliquées dans des infractions liées à la drogue (28 % de la population générale contre 19 % du groupe témoin apparié et 22 % du groupe de délinquantes affiliées à un GMS, voir le tableau C1). Les femmes affiliées à un GMS étaient moins susceptibles de purger leur première peine de ressort fédéral que celles des deux autres groupes (76 % du groupe de délinquantes affiliées à un GMS contre 84 % des femmes de la population générale et 85 % de celles du groupe témoin apparié). Les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles que celles des deux autres groupes d'avoir une cote de sécurité maximale au cours de la période

d'étude (37 % du groupe des femmes affiliées à un GMS contre 9 % de la population générale et 10 % du groupe témoin apparié).

Le tableau C2 donne un aperçu des résultats concernant le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes pour les trois groupes de femmes. Parmi les femmes en détention, les trois groupes ont eu des cotes liées aux facteurs statiques similaires pendant la période d'étude (élevé – de 35 % à 39 %), mais le groupe de délinquantes affiliées à un GMS et le groupe témoin apparié étaient plus susceptibles d'avoir une cote de facteurs dynamiques élevée (68 % du groupe de délinquantes affiliées à un GMS et 65 % du groupe témoin apparié, contre 56 % de la population générale). Les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir une cote élevée à l'Indice du risque criminel (42 % du groupe des femmes affiliées à un GMS contre 16 % de la population générale et 24 % du groupe témoin apparié) et un faible potentiel de réinsertion (37 % du groupe des femmes affiliées à un GMS contre 24 % de la population générale et 28 % du groupe témoin apparié). Bien que les femmes ont des taux comparables de participation active à leur plan correctionnel (de 87 % à 90 %), les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir des indicateurs de besoins en ce qui concerne les fréquentations, les attitudes et l'emploi et les études, mais elles étaient comparables au groupe témoin apparié en ce qui concerne le comportement dans la collectivité, les relations matrimoniales et familiales et la vie personnelle et affective. Ces deux groupes étaient plus susceptibles d'avoir des indicateurs de besoins dans ces domaines que la population générale de femmes (voir le tableau C2). En outre, les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles que celles des deux autres groupes d'avoir un problème de toxicomanie modéré ou grave (83 % pour le groupe des délinquantes affiliées à un GMS contre 66 % pour la population générale de femmes et 73 % pour le groupe témoin apparié), bien que le groupe de délinquantes affiliées à un GMS et le groupe témoin apparié aient des proportions égales d'indicateurs de besoins en matière de toxicomanie lors de l'évaluation initiale des délinquantes (95 % contre 79 % de la population générale de femmes).

Le tableau C3 présente les résultats des comparaisons en ce qui concerne les indicateurs de certains domaines de besoins entre les groupes d'étude des femmes en détention. Les délinquantes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles (différence supérieure à 5 %) que celles des deux autres groupes : d'avoir des membres de la famille impliqués dans des activités criminelles; d'avoir des fréquentations criminelles; d'avoir des amis criminels; de résider dans une zone à forte criminalité; d'avoir un partenaire criminel; de soutenir la violence

instrumentale; d'être impulsives; de rechercher des sensations fortes; d'être manipulatrices envers les autres; d'être agressives envers les autres; et d'avoir une faible tolérance à la frustration.

Expériences en établissement des femmes

Les indicateurs de l'expérience en établissement comprenaient les accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité, les incidents en établissement, les transfèvements entre établissements et les griefs des délinquantes, comme le montre le tableau 6. Quel que soit l'indicateur examiné, les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles d'être accusées d'infractions disciplinaires avec verdict de culpabilité (83 % des délinquantes affiliées à un GMS contre 48 % de celles de la population générale et 54 % de celles du groupe témoin apparié) ou d'incidents en établissement (100 % des délinquantes affiliées à un GMS contre 70 % de celles de la population générale et 80 % de celles du groupe témoin), d'avoir des antécédents de transfèvements entre établissements³¹ (61 % des délinquantes affiliées à un GMS contre 25 % de celles de la population générale et 32 % de celles du groupe témoin apparié) et d'avoir déposé un grief (93 % des délinquantes affiliées à un GMS contre 63 % de celles de la population générale et 70 % de celles du groupe témoin apparié). En moyenne, elles avaient également un plus grand nombre de chacun de ces indicateurs (voir le tableau 6). Les trois incidents les plus fréquents, quel que soit le groupe d'étude, étaient liés aux voies de fait, au comportement et aux objets interdits. En ce qui concerne les griefs, les catégories les plus courantes étaient les conditions/pratiques courantes, les problèmes liés aux interactions et ceux liés aux visites/loisirs dans les trois groupes d'étude.

³¹ Comme la plupart des régions géographiques n'ont qu'un seul établissement pour femmes, la majorité des transfèvements entre établissements ont été interrégionaux.

Tableau 6

Comparaison des indicateurs d'expérience en établissement pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (en détention seulement)

Indicateurs	Délinquantes : Cohorte en détention		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale (N = 951)
	% (n)	% (n)	% (n)
Accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité	83 (34)	54 (22)	48 (458)
<i>Nombre moyen – Accusations M (ET)</i>	19 (33,8)	4 (8,4)	4 (11,9)
Incidents en établissement	100 (41)	80 (33)	70 (663)
<i>Nombre moyen – Incidents M (ET)</i>	27 (40,2)	8 (13,2)	7 (21,4)
<i>Lié à des voies de fait</i>	80 (33)	49 (20)	40 (382)
<i>Lié au comportement</i>	68 (28)	61 (25)	37 (350)
<i>Objets interdits</i>	76 (31)	54 (22)	37 (353)
Transfèrements entre établissements*	61 (25)	32 (13)	25 (233)
<i>Nombre moyen – Transfèrements M (ET)</i>	2,0 (4,4)	1 (1,9)	0,6 (2,0)
Griefs	93 (38)	63 (26)	70 (662)
<i>Nombre moyen – Griefs M (ET)</i>	10 (24,9)	3 (4,5)	5 (9,8)
<i>Conditions/pratiques courantes</i>	68 (28)	49 (20)	46 (442)
<i>Problèmes lors d'interactions</i>	51 (21)	32 (13)	36 (343)
<i>Visites/loisirs</i>	44 (18)	24 (10)	34 (327)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les transfèrements entre établissements comprennent les transfèrements interrégionaux et régionaux, ainsi que ceux au titre de l'article 81, d'urgence et fédéraux/provinciaux.

Le tableau 7 présente des renseignements sur les programmes correctionnels³² pour les délinquantes. Presque toutes les délinquantes avaient été aiguillées vers un programme correctionnel (y compris les volets d'engagement et de maintien des acquis; de 92 % à 100 %). L'examen des taux d'achèvement montre que les femmes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles de terminer tout programme, mais également d'avoir terminé un programme d'intensité modérée ou élevée (88 % des délinquantes affiliées à un GMS contre 67 % de la population générale et 71 % du groupe témoin apparié, voir le tableau 7). Cependant, ces analyses ne sont pas circonscrites aux programmes correctionnels actuels ou limitées à l'examen de l'achèvement du programme avant les dates d'admissibilité à la libération conditionnelle.

Tableau 7

Comparaison de l'information sur les programmes correctionnels pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (en détention seulement)

Indicateurs	Délinquantes : Cohorte en détention		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale (N = 951)
	% (n)	% (n)	% (n)
Affectées à un programme correctionnel	100 (41)	98 (40)	92 (875)
<i>Parmi les personnes affectées</i>			
<i>Achèvement de tout programme</i>	100 (41)	93 (37)	95 (835)
<i>Achèvement d'un programme d'intensité modérée ou élevée</i>	88 (36)	73 (29)	73 (637)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. Les programmes d'intensité modérée ou élevée comprennent les Programmes correctionnels pour les délinquantes, mais pourraient aussi comprendre les programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale qui ont été remplacés par ces Programmes. Compte tenu des modifications apportées dans les lignes directrices sur l'aiguillage vers des programmes correctionnels pendant la période visée par l'étude, lesquelles ont modifié l'admissibilité des délinquants aux programmes correctionnels, la proportion des programmes terminés a été calculée en fonction du nombre total de délinquantes dans chaque sous-groupe de l'étude. Certains changements apportés aux directives d'aiguillage vers les programmes peuvent avoir eu pour conséquence que des délinquantes n'ont pas été aiguillées vers des programmes correctionnels au cours de la période d'étude, tandis qu'elles auraient pu être admissibles conformément aux directives actuelles.

³² Comme il s'agit d'une population en détention, les renseignements sur les programmes correctionnels peuvent comprendre le Programme correctionnel pour délinquantes, ainsi que les programmes correctionnels pour délinquantes offerts auparavant et reconnus à l'échelle nationale.

Comme le montre le tableau C2 à l'annexe C, les besoins liés aux facteurs criminogènes en matière d'emploi et d'études étaient plus importants pour les délinquantes affiliées à un GMS, c'est pourquoi l'aiguillage vers des interventions en matière d'éducation et d'emploi ainsi que la participation à celles-ci ont été examinés (voir le tableau 8). Une plus grande proportion de délinquantes affiliées à un GMS a été aiguillée vers des interventions en matière d'éducation et d'emploi, en particulier par rapport à celles de la population générale de délinquantes en détention (éducation : 88 % des femmes du groupe des délinquantes affiliées à un GMS contre 78 % de celles de la population générale; emploi : 98 % des femmes du groupe des délinquantes affiliées à un GMS contre 84 % de celles de la population générale). Les taux d'aiguillage vers certains programmes d'emploi de CORCAN ont montré que les délinquantes affiliées à un GMS (24 %) étaient moins susceptibles d'être orientées vers ces programmes que celles de la population générale (32 %).

Les taux de participation aux programmes d'éducation et d'emploi ont également été examinés et présentés dans le tableau 8. Parmi les délinquantes orientées vers un programme d'éducation, 81 % des femmes affiliées à un GMS avaient participé, contre 76 % de celles du groupe témoin apparié et 71 % de celles de la population générale. Les taux de participation aux programmes d'emploi étaient beaucoup plus faibles, avec environ deux tiers des délinquantes participant à diverses possibilités d'emploi, ce qui était comparable dans tous les groupes d'étude. La participation était plus élevée pour les emplois ne relevant pas de CORCAN chez les délinquantes affiliées à un GMS et celles de la population générale (voir le tableau 8). Le taux d'emplois relevant de CORCAN était plus faible dans le groupe des délinquantes affiliées à un GMS que dans les deux autres groupes (40 % contre 58 % des femmes du groupe témoin apparié et 54 % des femmes de la population générale). Enfin, bien que l'aiguillage vers des programmes de certification professionnelle ait été faible (de 11 % à 17 %), la majorité des délinquantes orientée vers ces initiatives d'emploi ont participé à ces programmes de certification.

Tableau 8

Comparaison de l'information relative à l'éducation et à l'emploi pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (en détention seulement)

Indicateurs	Délinquantes : Cohorte en détention		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale (N = 951)
	% (n)	% (n)	% (n)
Aiguillées vers un programme d'éducation	88 (36)	83 (34)	78 (740)
<i>Parmi les délinquantes aiguillées, celles ayant participé à un programme d'éducation</i>	81 (29)	76 (26)	71 (524)
Aiguillées vers un programme d'emploi ou d'employabilité	98 (40)	93 (38)	84 (796)
<i>Parmi les délinquantes aiguillées, celles ayant participé à un programme d'emploi</i>	65 (26)	63 (19)	67 (530)
Aiguillées vers un programme d'emploi de CORCAN	24 (10)	29 (12)	32 (304)
<i>Parmi les délinquantes aiguillées, celles ayant participé à un programme d'emploi de CORCAN</i>	40 (4)	58 (7)	54 (164)
Aiguillées vers un emploi ne relevant pas de CORCAN	98 (40)	85 (35)	77 (730)
<i>Parmi les délinquantes aiguillées, celles ayant participé à un programme d'emploi ne relevant pas de CORCAN</i>	60 (24)	46 (16)	61 (447)

Indicateurs	Délinquantes : Cohorte en détention		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale (N = 951)
	% (n)	% (n)	% (n)
Aiguillées vers un autre programme de certification professionnelle	17 (7)	17 (7)	11 (100)
<i>Parmi les délinquantes aiguillées, celles ayant participé à un autre programme de certification professionnelle</i>	100 (7)	86 (6)	99 (99)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. *CORCAN est un organisme opérationnel spécial du SCC chargé des programmes d'emploi et d'employabilité pour les délinquants. Il propose une formation professionnelle et une certification dans les domaines de la fabrication, du textile, de la construction, de l'agriculture et d'autres services (p. ex. le démontage de véhicules, les activités de blanchisserie industrielle, l'impression, l'assemblage et les tests électroniques, et la gravure au laser).

Cohorte des femmes en liberté dans la collectivité

Caractéristiques descriptives

Le tableau C1 à l'annexe C présente également les données démographiques et les renseignements sur la peine et les infractions pour les groupes des délinquantes dans la collectivité. En moyenne, les femmes du groupe des délinquantes affiliées à un GMS et du groupe témoin apparié étaient plus jeunes que celles de la population générale (de 35 à 37 ans contre 41 ans). Les femmes du groupe des délinquantes affiliées à un GMS et du groupe témoin apparié étaient plus susceptibles de se trouver dans la région des Prairies (52 % et 54 %) ou de l'Ontario (23 % et 21 %) pendant la période d'étude, tandis que 30 % des délinquantes de la population générale se trouvaient dans les Prairies et 27 % dans la région du Pacifique (voir le tableau C1). Les résultats concernant la région d'admission étaient comparables à ceux de la cohorte de femmes en détention, les femmes affiliées à un GMS étant plus susceptibles d'être admises dans la région des Prairies (62 %) que celles du groupe apparié (54 %) et de la population générale (32 %). Les deux tiers (67 %) des délinquantes affiliées à un GMS et du groupe témoin apparié étaient autochtones, contre 23 % des délinquantes de la population générale; plus de la moitié (51 %) de la population générale de femmes était blanche. Enfin, les femmes du groupe des délinquantes affiliées à un GMS étaient les moins susceptibles de purger une peine de moins de quatre ans (63 % contre 67 % des femmes du groupe témoin apparié et 70 % de celles de la population générale).

Les infractions avec violence varient entre les trois groupes d'étude (48 % pour les délinquantes affiliées à un GMS, 54 % pour celles du groupe témoin apparié et 40 % pour celles de la population générale); les femmes de la population générale sont plus susceptibles d'être impliquées dans des infractions liées à la drogue (38 % contre 23 % pour les délinquantes affiliées à un GMS et 29 % pour celles du groupe témoin apparié, voir le tableau C1). Les délinquantes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles de purger une seconde peine ou une peine subséquente (première peine : 71 % des délinquantes affiliées à un GMS contre 85 % de celles du groupe témoin apparié et 90 % de celles de la population générale). Avant la mise en liberté, les délinquantes affiliées à un GMS étaient également plus susceptibles que celles des deux autres groupes d'avoir une cote de sécurité maximale (16 % contre 2 % pour les délinquantes de la population générale et celles du groupe témoin apparié).

Les données sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes sont présentées

dans le tableau C2. Les délinquantes affiliées à un GMS présentaient un risque statique plus élevé que celles des deux autres groupes (27 % contre 23 % pour les femmes du groupe apparié et 10 % pour celles de la population générale). Par ailleurs, bien que les données soient comparables pour les délinquantes affiliées à un GMS et celles du groupe témoin apparié, les besoins dynamiques de ces deux groupes étaient plus élevés que ceux de la population générale (33 % chacun contre 24 % pour la population générale). Les délinquantes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir une cote élevée à l'IRC (31 % contre 7 % pour la population générale et 10 % pour le groupe témoin apparié) et moins susceptibles de participer activement à leur plan correctionnel (46 % contre 70 % pour la population générale et 75 % pour le groupe témoin apparié). Les délinquantes affiliées à un GMS et celles du groupe témoin apparié étaient moins susceptibles de faire preuve d'engagement que les délinquantes de la population générale (88 % pour les délinquantes affiliées à un GMS et 90 % pour celles du groupe témoin apparié, contre 94 % pour celles de la population générale). Les femmes affiliées à un GMS étaient les plus susceptibles d'avoir des indicateurs de besoins en matière de fréquentations et d'attitudes par rapport aux autres groupes de l'étude. En ce qui concerne le comportement dans la collectivité, l'emploi et les études, les relations matrimoniales et familiales et la toxicomanie (y compris les problèmes modérés et graves), les résultats des délinquantes affiliées à un GMS et de celles du groupe témoin apparié étaient comparables, mais supérieurs à ceux de la population générale de délinquantes. C'est dans le groupe témoin apparié que les besoins liés à la vie personnelle et affective ont été le plus fortement recensés (voir le tableau C2).

Des analyses supplémentaires liées à des indicateurs de besoins particuliers montrent que les femmes affiliées à un GMS sont plus susceptibles (voir le tableau C3) : de ne pas avoir de diplôme d'études secondaires; d'avoir des antécédents professionnels instables; d'avoir été sans emploi au moment de l'arrestation; d'avoir subi de mauvais traitements pendant l'enfance; d'avoir été témoin de violence familiale pendant l'enfance; d'avoir des membres de la famille impliqués dans des activités criminelles; de commettre des actes de violence familiale; de ne pas avoir de responsabilités parentales; d'avoir des problèmes financiers; d'avoir eu recours à l'aide sociale; d'avoir des fréquentations criminelles; d'avoir des amis criminels; de résider dans une zone à forte criminalité; d'avoir un partenaire criminel; de soutenir la violence instrumentale; d'avoir des attitudes négatives à l'égard de la justice pénale ou du système correctionnel; de rechercher des sensations fortes; ou d'être agressives à l'égard des autres.

Caractéristiques relatives à la mise en liberté et résultats pour les femmes

Le tableau 9 présente les caractéristiques relatives à la mise en liberté des délinquantes des groupes dans la collectivité. Les délinquantes de la population générale étaient plus susceptibles d'obtenir une libération discrétionnaire (63 % en semi-liberté ou libération conditionnelle totale) que les femmes affiliées à un GMS et les femmes du groupe témoin apparié (40 % chacune). Une plus grande proportion de femmes affiliées à un GMS en étaient à leur seconde libération ou à une libération ultérieure (77 % à leur premier terme) par rapport à celles du groupe apparié (81 %) et de la population générale (90 %). Les délinquantes affiliées à un GMS étaient plus susceptibles d'être soumises à une condition d'assignation à résidence lors de leur mise en liberté (17 % contre 6 % de la population générale et 13 % du groupe témoin apparié) et étaient plus susceptibles que les délinquantes de la population générale de se faire imposer quatre rencontres en personne par mois avec leur agent de libération conditionnelle dans la collectivité (25 % contre 14 % de celles du groupe témoin apparié et 15 % de celles de la population générale; voir le tableau 9).

Tableau 9

Comparaison des caractéristiques de mise en liberté pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Délinquantes : Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)
Type de libération (apparié)			
<i>Mise en liberté discrétionnaire</i>	40 (21)	40 (21)	63 (899)
<i>Mise en liberté non discrétionnaire</i>	60 (31)	60 (31)	37 (630)
Premier terme de libération	77 (40)	81 (42)	90 (1 520)
Condition d'assignation à résidence	17 (9)	13 (7)	6 (102)
Fréquence des contacts			
<i>Quatre rencontres en personne (niveau A)</i>	25 (13)	14 (7)	15 (258)
<i>Deux rencontres en personne (niveau B)</i>	44 (23)	44 (23)	36 (605)
<i>Une rencontre en personne par mois (niveau C) ou moins (niveau D, E et I)</i>	17 (9)	25 (13)	38 (639)
<i>Non précisé</i>	14 (7)	17 (9)	11 (191)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

L'information sur les résultats postlibératoires est présentée au tableau 10. Les femmes affiliées à un GMS et celles du groupe apparié étaient plus susceptibles de voir leur libération suspendue (44 % et 40 %, respectivement, contre 28 % des femmes de la population générale), la

libération des délinquantes du groupe témoin apparié étant suspendue plus rapidement que celle des autres groupes (7 mois contre de 10 à 13 mois, en moyenne). La violation des conditions ou la prévention de la violation des conditions étaient les raisons les plus courantes de la suspension de la mise en liberté, quel que soit le groupe d'étude. Cependant, le groupe des délinquantes affiliées à un GMS était plus susceptible d'avoir une suspension de la mise en liberté en raison d'un défaut de se présenter (32 % contre 15 % des délinquantes de la population générale et 19 % de celles du groupe témoin apparié; voir le tableau 10). Les réincarcérations concernaient de 8 % à 15 % des femmes des groupes d'étude. Les délinquantes affiliées à un GMS sont restées moins longtemps dans la collectivité avant la réincarcération que celles des autres groupes (8 mois contre de 11 à 12 mois, en moyenne).

Tableau 10

Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les femmes affiliées à un GMS, les femmes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Délinquantes : Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	44 (23)	40 (21)	28 (466)
Jours avant la première suspension M (ET)	395 (1 127,0)	225 (229,6)	314 (718,7)
Motifs généraux de la suspension			
<i>Violation des conditions de libération/prévention de la violation</i>	69 (16)	67 (14)	72 (334)
<i>Protection de la société</i>	26 (6)	33 (7)	28 (129)
Motifs particuliers de la suspension			
<i>Violation des conditions</i>	41 (9)	29 (6)	40 (186)
<i>Défaut de se présenter</i>	32 (7)	19 (*)	15 (69)
<i>Risque accru de détérioration du comportement</i>	18 (*)	38 (8)	27 (123)
Toute réincarcération	10 (5)	15 (8)	8 (135)
Toute nouvelle infraction	0 (0)	8 (*)	2 (30)
Jours avant la réincarcération M (ET)	245 (88,0)	367 (216,8)	334 (221,6)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Sous-analyse par groupe ethnoculturel pour les hommes

Cohorte d'hommes en détention

On a réalisé un examen des caractéristiques et des indicateurs particuliers de l'expérience en établissement des hommes autochtones, blancs, noirs, asiatiques et de tous les autres groupes ethnoculturels^{33, 34} (voir les annexes D à H). La présente section met en évidence les tendances générales des résultats.

Hommes autochtones

Les hommes autochtones en détention représentaient 47 % des délinquants affiliés à un GMS³⁵ et du groupe témoin apparié, et 25 % de la population carcérale générale. Plus des trois quarts (77 %) des délinquants autochtones affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié étaient des membres des Premières Nations, suivis des Métis avec 23 % et des Inuits avec 1 %. Dans la population générale de délinquants, les deux tiers (65 %) étaient des membres des Premières Nations, 30 % des Métis et 5 % des Inuits. Comme le montre le tableau D1 à l'annexe D, les hommes autochtones affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié étaient plus jeunes (en moyenne, 32-33 ans contre 38 ans), plus susceptibles d'habiter la région des Prairies (72 % contre 46 %) et moins susceptibles de purger une peine de moins de 4 ans (38 % contre 47 %) que les hommes autochtones de la population générale des délinquants au cours de la période d'étude. Bien que les trois groupes aient commis des infractions avec violence dans des proportions similaires (de 77 % à 82 %), les délinquants autochtones affiliés à un GMS étaient les moins susceptibles de purger une première peine de ressort fédéral (56 % contre 63 % pour la population générale et 74 % pour le groupe témoin apparié) et les plus susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale pendant la période d'étude (31 % par rapport à 13 % pour la population générale et 16 % pour le groupe témoin apparié). Le tableau D2 présente les renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes. Dans l'ensemble, les délinquants autochtones affiliés à un GMS présentaient un risque statique, des besoins

³³ La présentation des résultats de la sous-analyse par groupe ethnoculturel se fonde sur la proportion globale de chaque groupe ethnoculturel parmi les délinquants affiliés à un GMS de la population en détention.

³⁴ En raison du petit nombre de femmes affiliées à un GMS qui n'étaient pas autochtones ($n = 4$ pour la cohorte en détention et $n = 17$ pour la cohorte dans la collectivité), des sous-analyses par groupe ethnoculturel n'ont pas été réalisées.

³⁵ Les hommes autochtones étaient affiliés aux GMS suivants : 44 % à des gangs de rue, 44 % à des gangs autochtones, 6 % à des bandes de motards criminalisées/du crime organisé traditionnel, 4 % à des gangs de détenus et 2 % aux autres GMS.

dynamiques et une cote à l'IRC plus élevés, et étaient plus susceptibles d'avoir un faible potentiel de réinsertion et de ne pas être engagés envers leur plan correctionnel que ceux des deux autres groupes. Comme pour l'ensemble de la cohorte en détention, les hommes autochtones affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que les délinquants des autres groupes d'étude d'avoir des indicateurs de besoins en matière de fréquentations, d'attitudes, et d'emploi et études. Les tableaux D3 et D4 montrent les indicateurs d'expérience en établissement et la participation aux programmes correctionnels des trois groupes. Les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'être accusés d'infractions disciplinaires avec verdict de culpabilité, d'être impliqués dans des incidents en établissement, d'obtenir des résultats d'analyse d'urine positifs et d'avoir déposé un grief que ceux des deux autres groupes (voir le tableau D3) et étaient également plus susceptibles d'avoir été affectés à un programme correctionnel (tableau D4). Ils étaient tout aussi susceptibles que les hommes autochtones des deux autres groupes d'avoir suivi un programme d'intensité modérée ou élevée.

Hommes blancs

Les hommes blancs représentaient 23 % des délinquants affiliés à un GMS³⁶ et du groupe apparié, contre 51 % de la population générale de délinquants. Comme le montre le tableau E1 à l'annexe E, les trois groupes étaient comparables en ce qui concerne l'âge au cours de la période d'étude, et des proportions similaires se trouvaient dans la région du Québec (de 29 % à 30 %); cependant, les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe apparié étaient plus susceptibles de se trouver dans les régions des Prairies (27 % contre 20 %) et du Pacifique (20 % contre 15 %), mais moins susceptibles de se trouver dans les régions de l'Ontario (16 % contre 24 %) ou de l'Atlantique (7 % contre 13 %). Les hommes blancs affiliés à un GMS étaient moins susceptibles que ceux de la population générale de purger une peine de moins de quatre ans (27 % contre 43 %), d'en être à leur première peine de ressort fédéral (41 % contre 62 %), ou d'avoir commis une infraction avec violence (64 % contre 70 %). Ils étaient plus susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale (25 % contre 11 %). Les hommes blancs affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux des autres groupes : d'avoir une cote élevée pour les facteurs statiques ou dynamiques, d'avoir un IRC élevé, d'avoir un faible potentiel de réinsertion

³⁶ Les hommes blancs en détention étaient affiliés aux GMS suivants : 39 % à une bande de motards criminalisée/groupe du crime organisé traditionnel, 38 % à un gang de rue, 9 % à un gang de prison, 6 % à un gang autochtone, 5 % à un groupe militant pour la suprématie blanche et 8 % aux autres GMS.

et de ne pas être engagés dans leur plan correctionnel. Comme nous l'avons déjà indiqué, les hommes blancs affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir des indicateurs de besoins en matière de fréquentations, d'attitudes et d'emploi et études (voir le tableau E2). Les indicateurs d'expérience en établissement, comme le montre le tableau E3, indiquent qu'une fois encore, les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux des deux autres groupes d'avoir un comportement problématique en établissement. Les données sur les programmes correctionnels révèlent des tendances similaires en ce qui concerne l'affectation à un programme et l'achèvement d'un programme d'intensité modérée ou élevée (voir le tableau E4).

Hommes noirs

Les hommes noirs représentaient 13 % des délinquants affiliés à un GMS³⁷ et du groupe témoin apparié, contre 6 % de la population carcérale générale. Tous les résultats pour cette sous-population sont présentés à l'annexe F. Comme le montre le tableau F1, environ la moitié (49 %) des trois groupes d'étude se trouvaient dans la région de l'Ontario. Les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe témoin apparié étaient moins susceptibles que les délinquants noirs de la population générale de purger une peine de moins de quatre ans (23 % contre 34 %). Les trois groupes avaient des proportions comparables de délinquants ayant commis une infraction avec violence (de 75 % à 78 %), mais les hommes noirs affiliés à un GMS étaient moins susceptibles de purger leur première peine de ressort fédéral (65 % contre 72 % pour ceux du groupe apparié et 74 % pour ceux de la population générale) et étaient plus susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale (28 % pour les délinquants affiliés à un GMS contre 17 % pour ceux de la population générale et 23 % pour ceux du groupe témoin apparié). Le tableau F2 présente les renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes pour tous les hommes noirs de la cohorte en détention. Les hommes noirs affiliés à un GMS présentaient un risque statique et des besoins dynamiques plus élevés et étaient plus susceptibles d'avoir une cote élevée à l'IRC (47 % des délinquants affiliés à un GMS contre 31 % de ceux de la population générale et 37 % de ceux du groupe témoin apparié) et un faible potentiel de réinsertion (65 % des délinquants affiliés à un GMS contre 47 % de ceux de la population générale et 55 % de ceux du groupe témoin apparié). Comme pour l'ensemble de la population en détention et la sous-population autochtone, les hommes noirs affiliés à un GMS

³⁷ Les hommes noirs en détention étaient affiliés aux GMS suivants : 95 % à un gang de rue, 3 % à un gang de prison et 2 % aux autres GMS.

étaient plus susceptibles d'avoir des besoins en matière de fréquentations, d'attitudes et d'emploi et études que les autres (voir le tableau F2). Les renseignements relatifs à l'expérience en établissement sont présentés dans le tableau F3, qui montre qu'une plus grande proportion d'hommes noirs affiliés à un GMS avaient fait l'objet d'accusations d'infractions disciplinaires avec verdict de culpabilité, de résultat positif à une analyse d'urine aléatoire, d'incidents en établissement, de transfèrements entre établissements et de dépôt de griefs. Le tableau F4 montre que les délinquants noirs affiliés à un GMS et ceux du groupe témoin apparié étaient plus susceptibles que ceux de la population générale d'être aiguillés vers un programme correctionnel; toutefois, des proportions similaires des trois groupes avaient suivi des programmes d'intensité modérée ou élevée (de 52 % à 57 %).

Hommes asiatiques

Une proportion faible de délinquants dans la cohorte en détention a été répertoriée comme asiatique : 5 % des délinquants affiliés à un GMS³⁸ et du groupe témoin apparié et 4 % de la population générale en détention. Tous les tableaux figurent à l'annexe G. Les hommes asiatiques du groupe des délinquants affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié étaient plus jeunes (33 ou 34 ans contre 39 ans) et plus susceptibles de se trouver dans la région du Pacifique que les autres (35 % contre 23 %). Les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe apparié étaient moins susceptibles de purger une peine de moins de quatre ans (27 % contre 37 %), tandis que les délinquants affiliés à un GMS étaient moins susceptibles d'en être à leur première peine de ressort fédéral (70 % contre 78 % de ceux du groupe apparié et 85 % de ceux de la population générale). Les hommes asiatiques de la population générale étaient les moins susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale (9 % pour la population générale contre 18 % pour le groupe témoin apparié et 21 % pour les délinquants affiliés à un GMS, voir le tableau G1). Les hommes asiatiques affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir un IRC élevé (32 % contre 14 % de ceux de la population générale et 24 % de ceux du groupe témoin apparié, voir le tableau G2), ainsi qu'une cote de facteur statique plus élevée et d'avoir un faible potentiel de réinsertion que les autres. Les fréquentations, les attitudes et l'emploi et les études sont également les besoins liés aux facteurs criminogènes les plus importants pour les délinquants

³⁸ Les hommes asiatiques en détention étaient affiliés aux GMS suivants : 72 % à un gang de rue, 10 % à un gang asiatique, 8 % à une organisation terroriste, 5 % à un gang de prison, 4 % à une bande de motards criminalisée/groupe du crime organisé traditionnel et 1 % aux autres GMS.

affiliés à un GMS dans cette sous-population. Le tableau G3 indique que les délinquants affiliés à un GMS continuent d'être plus susceptibles d'avoir des indicateurs d'expériences en établissement; ils étaient également plus susceptibles d'être aiguillés vers un programme correctionnel et de terminer un programme d'intensité modérée ou élevée (voir le tableau G4).

Hommes des autres groupes ethnoculturels

Les autres groupes ethnoculturels représentent 11 % des délinquants affiliés à un GMS³⁹ et des groupes témoins appariés et 14 % de la population générale en détention. Les tableaux de cette sous-population figurent à l'annexe H. Les données démographiques et les renseignements sur les peines et les infractions figurant dans le tableau H1 montrent les mêmes tendances sur le plan des résultats que l'analyse ethnoculturelle des autres sous-populations (les Autochtones, les Noirs, les Blancs et les Asiatiques). Les délinquants affiliés à un GMS présentent de façon constante un risque et des besoins plus élevés (voir le tableau H2), sont plus susceptibles d'avoir un comportement problématique en établissement (voir le tableau H3), d'être aiguillés vers un programme correctionnel et de le mener à terme (voir le tableau H4) que les autres.

Cohorte des hommes dans la collectivité

Un examen des caractéristiques et des indicateurs particuliers associés aux résultats postlibératoires pour les groupes d'hommes autochtones, blancs, noirs, asiatiques et tous les autres groupes ethnoculturels a été réalisé (voir les annexes D à H), et les résultats globaux sont présentés.

Hommes autochtones

Les hommes autochtones dans la collectivité représentaient 25 % des délinquants affiliés à un GMS⁴⁰ et du groupe témoin apparié, et 15 % de la population générale. Plus des deux tiers (68 %) des délinquants autochtones affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié étaient des membres des Premières Nations, tandis que 32 % étaient des Métis. Dans la population générale, moins des deux tiers (63 %) étaient des Premières Nations, 32 % des Métis et 5 % des Inuits. Le tableau D1 à l'annexe D montre que les hommes autochtones affiliés à un GMS et du groupe

³⁹ Les hommes d'autres groupes ethnoculturels qui étaient en détention étaient affiliés aux GMS suivants : 66 % à un gang de rue, 17 % à un gang autochtone, 7 % à une bande de motards criminalisée/groupe du crime organisé traditionnel, 6 % à un gang de prison et 4 % aux autres GMS.

⁴⁰ Les hommes autochtones dans la collectivité étaient affiliés aux GMS suivants : 42 % à un gang de rue, 42 % à un gang autochtone, 12 % à une bande de motards criminalisée/groupe du crime organisé traditionnel, 4 % aux autres GMS.

témoin apparié étaient plus jeunes (en moyenne, 35 ans contre 41 ans), plus susceptibles de se trouver dans la région des Prairies (66 % contre 44 %) et moins susceptibles de purger une peine de moins de 4 ans (48 % et 49 %, respectivement, contre 59 % pour la population générale) que ceux de la population générale au cours de la période d'étude. Bien que les trois groupes aient commis des infractions avec violence dans des proportions similaires (de 70 % à 71 %), les délinquants affiliés à un GMS étaient les moins susceptibles de purger une première peine de ressort fédéral (56 % contre 71 % pour le groupe témoin apparié et la population générale) et étaient plus susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale avant la libération (16 % par rapport à 4 % et 5 % pour les deux autres groupes). Le tableau D2 présente les renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes. Dans l'ensemble, les délinquants affiliés à un GMS présentaient un risque statique plus élevé, des besoins dynamiques plus importants et un IRC plus élevé, et étaient plus susceptibles d'avoir un faible potentiel de réinsertion. Les hommes autochtones affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux des autres groupes d'étude d'avoir des indicateurs de besoins en matière de fréquentations, d'attitudes et d'emploi et études. Comme le montre le tableau D5, 86 % des délinquants autochtones affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié étaient visés par une libération d'office ou une ordonnance de surveillance de longue durée contre 62 % de ceux de la population générale. Les conditions d'assignation à résidence étaient plus fréquentes pour les délinquants autochtones affiliés à un GMS (36 % contre 23 % pour la population générale et 25 % pour le groupe témoin apparié). Ces derniers étaient plus susceptibles de devoir se présenter à quatre rencontres en personne par mois avec leur agent de libération conditionnelle (47 % contre 32 % pour la population générale et 39 % pour le groupe témoin apparié). L'examen des résultats postlibératoires dans le tableau D6 montre que les délinquants autochtones affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'être visés par une suspension de leur libération ou d'être réincarcérés, et que les deux résultats se sont produits plus rapidement pour les délinquants autochtones affiliés à un GMS que pour ceux du groupe témoin ou ceux de la population générale.

Hommes blancs

Les hommes blancs représentaient 33 % des délinquants affiliés à un GMS⁴¹ et du groupe témoin apparié, contre 56 % de la population générale de délinquants dans la collectivité. Comme le montre le tableau E1 de l'annexe E, les trois groupes étaient comparables sur le plan de l'âge au cours de la période d'étude, et la même proportion de chaque groupe se trouvait dans la région du Québec (34 %); toutefois, les délinquants blancs affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié étaient moins susceptibles de se trouver dans la région de l'Atlantique que ceux de la population générale (5 % contre 14 %). Les hommes blancs affiliés à un GMS étaient moins susceptibles que la population générale de purger une peine de moins de quatre ans (33 % contre 56 %), d'en être à leur première peine de ressort fédéral (56 % contre 76 %), ou d'avoir commis une infraction avec violence (44 % contre 60 %). Ils étaient plus susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale au moment de leur libération (11 % des délinquants affiliés à un GMS contre 3 % de ceux de la population générale et 5 % du groupe témoin apparié). Les hommes blancs affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux des autres groupes d'avoir un IRC élevé ou un faible potentiel de réinsertion. Comme nous l'avons déjà indiqué, les hommes blancs affiliés à un GMS sont plus susceptibles d'avoir des besoins en matière de fréquentations, d'attitudes et d'emploi et études (voir le tableau E2). Le tableau E5 présente les renseignements postlibératoires pour les délinquants blancs. Les libérations non discrétionnaires (libération d'office ou ordonnance de surveillance de longue durée) étaient plus fréquentes chez les délinquants affiliés à un GMS et chez ceux du groupe apparié que dans la population générale de délinquants dans la collectivité (58 % pour les délinquants affiliés à un GMS et 60 % pour ceux du groupe apparié contre 46 % pour ceux de la population générale). Les hommes blancs affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux de la population générale d'être assujettis à des conditions d'assignation à résidence (18 % contre 12 %). Environ un quart de tous les groupes d'étude devaient avoir quatre rencontres en personne par mois avec leur agent de libération conditionnelle (23 % à 28 %). Le tableau E6 présente les résultats postlibératoires. La proportion de suspensions de la libération dans les trois groupes était similaire (de 29 % à 34 %), bien qu'elle soit plus élevée dans le groupe témoin apparié. La tendance est similaire pour les réincarcérations, bien que les délinquants affiliés à un GMS étaient visés par une suspension de

⁴¹ Les hommes blancs dans la collectivité étaient affiliés aux GMS suivants : 56 % à une bande de motards criminalisée/groupe du crime organisé traditionnel, 30 % à un gang de rue, 4 % à un gang de prison, 4 % à un groupe militant pour la suprématie blanche, 3 % à un gang autochtone et 4 % aux autres GMS.

leur libération ou étaient réincarcérés le plus rapidement.

Hommes noirs

Les délinquants noirs représentaient 15 % des délinquants affiliés à un GMS⁴² et du groupe témoin apparié, contre 5 % de la population générale des hommes dans la collectivité. Tous les résultats pour cette sous-population sont présentés à l'annexe F. Comme le montre le tableau F1, près des deux tiers (62 %) des délinquants affiliés à un GMS et du groupe apparié vivaient dans la région de l'Ontario, comparativement à 54 % des hommes noirs dans la collectivité. Les délinquants noirs affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié étaient moins susceptibles que ceux de la population générale de purger une peine de moins de quatre ans (39 % et 40 %, respectivement, contre 52 % pour la population générale). Les hommes noirs affiliés à un GMS étaient les moins susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence (49 % contre 56 % pour la population générale et 66 % pour le groupe témoin apparié). Des proportions comparables des trois groupes purgeaient leur première peine de ressort fédéral (de 79 % à 80 %), et les délinquants affiliés à un GMS étaient légèrement moins susceptibles d'être libérés d'un établissement à sécurité minimale (23 % contre 30 % pour le groupe témoin apparié et 45 % pour la population générale). Le tableau F2 présente les renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes pour tous les hommes noirs dans la collectivité. Les hommes noirs affiliés à un GMS présentaient un risque statique et des besoins dynamiques plus élevés et étaient plus susceptibles d'avoir un IRC élevé (33 % contre 18 % pour ceux de la population générale et 22 % pour ceux du groupe témoin apparié) et un faible potentiel de réinsertion (22 % contre 11 % pour ceux de la population générale et 13 % pour ceux du groupe témoin apparié) que ceux des deux autres groupes. Les hommes noirs affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir des indicateurs de besoins dans les domaines des fréquentations, des attitudes et de l'emploi et études que ceux des deux autres groupes (voir le tableau F2). Le tableau F5 présente les renseignements postlibératoires des délinquants noirs. Les libérations non discrétionnaires (libération d'office ou ordonnance de surveillance de longue durée) étaient plus fréquentes chez les délinquants affiliés à un GMS et chez ceux du groupe apparié que dans la population générale de délinquants dans la collectivité (73 % contre 53 %). Si l'on compare les délinquants affiliés à un GMS et ceux de la population générale, les conditions d'assignation à

⁴² Les hommes noirs dans la collectivité étaient affiliés aux GMS suivants : 96 % à un gang de rue, 2 % à une bande de motards criminalisée/groupe du crime organisé traditionnel, 2 % aux autres GMS.

résidence étaient plus fréquentes pour les délinquants noirs affiliés à un GMS (27 % contre 15 %), de même que l'imposition de quatre rencontres en personne par mois avec leur agent de libération conditionnelle (38 % contre 25 %). Le tableau F6 présente les conclusions concernant les résultats postlibératoires. Les hommes noirs affiliés à un GMS étaient les plus susceptibles de voir leur libération suspendue ou d'être réincarcérés, bien que les hommes noirs du groupe témoin apparié aient vu leur libération suspendue et aient été réincarcérés plus rapidement que les délinquants affiliés à un GMS.

Hommes asiatiques

Une proportion plus faible de délinquants dans la cohorte dans la collectivité a été répertoriée comme asiatique : 7 % des délinquants affiliés à un GMS⁴³ et du groupe témoin apparié et 5 % de la population générale dans la collectivité. Tous les tableaux figurent à l'annexe G. Les hommes asiatiques du groupe de délinquants affiliés à un GMS et du groupe témoin apparié étaient plus susceptibles d'habiter dans la région du Pacifique (39 % contre 23 % de la population générale). Les délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe apparié étaient moins susceptibles de purger une peine de moins de quatre ans (29 % et 33 % respectivement contre 52 % pour la population générale), tandis que les délinquants affiliés à un GMS étaient moins susceptibles d'en être à leur première peine de ressort fédéral (75 % contre 84 % pour ceux du groupe apparié et 90 % pour ceux de la population générale). Quel que soit le groupe d'étude, des proportions plus faibles d'hommes asiatiques étaient considérées comme présentant un risque statique ou des besoins dynamiques élevés (voir le tableau G2); les fréquentations, les attitudes et l'emploi et les études continuent d'être les domaines de besoins liés aux facteurs criminogènes les plus importants pour les délinquants affiliés à un GMS dans cette sous-population. Les tableaux G5 et G6 présentent les renseignements postlibératoires. Plus de la moitié (54 %) des délinquants affiliés à un GMS et du groupe apparié avaient obtenu une libération non discrétionnaire, contre un tiers des hommes asiatiques de la collectivité. L'examen des résultats postlibératoires montre que les hommes asiatiques affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que les hommes asiatiques de la population générale dans la collectivité de voir leur libération suspendue (28 % contre 17 %), bien que ceux du groupe témoin apparié aient été

⁴³ Les hommes asiatiques dans la collectivité étaient affiliés aux GMS suivants : 58 % à un gang de rue, 22 % à un gang asiatique, 9 % à une bande de motards criminalisée/groupe du crime organisé traditionnel, 6 % à un gang de prison et 5 % aux autres GMS.

suspendus et réincarcérés le plus rapidement (voir le tableau G6).

Hommes d'autres groupes ethnoculturels

Les autres groupes ethnoculturels représentent 20 % des délinquants affiliés à un GMS⁴⁴ et du groupe témoin apparié et 19 % de la population générale dans la collectivité. Les tableaux portant sur cette sous-population figurent à l'annexe H. Comparés à la population générale dans la collectivité, les hommes affiliés à un GMS étaient moins susceptibles de purger une peine de moins de quatre ans, d'avoir commis une infraction avec violence ou d'en être à leur première peine de ressort fédéral (voir le tableau H1). Les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux de population générale d'avoir un IRC élevé (31 % contre 16 %) et un faible potentiel de réinsertion sociale (20 % contre 11 %), comme le montre le tableau H2. Les fréquentations, les attitudes et l'emploi et les études continuent d'être les besoins prédominants des délinquants affiliés à un GMS. Les indicateurs postlibératoires présentés au tableau H5 montrent que les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux de la population générale d'obtenir une libération non discrétionnaire (78 % contre 57 %) ou d'être soumis à une condition d'assignation à résidence (21 % contre 13 %). Les hommes affiliés à un GMS étaient plus susceptibles de voir leur libération suspendue ou d'être réincarcérés, mais ils avaient passé plus de temps dans la collectivité que ceux des deux autres groupes avant d'obtenir ces résultats (voir le tableau H6).

⁴⁴ Les hommes d'autres groupes ethnoculturels qui étaient dans la collectivité étaient affiliés aux GMS suivants : 55 % à un gang de rue, 27 % à une bande de motards criminalisée/groupe du crime organisé traditionnel, 13 % à un gang autochtone et 5 % aux autres GMS.

Analyse

Le présent rapport a pour objet de comparer les caractéristiques et les comportements des délinquants affiliés à un GMS à ceux d'un groupe témoin apparié de délinquants non affiliés à un GMS ainsi qu'à ceux de la population générale de délinquants, tant en détention que dans la collectivité. Les comparaisons entre les groupes d'étude portent principalement sur les données démographiques, les renseignements sur la peine et l'infraction, l'information sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes, ainsi que les indicateurs relatifs aux expériences en établissement et aux résultats après la libération. Les résultats pour les hommes et les femmes ont été examinés séparément, et des sous-analyses supplémentaires pour les hommes par groupe ethnoculturel ont été réalisées.

Pour les hommes, la comparaison des groupes de délinquants affiliés et non affiliés à un GMS avec la population générale des hommes délinquants a révélé des différences uniques, en particulier en ce qui concerne les variables utilisées pour créer le groupe témoin apparié (groupe ethnoculturel, genre, région relevant de la compétence du SCC pendant la période d'étude, catégorie d'âge et durée de la peine). Par exemple, qu'il s'agisse de la cohorte en détention ou de celle dans la collectivité, les hommes délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe apparié étaient plus susceptibles d'être plus jeunes, de vivre dans la région des Prairies au moment de l'étude, ou d'être d'origine autochtone ou noire, mais ils étaient moins susceptibles de purger une peine de courte durée (moins de quatre ans). Des résultats similaires ont été obtenus pour les femmes affiliées à un GMS et celles du groupe témoin apparié par rapport à celles de la population générale de délinquantes, bien que la proportion de délinquantes autochtones soit encore plus élevée pour les femmes affiliées à un GMS et pour celles du groupe témoin (90 % contre 37 % pour la population générale de délinquantes).

Les différences entre les trois groupes d'hommes sont manifestes lorsqu'on examine les renseignements relatifs à la peine et à l'infraction. Bien qu'environ trois quarts de tous les hommes en détention aient commis une infraction avec violence, la proportion de ceux du groupe apparié est légèrement plus élevée (79 % contre 71 % et 72 %). Au sein de la population d'hommes dans la collectivité, cette tendance est encore plus marquée. En effet, environ la moitié des hommes affiliés à un GMS dans la collectivité ont commis une infraction avec violence, contre 58 % des hommes de la population générale et 64 % de ceux du groupe témoin

de délinquants non affiliés à un GMS. Pour les groupes d'hommes en détention et dans la collectivité, l'écart lié aux infractions avec violence semble s'expliquer par la proportion de délinquants du groupe témoin et de la population générale qui ont commis des infractions à caractère sexuel. Chez les femmes, parmi les groupes d'étude en détention, les femmes affiliées à un GMS et les femmes du groupe témoin apparié sont plus susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence que celles de la population générale de délinquantes, tandis que les résultats pour les femmes dans la collectivité sont similaires à ceux des groupes d'étude des hommes; le groupe témoin apparié de délinquantes présentant une proportion plus élevée d'infractions avec violence (54 % par rapport à 40 % et 48 %), ce qui semble lié à la proportion de femmes dans le groupe apparié qui ont commis des infractions de vol qualifié. Bien que les groupes d'étude aient été appariés sur la base des renseignements relatifs à la durée de la peine, des différences ont été constatées en ce qui concerne la nature des infractions commises. Indépendamment du groupe d'étude (GMS, apparié ou population générale) ou du sexe (hommes ou femmes), les délinquants affiliés à un GMS sont plus susceptibles de purger une seconde peine de ressort fédéral ou une peine de ressort fédéral subséquente, ce qui indique une implication plus longue dans l'activité criminelle et un style de vie criminel plus enraciné.

L'examen des indicateurs de risque et de besoins liés aux facteurs criminogènes (p. ex. l'évaluation des facteurs statiques, l'évaluation des facteurs dynamiques et l'IRC) a permis de mettre en évidence des différences propres à chacun des trois groupes d'étude, que les délinquants soient en détention ou dans la collectivité. Pour les hommes, le groupe de délinquants affiliés à un GMS a été évalué comme ayant un profil de risque et de besoin plus élevé que les deux autres groupes, ainsi qu'un potentiel de réinsertion et de participation active à leur plan correctionnel plus faible. Une plus grande proportion d'hommes affiliés à un GMS que d'hommes des deux autres groupes d'étude avaient une cote de sécurité maximale pendant la période d'étude ou avant la libération. Pour les femmes (en détention et dans la collectivité), les niveaux de risque statique sont similaires dans tous les groupes d'étude. Le groupe de femmes affiliées à un GMS a des besoins dynamiques similaires à ceux du groupe témoin apparié de femmes, mais plus élevés que ceux de la population générale de délinquantes. En outre, les évaluations de l'IRC des femmes du groupe des femmes affiliées à un GMS par rapport à celui des deux autres groupes ont montré des tendances similaires à celles des hommes, en ce sens que les femmes affiliées à un GMS sont plus susceptibles d'avoir un IRC élevé. Comme pour les

groupes d'hommes, les femmes affiliées à un GMS étaient également plus susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale pendant la période d'étude ou avant leur libération et d'avoir un faible potentiel de réinsertion, en particulier au sein de la population en détention.

Un examen plus approfondi des domaines de besoins pour les groupes d'étude a montré que les délinquants affiliés à un GMS, par rapport à ceux des deux autres groupes, sont plus susceptibles d'avoir des besoins liés aux fréquentations et aux attitudes, quel que soit leur sexe ou leur situation (en détention/dans la collectivité). Un indicateur de besoin en matière d'emploi et d'études est plus probable chez les hommes et les femmes affiliés à un GMS en détention et chez les hommes affiliés à un GMS dans la collectivité que pour les deux groupes témoins. Le domaine de besoin lié aux fréquentations (c'est-à-dire le fait d'avoir des réseaux sociaux qui favorisent les croyances et le comportement criminels) est le plus notable pour les délinquants affiliés à un GMS. Selon des recherches antérieures, le fait d'avoir un indicateur de besoin en matière de fréquentations criminelles est lié aux réincarcérations après la libération (Stewart et coll., 2017), bien que Stewart et ses collègues n'aient pas précisément examiné cette association pour les délinquants affiliés à un GMS par rapport aux délinquants qui ne l'étaient pas. Les fréquentations criminelles sont depuis longtemps considérées comme l'un des huit facteurs centraux liés au risque criminel et à la délinquance (Bonta et Andrews, 2016; Fortune et Heffernan, 2018). Wooditch et ses collègues (2013) ont constaté que des changements positifs dans les réseaux sociaux des délinquants (p. ex. une réduction des interactions avec les membres de la famille impliqués dans des activités criminelles) réduisaient la probabilité de récidive pour leur échantillon d'étude. Ces résultats suggèrent que si l'on diminue le besoin lié aux fréquentations pour les délinquants affiliés à un GMS, il est possible d'améliorer la réinsertion dans la collectivité. Des recherches futures pourraient permettre de déterminer si les délinquants affiliés à un GMS voient leur besoin dans le domaine des fréquentations diminuer au cours de leur peine et quels sont les facteurs qui peuvent favoriser cette réduction. Les recherches pourraient également permettre de déterminer les incidences connexes sur la réinsertion sociale au Canada.

Le fait de comprendre que les délinquants affiliés à un GMS ont des profils de risque et de besoins liés aux facteurs criminogènes uniques par rapport à la population générale de délinquants est une découverte importante qui valide les résultats d'études antérieures propres au SCC (Nafekh et Stys, 2004; Scott, 2012). Cependant, ni les recherches passées ni les recherches

actuelles n'ont cherché à savoir s'il y avait eu des changements dans le profil de risque et de besoins liés aux facteurs criminogènes de la population des délinquants affiliés à un GMS au fil du temps ou individuellement tout au long de leur peine. Comme la proportion de délinquants affiliés à un GMS augmente au sein des populations carcérales (p. ex, 11 % des hommes et 4 % des femmes sous responsabilité fédérale étaient affiliés à un GMS en mai 2020; Farrell MacDonald, 2022), il serait avantageux de mener des recherches qui permettraient de comparer les profils de risque et de besoins de la population de délinquants affiliés à un GMS au fil du temps, ainsi que de mettre à jour de façon cyclique le nombre de délinquants affiliés à un GMS au sein de la population de délinquants sous responsabilité fédérale.

Les résultats concernant les indicateurs d'expérience en établissement pour les populations en détention ont montré des tendances similaires pour les hommes et les femmes. Dans l'ensemble, les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux des deux groupes de faire l'objet d'accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité ou d'incidents en établissement, et, pour les hommes, d'obtenir un résultat positif à une analyse d'urine. En outre, des incidences administratives ont également été observées : les délinquants affiliés à un GMS sont plus susceptibles de déposer un grief que ceux des groupes témoins, et, pour les femmes affiliées à un GMS, d'avoir des antécédents de transfèrements entre établissements. Selon les recherches antérieures, les affiliations à un gang sont associées à une mauvaise conduite en établissement, et les individus affiliés à un GMS sont plus susceptibles d'être impliqués dans des incidents violents et/ou liés à la drogue (Cunningham et Sorensen, 2007; Gaes, et coll., 2002; Griffin et Hepburn, 2006). Des recherches récentes du SCC ont montré que les indicateurs de l'expérience en établissement varient selon le sous-groupe de GMS (Farrell MacDonald, Smeth, Cram et Derkzen, sous presse) et le niveau de participation du délinquant (participation active ou inactive; Cram et Farrell MacDonald, sous presse a; sous presse b). Bien que cela dépasse la portée de la présente étude, des recherches futures pourraient explorer le moment où ces indicateurs en établissements surviennent en relation avec le moment où les délinquants deviennent affiliés à un GMS (avant ou pendant leur peine) et examiner s'il existe des différences selon le niveau de participation dans le GMS (active ou inactive).

Les renseignements descriptifs relatifs à l'affectation et à l'achèvement de programmes correctionnels ont également été examinés dans le cadre des indicateurs de l'expérience en établissement. Bien que les hommes affiliés à un GMS aient été plus susceptibles d'être affectés

à un programme que les hommes des groupes témoins, une proportion comparable d'hommes dans les trois groupes d'étude avaient terminé un programme d'intensité modérée ou élevée. Des proportions comparables de femmes avaient été affectées à des programmes correctionnels, avec une proportion plus élevée de délinquantes affiliées à un GMS ayant terminé un programme d'intensité modérée ou élevée. Le modèle de programme actuel du SCC a été mis en œuvre de manière échelonnée pour les hommes, de 2010 à 2017, tandis que le programme actuel pour les femmes a été mis en œuvre à l'échelle nationale en 2010. Selon les recherches antérieures, ces programmes correctionnels ont eu des effets positifs sur la réinsertion sociale des délinquants lors de leur mise en liberté (SCC 2020; Derkzen, Harris, et Wardrop, 2017; Harris, Thompson, et Derkzen, 2015; Stewart et Wilton, 2014). Cependant, l'effet sur les délinquants affiliés à un GMS en particulier n'a pas été examiné. Les recherches antérieures menées au SCC et portant plus particulièrement sur l'incidence des programmes correctionnels sur les délinquants affiliés à un GMS par rapport aux autres délinquants ont montré des résultats positifs en ce qui concerne l'inconduite en établissement et la réincarcération (Di Placido et coll., 2006). Toutefois, les programmes correctionnels offerts étaient antérieurs au modèle actuel de programmes correctionnels offert par le SCC, et les résultats n'étaient pas généralisables à l'ensemble de la population du SCC, car les programmes étaient offerts dans un centre régional de traitement (spécialisé dans l'aide aux délinquants ayant des problèmes de santé mentale). Il est également important de souligner qu'en février 2018, le SCC a modifié les critères d'aiguillage vers les programmes d'intensité modérée et élevée pour les hommes et les femmes (SCC, 2021a). Il serait utile dans le cadre de recherches futures d'examiner l'incidence des interventions des programmes correctionnels actuels du SCC sur les délinquants affiliés à un GMS et de se concentrer sur la participation aux programmes correctionnels en utilisant les critères d'aiguillage vers les programmes établis en 2018.

Les renseignements sur l'aiguillage vers les programmes d'éducation et d'emploi et sur la participation pour tous les groupes d'étude ont montré que les délinquants affiliés à un GMS étaient les plus susceptibles d'être aiguillés vers des initiatives en matière d'éducation et d'emploi, en particulier par rapport à la population générale. En outre, le groupe des délinquants affiliés à un GMS était le moins susceptible d'être orienté vers les programmes d'emploi de CORCAN. Cependant, parmi les délinquants aiguillés vers les programmes d'éducation et d'emploi, des proportions comparables dans tous les groupes ont participé à ces possibilités. La

participation aux programmes d'éducation était plus élevée dans tous les groupes que celle aux programmes d'emploi (deux tiers pour l'éducation contre environ un quart pour l'emploi), mais la portée de la présente étude ne permettait pas d'examiner les types précis d'initiatives en matière d'éducation ou d'emploi ou de déterminer les obstacles qui auraient pu entraver la participation. Il serait intéressant de mener des recherches supplémentaires pour examiner l'incidence des initiatives en matière d'éducation et d'emploi, en plus de l'incidence des programmes correctionnels, en raison des besoins importants dans les domaines de l'éducation et de l'emploi au sein de la population de délinquants affiliés à un GMS.

Les cohortes d'hommes et de femmes dans la collectivité présentent un certain nombre de similitudes. En effet, les délinquants du groupe de délinquants affiliés à un GMS et ceux du groupe témoin apparié étaient plus susceptibles que les délinquants de la population générale d'obtenir une libération non discrétionnaire (c'est-à-dire une libération d'office ou une ordonnance de surveillance de longue durée). En outre, les délinquants affiliés à un GMS, tant hommes que femmes, étaient moins susceptibles d'en être à leur première période de libération pendant leur peine et plus susceptibles d'être soumis à une condition d'assignation à résidence pendant leur libération. Ces trois facteurs révèlent que cette population pourrait avoir besoin de soutiens supplémentaires pour la réinsertion. Dans le rapport d'un comité sénatorial de 2021, une initiative ontarienne appelée *Break Away* a été soulignée comme une intervention potentielle pour les délinquants affiliés à un GMS lors de leur mise en liberté dans la collectivité (Société Saint-Léonard, 2017); on y recommandait que le SCC explore le financement de ce programme à l'échelle nationale (Comité sénatorial permanent des droits de la personne, 2021). En 2016-2017, la Société Saint-Léonard de l'Ontario a mis en œuvre ce programme de mentorat par les pairs dans trois établissements fédéraux pour des délinquants qui étaient condamnés à perpétuité et qui souhaitaient se désaffilier d'un GMS (Société Saint-Léonard, 2017); aucune recherche empirique sur l'incidence de cette initiative n'a toutefois été réalisée à ce jour.

Comme dans des recherches antérieures du SCC (Nafekh et Stys, 2004; Stys et Ruddell, 2013), les résultats postlibératoires examinés dans l'étude ont montré que les délinquants affiliés à un GMS, tant hommes que femmes, étaient plus susceptibles d'avoir des résultats médiocres. Par exemple, les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles de voir leur libération suspendue. De plus, bien qu'ils aient des taux de réincarcération (avec ou sans infraction) comparables à ceux des groupes témoins, les délinquants affiliés à un GMS passaient moins de

temps dans la collectivité, en moyenne, que les autres avant de voir leur libération suspendue ou d'être réincarcérés. Des études récentes du SCC ont également montré qu'il existe des différences en ce qui concerne les résultats postlibératoires selon le type de GMS (Farrell MacDonald et coll., sous presse) et le degré de participation au sein du GMS (Cram et Farrell MacDonald, sous presse a; sous presse b). Pyrooz et ses collègues (2021) ont également souligné l'importance de l'examen de l'état de participation au gang (actuel ou ancien membre) comme un prédicteur important de la récidive globale, les délinquants actuellement affiliés à un gang étant plus susceptibles d'être à nouveau condamnés ou réincarcérés que les délinquants anciennement affiliés ou non affiliés à un gang. Récemment, des chercheurs ont établi l'importance de comprendre l'incidence des groupes et réseaux sociaux, tels que les GMS, sur la réinsertion individuelle des délinquants et ont mis en évidence des défis supplémentaires auxquels fait face cette sous-population (p. ex. des normes conflictuelles entre les GMS et la société en général, la nécessité de se constituer de solides réseaux prosociaux) et qui sont liés à la désistance à long terme des activités des GMS et de la criminalité (Pyrooz et coll., 2021; Tamatea, 2018).

Les résultats des sous-analyses des groupes ethnoculturels pour les hommes (Autochtones, Blancs, Noirs, Asiatiques et autres groupes ethnoculturels) ont montré des schémas de données similaires à ceux des groupes généraux de l'étude. Les délinquants affiliés à un GMS étaient plus susceptibles que ceux des groupes témoins ethnoculturels appariés et des sous-populations ethnoculturelles générales de présenter un risque/besoin accru, d'avoir une cote de sécurité maximale pendant la période d'étude/avant la libération, de faire l'objet d'accusations ou d'incidents en établissement, ou de voir leur libération suspendue. Cependant, il est également important de souligner que les délinquants ethnoculturels étaient surreprésentés parmi les délinquants affiliés à un GMS dans cette étude, en particulier les délinquants autochtones (47 % des hommes affiliés à un GMS en détention et 90 % des délinquantes en détention). Cette surreprésentation est également manifeste dans l'ensemble de la population canadienne, les estimations antérieures indiquant qu'environ un quart des Canadiens affiliés à un gang sont noirs, qu'environ un cinquième sont autochtones et que des variations régionales ressortent de la composition des groupes ethnoculturels des Canadiens affiliés à un GMS (Centre for Public Safety et Criminal Justice Research, 2012; Hemmati, 2006). Par exemple, une plus grande proportion de Canadiens affiliés à un GMS en Colombie-Britannique étaient d'Asie du Sud et de

l'Est, tandis qu'une plus grande proportion de Canadiens affiliés à un GMS en Ontario et en Nouvelle-Écosse étaient noirs (Centre for Public Safety et Criminal Justice Research, 2012; Hemmati, 2006). L'interaction des facteurs de marginalisation (p. ex. le colonialisme, le racisme et la discrimination) et des facteurs liés aux antécédents sociaux pourrait devoir être étudiée dans le cas des délinquants ethnoculturels qui sont affiliés à un GMS afin de comprendre pourquoi ils se sont affiliés et de déterminer la meilleure façon de les aider à se désaffilier, ce qui serait particulièrement pertinent dans le cas des délinquants autochtones. Le SCC élabore actuellement une stratégie nationale pour les délinquants affiliés à un GMS, en mettant l'accent sur le soutien et les interventions pour les délinquants autochtones. Il est également important que tout examen de l'incidence des interventions prenne en compte le rôle des interventions et des soutiens culturels pour les délinquants affiliés à un GMS. Bien qu'ils ne représentent qu'une très faible proportion des délinquants affiliés à un GMS et qu'ils soient principalement centralisés dans la région de l'Ontario, les hommes noirs représentaient 13 % des délinquants affiliés à un GMS en détention et 15 % des délinquants affiliés à un GMS dans la collectivité; les recherches futures pourraient surveiller ce sous-groupe au sein de la population de délinquants affiliés à un GMS, car le SCC est en train d'élaborer une stratégie nationale ciblant les délinquants noirs.

Comme dans toute étude, certaines limites doivent être prises en compte. Tout d'abord, en raison du calendrier de l'étude (de 2014-2015 à 2018-2019) et de la complexité et de la fluidité des GMS, les conclusions de l'étude peuvent ne pas refléter la population actuelle des GMS au sein du SCC en 2022. Ce constat met davantage en évidence l'importance d'un examen continu et cyclique de la sous-population de délinquants affiliés à un GMS sous la responsabilité du SCC. Ensuite, il s'agit d'une étude transversale (reflétant un seul moment dans le temps); il ne faut donc pas entreprendre de déductions relatives à l'incidence des interventions ou aux changements dans le temps sur la base des données actuelles. Enfin, le SCC participe actuellement à la révision de la *Directive du commissaire 568-3* (SCC, 2016) relative à l'identification et à la gestion des GMS. Si des changements substantiels sont apportés à cette directive en ce qui concerne l'identification ou la définition des délinquants affiliés à un GMS, la reproductibilité de cette recherche pourrait s'en trouver diminuée.

Conclusion

Dans l'ensemble, la présente étude fournit un examen complet des délinquants affiliés à un GMS par rapport aux groupes témoins appariés et à la population générale des délinquants, hommes et femmes. Comme le montrent les recherches passées et récentes, la sous-population de délinquants affiliés à un GMS a un profil unique de facteurs criminogènes et présente des besoins en matière d'intervention et de gestion différents de ceux de l'ensemble de la population de délinquants sous responsabilité fédérale. Des recherches futures permettraient au SCC de mieux gérer et soutenir les délinquants affiliés à un GMS. En particulier, il serait utile d'entreprendre des recherches cycliques pour examiner le nombre de délinquants affiliés à un GMS et l'évolution des profils de risques et de besoins liés aux facteurs criminogènes, ainsi que d'examiner l'incidence des programmes correctionnels et des interventions du SCC auprès de cette sous-population.

Bibliographie

- Alleyne, E. et Wood, J. L. (2010). Gang involvement: psychological and behavioral characteristics of gang members, peripheral youth, and nongang youth. *Aggressive Behaviour*, 36, 423-436.
- Blackwell, B., Payne, B. et Prevost, J. (2011). Measuring electronic monitoring tools: The influence of vendor type and vendor data, *American Journal of Criminal Justice*, 36 (1), 17-28. En ligne : <http://link.springer.com/article/10.1007/s12103-010-9100-4>
- Bonta, J. et Andrews, D. A. (2016). *The psychology of criminal conduct*. Routledge (6^e éd.). Cincinnati, OH, É.-U. : Anderson Publishing Co.
- California Department of Correction and Rehabilitation. (8 novembre 2019). *CDCR implementing its new gang management reforms*. Communiqué de presse. En ligne : <https://www.cdcr.ca.gov/news/2012/11/08/cdcr-implementing-its-new-gang-management-reforms/>.
- Centre for Public Safety and Criminal Justice Research. (2012). *Youth gangs fact sheet*. Abbotsford, C.-B. : Auteur. En ligne : <https://cjr.ufv.ca/youth-gangs-2/>
- Comité sénatorial permanent des droits de la personne. (2021). *Droits de la personne des personnes purgeant une peine de ressort fédéral*. En ligne : https://web.archive.org/web/20230224094032mp_/https://sencanada.ca/fr/info-page/parl-43-2/ridr-personnes-purgeant-une-peine-de-ressort-federal/#collapse-lerapport.
- Connecticut Department of Correction. (2000). Department of correction inmate classification. *OLR Research Report*. En ligne : <https://www.cga.ct.gov/2000/rpt/2000-R-0257.htm>
- Connecticut Department of Correction. (2013). *Security risk groups*. Administrative Directive 6.14. En ligne : <https://portal.ct.gov/-/media/DOC/Pdf/Ad/ad0614pdf.pdf?la=en>.
- Connecticut Department of Correction. (2020). *Security risk group/gang management unit*. Department of Correction. En ligne : <https://portal.ct.gov/DOC/Org/Security-Risk-Groups-Unit>
- Cram, S. et Farrell MacDonald, S. (sous presse a). Délinquants de sexe masculin affiliés à un groupe menaçant la sécurité : examen de l'état de leur participation (RIB 21-24). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Cram, S. et Farrell MacDonald, S. (sous presse b). Affiliation de délinquantes sous responsabilité fédérale à des groupes menaçant la sécurité (RIB 21-23). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Criminal Sanctions Agency. (2017). *Exit programme helps prisoners to desist from organized crime*. En ligne :

<https://www.rikosseuraamus.fi/en/index/topical/pressreleasesandnews/Pressreleasesandnews2017/exitprogrammehelpsprisonerstodesistfromorganisedcrime.html>.

Cunningham, M. D. et Sorensen, J. R. (2007). Predictive factors for violent misconduct in close custody. *The Prison Journal*, 87(2), 241-253. doi: [10.1177/0032885507303752](https://doi.org/10.1177/0032885507303752)

Decker, S. H., Melde, C., Pyrooz, D. C. (2013). What do we know about gangs and gang members and where do we go from here? *Justice Quarterly*, 30(3), 369-402.

Department of Public Safety & Correctional Services. (s.d.). *DPSCS involvement in gang identification and violence prevention efforts of Maryland*. Publications. En ligne : https://dpscs.maryland.gov/publicinfo/publications/gang_task_force.shtml.

Derkzen, D., Harris, A. et Wardrop, K. (2017). *Évaluation des résultats des Programmes correctionnels pour délinquants autochtones* (Rapport de recherche R-391). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Di Placido, C., Simon, T. L., Witte, T. D., Gu, D. et Wong, S. C. (2006). Treatment of gang members can reduce recidivism and institutional misconduct. *Law and Human Behavior*, 30(1), 93-114. doi: [10.1007/s10979-006-9003-6](https://doi.org/10.1007/s10979-006-9003-6).

Farrell MacDonald, S. (2022). *Délinquants sous responsabilité fédérale appartenant à des groupes menaçant la sécurité* (GMS; RIB 20-09). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Farrell MacDonald, S., Smeth, A., Cram, S. et Derkzen, D. (sous presse). Comparaison des caractéristiques, de l'adaptation au milieu carcéral et des résultats postlibératoires des groupes menaçant la sécurité (Rapport de recherche R-451). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Fischer, D. R. (2002). *Arizona department of corrections: Security threat group (STG) program evaluation* (rapport définitif). Washington, DC: National Institute of Justice, U.S. Department of Justice.

Fortune, C-A. et Heffernan, R. (2019). The psychology of criminal conduct: A consideration of strengths, weaknesses and future direction. *Psychology, Crime & Law*, 25(6), 659-674. <https://doi.org/10.1080/1068316X.2018.1560445>.

Gaes, G. G., Wallace, S., Gilman, E., Klein-Saffran, J. et Suppa, S. (2002). The influence of prison gang affiliation on violence and other prison misconduct. *The Prison Journal*, 82(3), 359-385. doi: [10.1177/003288550208200304](https://doi.org/10.1177/003288550208200304)

Gaseau, M. (2002). States that take a case by case approach to gang management. En ligne : <http://www.corrections.com/articles/9549-states-take-a-case-by-case-approach-to-gang-management>.

- Georgia Department of Corrections. (s.d.). *Security threat groups (gangs) unit*. En ligne : <http://www.dcor.state.ga.us/STG>.
- Government of South Africa. (27 mai 2005). White paper on corrections in South Africa. *White Papers*. En ligne : https://www.gov.za/sites/default/files/gcis_document/202001/whitepaperoncorrectionsinsouth-africa.pdf.
- Griffin, M. et Hepburn, J. R. (2006). The effect of gang affiliation on violent misconduct among inmates during the early years of confinement. *Criminal Justice and Behaviour*, 33(4), 419-466. doi: [10.1177/0093854806288038](https://doi.org/10.1177/0093854806288038).
- Harris, A., Thompson, J. et Derkzen, D. (2015). *Évaluation des résultats des Programmes correctionnels pour délinquantes* (Rapport de recherche R-374). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Hemmati, T. (2006). *La nature des gangs urbains au Canada et l'utilisation qu'ils font des armes à feu : recension des écrits et enquête auprès des services policiers*. Ottawa, ON : Ministère de la Justice.
- Idaho Department of Correction. (2012). *IMSI staff help inmates leave gangs*. En ligne : https://www.idoc.idaho.gov/content/story/front_news/imsi_staff_help_inmates_leave_gangs.
- Indiana Department of Correction. (2014). High risk offenders. *Policy and Administrative Procedures*. En ligne : https://www.in.gov/idoc/files/02-03-115_High_Risk_Offenders_12-1-2014.pdf.
- Internal Affairs Division. (2010). Security threat group: Threat assessment. *Tennessee Department of Correction*. En ligne : https://www.gangenforcement.com/uploads/2/9/4/1/29411337/stg_threat_assessment_tn_major_groups_apr_2010_les.pdf.
- Kansas Department of Corrections. (2021). Policy memorandum. *Internal Management Policy & Procedure*. En ligne : <https://www.doc.ks.gov/kdoc-policies/AdultIMPP/chapter-12/12-136/view>.
- MacKenzie, A. et Johnson, S. L. (2003). *Un profil des délinquantes membres de gangs incarcérées dans des établissements correctionnels fédéraux au Canada* (Rapport de recherche R-138). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Michel, S. et Stys, Y. (2015). *Organisations criminelles : Étude des pratiques de gestion des gangs dans les établissements du Canada* (Rapport de recherche R-347). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Michigan Department of Corrections. (2015). *Policy Directive: Security threat groups*. En ligne :

https://www.michigan.gov/documents/corrections/04_04_113_482417_7.pdf.

Michigan Department of Corrections. (2021). *Policy Directive 04-04-113: Security Threat Groups*. En ligne : <https://www.michigan.gov/corrections/-/media/Project/Websites/corrections/Files/Policy-Directives/PDs-04-Institutional-Operations/PD-0404-Security-and-Transport/04-04-113-Security-Threat-Groups.pdf?rev=71449c344e2b4e6e996a8b9033a98713>.

Ministère du Solliciteur général. (s.d.). *Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence*. Services policiers. En ligne : https://web.archive.org/web/20211218091709/https://www.mcses.jus.gov.on.ca/french/Servicespoliciers/Initiativedeluttecontrelesbandescriminalis%C3%A9setlesarmes%C3%A0feu/Initiativedeluttecontrelesbandescriminalis%C3%A9setlesarmes%C3%A0feu_fr.html

Minnesota Department of Corrections. (2019). Security threat groups 301.110. *Policies, Directives, Instructions Manual*. En ligne : http://www.doc.state.mn.us/DocPolicy2/html/DPW_Display_TOC.asp?Opt=301.110.htm

Mississippi Department of Corrections. (s.d.) *Corrections investigation division*. Divisions. En ligne : <https://www.mdcc.ms.gov/Divisions/Pages/Investigation-Division.aspx>.

Motz, R., Labrecque, R. M. et Smith, P. (2021). Gang affiliation, restrictive housing, and institutional misconduct: Disciplinary segregation suppress or intensify gang member rule violations? *Crime and Justice*, 44(1), 49-65.

Nafekh, M. et Stys, Y. (2004). *Profil et analyse des délinquants membres d'un gang dans la population carcérale fédérale* (Rapport de recherche R-154). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Nevada Department of Corrections. (2013). *Identification of inmates affiliated with security threat groups and disruptive groups (temporary)*. Administrative regulations 446. En ligne : https://doc.nv.gov/uploadedFiles/docnv.gov/content/About/Administrative_Regulations/AR%20446%20-%20031913.pdf.

Nevett, J. (12 mars 2020). How Europe deals with terror offenders when they are freed from jail. *BBC News*. En ligne : <https://www.bbc.com/news/world-europe-51560046>.

New South Wales Department of Communities and Justice. (s.d.). *Security Threat Group – Intervention Program*. Programs and Services. En ligne : <https://www.correctiveservices.justice.nsw.gov.au/Pages/CorrectiveServices/programs/behaviour-management/security-threat-group-intervention-program.aspx>.

New Zealand Ara Poutama Oatearoa. (2019). *Annual Report 2018/2019*. Rapports annuels. En ligne : https://www.corrections.govt.nz/_data/assets/pdf_file/0008/38852/Annual_Report_2018

[2019 Web Version Final.pdf](#).

- New Zealand Ara Poutama Oatearoa. (2020). *2019/20 Annual report*. Department of Corrections. En ligne : https://www.corrections.govt.nz/resources/strategic_reports/annual-reports/annual_report_2019_2020.
- Northcott, P. (2018). Les faits – Les gangs. *Gazette, Vol. 80(3)*. En ligne : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/gazette/gangs>.
- Northcott, P. (2021). *Les faits – Le crime organisé. Gazette, Articles récents*. En ligne : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/gazette/faits-crime-organise>.
- Office of Inspector General. (2015). *Florida department of corrections. Annual Report FY2014-2015*. <http://www.dc.state.fl.us/ig/IGannual/igannual14-15.pdf>.
- Ohio Department of Rehabilitation & Correction. (2021). *Annual report 2021*. Rapports annuels. En ligne : <https://drc.ohio.gov/Portals/0/ODRC%20Annual%20Report%202021.pdf>.
- Oklahoma Corrections. (2021). Security – 040119. *Policy Statements*. En ligne : <https://oklahoma.gov/content/dam/ok/en/doc/documents/policy/section-04/op040119.pdf>.
- Petersilia, J. (2006). *Understanding California Corrections: A policy research program report*. Berkeley, CA: California Policy Research Center.
- Pyrooz, D. C., Clark, K. J., Tostlebe, J. J., Decker, S. H. et Orrick, E. (2021). Gang affiliation and prisoner re-entry: Discrete-time variation in recidivism by current, former, and non-gang status. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 58(2), 192-234.
- Pyrooz, D. C. et Mitchell, M. M. (2018). The hardest time: Gang members in total institutions. Dans B. M. Huebner et N. A. Frost (Éds), *Handbook on the consequences of sentencing and punishment decisions* (pp.361-378). Abingdon, Angleterre : Routledge.
- Pyrooz, D. et Mitchell, M. (2020). The use of restrictive housing on gang and non-gang affiliated inmates in U.S. prisons: Findings from a national survey of correctional agencies. *Justice Quarterly*, 37(4), 590-615.
- Radicalisation Awareness Network. (2017). Preventing radicalisation to terrorism and violent extremism. *Prison and Probation Interventions*. En ligne : https://www.dbh-online.de/sites/default/files/prison-and-probation-interventions_en.pdf.
- SAS Institute Inc. (2013). SAS/ACCESS® 9.4 Interface. Cary, NC : Auteur.
- Scott, T.-L. (2012). *Profil des détenues appartenant à un gang* (Rapport de recherche R-272). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

- Security Magazine. (2020). *Delaware's department of corrections opens intelligence operations center*. En ligne : <https://www.securitymagazine.com/articles/93344-delawares-department-of-corrections-opens-intelligence-operations-center>
- Service correctionnel Canada. (2016). *Identification et gestion des groupes menaçant la sécurité* (Directive du commissaire numéro 568-3). En ligne : <https://www.csc-scc.gc.ca/acts-and-regulations/568-3-cd-fra.shtml#s2a>.
- Service correctionnel Canada. (2017b). *Programme d'emploi et d'employabilité* (Directive du commissaire numéro 735). En ligne : <https://www.csc-scc.gc.ca/lois-et-reglements/735-cd-fra.shtml>.
- Service correctionnel Canada. (2017a). *Programmes et services d'éducation pour les délinquants* (Directive du commissaire numéro 720). En ligne : <https://www.csc-scc.gc.ca/acts-and-regulations/005006-0001-fr.shtml>.
- Service correctionnel Canada. (2019b). *Programmes correctionnels*. En ligne : <https://www.csc-scc.gc.ca/002/002-0001-fr.shtml>
- Service correctionnel Canada. (2019a). *Surveillance dans la collectivité* (Directive du commissaire numéro 715-1). En ligne : <https://www.csc-scc.gc.ca/acts-and-regulations/715-1-cd-fr.shtml>.
- Service correctionnel Canada. (2020). *Rapport d'évaluation : Évaluation des programmes correctionnels de réinsertion sociale*. En ligne : https://www.csc-scc.gc.ca/005/009/005009-0003-fr.shtml#_Toc46219257
- Service correctionnel Canada. (2021a). *Lignes directrices sur l'aiguillage des délinquants vers les programmes correctionnels nationaux* (Lignes directrices numéro 726-2). En ligne : <https://www.csc-scc.gc.ca/acts-and-regulations/726-2-gl-fr.shtml>
- Service correctionnel Canada. (2021b). *Travailler avec les délinquants*. En ligne : <https://www.csc-scc.gc.ca/offenders/index-fr.shtml>
- St. John, P. (2015). California agrees to move thousands of inmates out of solitary confinement. *Los Angeles Times*. En ligne : <https://www.latimes.com/local/lanow/la-me-ln-california-will-move-thousands-of-inmates-out-of-solitary-20150901-story.html>
- St. Leonard's Society. (2017). *Lifeline annual report 2016*. En ligne : <https://stleonards.ca/wp-content/uploads/2021/06/PeerLife-2017.pdf>
- State of Alabama Department of Corrections. (2020). Procedures for inmate rule violations. *Administrative Regulation 403*. En ligne : <http://www.doc.state.al.us/docs/AdminRegs/ar403.pdf>.
- State of California Department of Corrections and Rehabilitation. (2018). Notice of change to

- regulations. No. 18-01. En ligne : <https://www.cdcr.ca.gov/regulations/wp-content/uploads/sites/171/2019/06/Proposed-Regulations-Noticed-to-the-Public-1-19-2018.pdf>.
- State of Connecticut Department of Correction (2013). Security risk groups. *Administrative Directive, 6.14*. En ligne : <https://portal.ct.gov/-/media/DOC/Pdf/Ad/ad0614pdf.pdf?la=en>.
- State of Connecticut Department of Correction (2020). *Security risk group/Gang management unit*. En ligne : <https://portal.ct.gov/DOC/Org/Security-Risk-Groups-Unit>.
- State of Montana Department of Corrections. (2013). Security threat group and street gang identification and management. *Policy No. DOC 3.1.24*. En ligne : <https://cor.mt.gov/DataStatsContractsPoliciesProcedures/DataDocumentsandLinks/DOCPolicies/Chapter3/3.1.24-Security-Threat-Group-and-Street-Gang-Identification-and-Management.pdf>.
- State of Vermont Department of Corrections. (2017). Security threat groups. *Security and Supervision Directives #427*. En ligne : <https://doc.vermont.gov/sites/correct/files/documents/policy/correctional/427-security-threat-groups.pdf>.
- State of Washington Department of Corrections. (2008). Security threat group member validation and tracking DOC 400.310. *Policy*. En ligne : <https://doc.wa.gov/information/policies/files/400310.pdf>.
- Stewart, L. A., Wardrop, K., Wilton, G., Thompson, J., Derkzen, D. et Motiuk, L. (2017). *Fiabilité et validité de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques, révisé* (Rapport de recherche R-395). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stewart, L. A. et Wilton, G. (2014). *Résultats des délinquants autochtones sous responsabilité fédérale qui participent aux programmes correctionnels : suivi de la recherche sur le MPC* (Rapport de recherche R-328). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stys, Y. et Ruddell, R. (2013). Organized crime offenders in Canada: Risk, reform and recidivism. *Journal of Offender Rehabilitation, 52*(2), 75-97.
doi:[10.1080/10509674.2012.734370](https://doi.org/10.1080/10509674.2012.734370)
- Sutton, T. (2017). The lives of female gang members: A review of the literature. *Aggression and Violent Behavior, 37*, 142-152.
- Tamatea, A. J. (2018). "I know our people": Exploring community approaches to gang member reintegration approaches II. *Practice: The New Zealand Corrections Journal, 6*(1), 66-72.
En ligne : https://www.corrections.govt.nz/resources/research/journal/volume_6_issue_1_july_2018/i_know_our_people_exploring_community_approaches_to_gang_member_reintegration_ii

- Texas Department of Criminal Justice. (2007). *Security threat groups: On the inside*. En ligne : https://www.tdcj.texas.gov/documents/Security_Threat_Groups_GRAD_English.pdf.
- Texas Department of Criminal Justice. (2014). *Administrative segregation*. Huntsville, TX: Texas Department of Criminal Justice. En ligne : <https://assets.documentcloud.org/documents/2089812/texas-adseg-programming.pdf>.
- Texas Department of Corrections (2022). *Correctional Institutions Division: Security Threat Group management office*. En ligne : https://www.tdcj.texas.gov/divisions/cid/stgmo_GRAD.html
- Violence Prevention Network. (s.d.). *Deradicalisation*. En ligne : <https://violence-prevention-network.de/menschen/justizvollzug-bewaehrungshilfe/?lang=en>.
- Winterdyk, J. et Ruddell, R. (2010). Managing prison gangs: Results from a survey of U.S. prison systems. *Journal of Criminal Justice*, 38(4), 730-736. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2010.04.047>.
- Wooditch, A., Tang, L. et Taxman, Fe. (2013). Which criminogenic need changes are most important in promoting desistance from crime and substance use? *Criminal Justice and Behavior*, 41(3). 276-299. doi: [10.1177/0093854813503543](https://doi.org/10.1177/0093854813503543).
- Yle Uutiset. (2019). *Finnish prisons to establish gang wings*. En ligne : https://yle.fi/uutiset/osasto/news/finnish_prisons_to_establish_gang_wings/11108050.

Annexe A : Aperçu des renseignements provenant d'autres administrations correctionnelles

Tableau A1

Classification des pratiques relatives aux GMS d'autres administrations correctionnelles

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
Gangs					
	Alabama, É.-U.	Sanctions en cas de possession d'accessoires, de dessins ou de graffitis associés à un GMS (c.-à-d. qui comportent des symboles/signes connus associés à un GMS).			State of Alabama Department of Corrections, 2020.
	Alaska É.-U.	Un délinquant reconnu comme chef, exécutant ou recruteur d'un GMS est placé en unité de logement restrictif ou en isolement préventif.			State of Alaska Dept. of Corrections, 2012.
	Arizona, É.-U.	Les membres de GMS sont transférés dans l'unité de gestion spéciale d'un établissement à sécurité super maximale. Les membres qui refusent de se désaffilier sont placés dans une unité à sécurité maximale. Les membres de GMS n'ont pas droit aux réductions de la cote de sécurité en détention, au rétablissement des crédits de temps, au temps de libération conditionnelle de classe III et aux permissions	Les anciens membres de GMS doivent suivre une formation sur la résolution des conflits dans l'année qui suit la réduction de la cote de sécurité en détention.	Les membres de GMS qui se sont désaffiliés doivent décrire au personnel du service correctionnel la structure, les activités et les membres du GMS. Validé par un comité d'audition. Les délinquants doivent informer le personnel sur le GMS.	Arizona Department of Corrections, 2019; Arizona Department of Corrections, 2020; Fischer, 2002; Pyrooz et Mitchel, 2018.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
		d'urgence sous escorte.			
	Californie, É.-U.	Le statut de membre d'un GMS est répertorié à l'admission à l'aide de la stratégie d'identification, de prévention et de gestion des GMS.	Le programme Step-Down est une initiative d'une durée de 24 mois qui comprend des programmes améliorés, des privilèges et des interactions sociales, un logement progressif, des objectifs comportementaux personnalisés, avec des éléments de réinsertions obligatoires et facultatifs. Le comité de classification de l'établissement assure le suivi des progrès. À la dernière étape, les délinquants sont placés dans la population générale et surveillés pendant 12 mois afin de détecter tout lien persistant ou émergent avec un gang.	Voir le programme Step-Down. Les délinquants doivent informer le personnel sur le GMS.	California Department of Correction and Rehabilitation, 2019; Pyrooz et Mitchel, 2018.
	Connecticut, É.-U.	L'unité de gestion des GMS et des gangs recueille, évalue et diffuse au sein de la population carcérale des renseignements sur la sécurité relatifs aux gangs et aux GMS. Elle travaille avec les forces de l'ordre locales, la police d'État et les autorités fédérales. L'appartenance des délinquants à un GMS est évaluée par un système de points, où chaque activité reçoit un nombre de points. S'il atteint le seuil visé,	Dans le cadre du programme destiné aux membres de GMS, les membres de GMS désignés doivent réussir le programme structuré en cinq phases avant de pouvoir être réintégrés dans la population générale.	Les délinquants doivent également informer le personnel sur le GMS.	Connecticut Department of Correction, s.d.; Connecticut Department of Correction, 2000; Connecticut Department of Correction, 2013; Pyrooz et Mitchel, 2018.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
		<p>le délinquant est évalué en vue de sa désignation en tant que membre d'un GMS et entre dans la phase appropriée du programme destiné aux membres de GMS.</p> <p>Une fois désigné comme membre d'un GMS, le délinquant fait l'objet d'une évaluation tous les six mois afin de déterminer si sa classification est toujours nécessaire.</p> <p>On peut examiner si le délinquant a renoncé à son statut de membre de GMS après un minimum de 9 mois et l'achèvement des programmes requis. Il peut également faire appel de la décision de classification. Les membres de GMS sont classés au niveau 3 ou à un niveau supérieur. Si l'établissement ne dispose pas d'une unité pour les GMS, les délinquants concernés se voient assigner un statut restrictif et sont transférés vers un établissement disposant d'une unité de GMS.</p>			

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques		Référence	
		Direction	Intervention ou programme		Désaffiliation
	Delaware, É.-U.	Le centre des opérations du renseignement est composé de 12 employés qui recueillent et analysent l'information concernant l'affiliation et les activités des délinquants associés à un gang. Ces renseignements sont utilisés pour établir les conditions de logement, recenser les besoins en matière de programmes et mener des enquêtes. Ils sont également communiqués aux forces de l'ordre locales. Le centre mène ses activités à l'extérieur des établissements.			Security Magazine, 2020.
	Floride, É.-U.	L'unité du renseignement sur les menaces à la sécurité de l'inspecteur général recueille, analyse et diffuse des renseignements sur les activités des gangs. Les renseignements sont utilisés pour prendre des décisions en matière de logement et sont communiqués aux autorités policières locales, nationales et fédérales.		Les délinquants doivent également informer le personnel sur leur GMS.	Office of Inspector General, 2015; Pyrooz et Mitchel, 2018.
	Géorgie, É.-U.	L'unité des GMS (gangs) gère et supervise le programme lié aux GMS du département et coordonne l'échange de renseignements relatifs aux GMS.			Georgia Department of Corrections, s.d.
	Idaho, É.-U.		Il y a un programme de renonciation progressive de		Idaho Department of Corrections, 2012.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques		Référence	
		Direction	Intervention ou programme		Désaffiliation
			24 semaines à l'établissement à sécurité maximale de l'Idaho. Les délinquants doivent renoncer à leur affiliation à un gang pour participer. Après avoir été approuvé pour le programme, le délinquant est placé dans une cellule avec un autre membre du programme.		
	Illinois, É.-U.,			Les délinquants doivent informer le personnel sur leur GMS.	Pyrooz et Mitchel, 2018.
	Indiana, É.-U.	Si le délinquant est considéré comme un leader (c.-à-d. qu'il occupe un rang élevé ou qu'il est très influent), il est classé par le coordonnateur des GMS comme un délinquant à risque élevé. Le coordonnateur des GMS surveille les relations entre les membres reconnus, l'organisation des affectations de logement, le lien entre la confiscation de drogues et les membres du GMS, la liste des objets trouvés lors des fouilles de cellules de membres reconnus (c.-à-d. listes de cibles, courriers suspects, liste des débiteurs), la surveillance des visiteurs, les visites croisées de délinquants d'autres établissements et la surveillance des appels		Les délinquants doivent informer le personnel sur leur GMS.	Indiana Department of Correction, 2014; Pyrooz et Mitchel, 2018.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
		téléphoniques. Si le comportement du délinquant change pendant une période de six mois, il peut être retiré de la liste des délinquants à risque élevé avec une justification fournie par le coordonnateur des GMS			
	Kansas, É.-U.	L'unité de gestion de la sécurité est destinée aux membres de GMS qui ont des problèmes de comportement liés à un GMS, tels que mentionnés dans les rapports disciplinaires, les rapports du personnel ou les rapports de l'EAI concernant les activités.	Le programme spécial de gestion de la transition dure au moins 12 mois et consiste en des affectations et des activités conçues pour permettre aux délinquants affiliés à un GMS de réintégrer la population carcérale générale. La progression dans les étapes est basée sur la réalisation par le délinquant d'objectifs précis approuvés par le comité de gestion du programme.		Kansas Department of Corrections, 2021.
	Maryland, É.-U.	L'unité de coordination du renseignement a amélioré l'échange d'information entre les forces de l'ordre locales et les autres intervenants concernant les gangs et les activités liées aux gangs.		Les délinquants doivent informer le personnel sur leur GMS.	Department of Public Safety and Correctional Services, n.d; Pyrooz et Mitchel, 2018.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
	Michigan, É.-U.	<p>Quand les délinquants sont gérés au sein de l'établissement, ils ont la désignation GMS I ou GMS II. GMS I vise les délinquants dont on a vérifié qu'ils étaient affiliés à un GMS sur la base de renseignement et/ou d'activités. GMS II vise les délinquants affiliés à un GMS qui représentent une menace plus importante pour la sûreté et la sécurité, puisqu'ils occupent une position d'autorité, d'exécutant ou de recruteur. Les incidences en matière de sécurité et de gestion varient en fonction de la désignation. Les délinquants peuvent faire appel de leur désignation.</p>			Michigan Department of Corrections, 2015.
	Minnesota, É.-U.	<p>Les membres présumés et confirmés de GMS sont recensés et surveillés afin de supprimer les activités et l'influence des GMS. Il y a des sanctions en cas de possession d'accessoires, de dessins et de graffitis associés à un GMS (c.-à-d. qui comportent des symboles/signes connus associés à un GMS).</p>			Minnesota Department of Corrections, 2019.
	Mississippi, É.-U.	<p>Par l'intermédiaire de l'unité de gestion des GMS, les</p>	<p>L'unité vise à réduire les activités des gangs et les voies de</p>	<p>Les délinquants doivent informer le personnel sur</p>	Mississippi Department of

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
		<p>coordonnateurs des GMS repèrent, valident et surveillent/suivent en permanence les délinquants impliqués dans des activités de gangs et constituant une menace pour la sécurité de l'établissement et des autres délinquants. L'information sert à prendre des décisions en matière de logement et est communiquée à d'autres organismes d'application de la loi.</p>	<p>fait. Le but ultime de ce programme est de désaffilier le délinquant. Des programmes sont offerts pour aider le délinquant à atteindre son objectif.</p>	<p>leur GMS.</p>	<p>Corrections, n.d; Pyrooz et Mitchel, 2018.</p>
	<p>Montana, É.-U.</p>	<p>Lors de l'admission, les délinquants sont évalués pour détecter les indices d'affiliation à un GMS (p. ex. tatouages, alias, région d'où ils viennent). Les coordonnateurs et les gestionnaires des GMS repèrent, confirment et surveillent les membres des GMS. Les renseignements sont utilisés pour prendre des décisions en matière de logement et de classification.</p>			<p>State of Montana Department of Corrections, 2013.</p>
	<p>Nevada, É.-U.</p>	<p>Le personnel repère et confirme les personnes soupçonnées d'être affiliées à un GMS. La détermination du statut de membre de GMS est facultative; elle n'exige pas la prise de mesures précises autres que la sensibilisation à la</p>			<p>Nevada Department of Corrections, 2013.</p>

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
		sécurité.			
	Ohio, É.-U.	Les délinquants affiliés à un GMS sont automatiquement classés et logés au niveau 3. L'attribution du statut de membre d'un GMS peut être basée sur les accessoires associés au GMS, les tentatives de recrutement ou d'intimidation et/ou les condamnations pour des infractions liées aux gangs.			Ohio Department of Rehabilitation & Corrections, 2021.
	Oklahoma, É.-U.	La division du renseignement sur les menaces à la sécurité du bureau de l'inspecteur général recueille et analyse des renseignements, et repère les GMS et leurs membres.			Oklahoma Corrections, 2021.
	Tennessee, É.-U.	Un système de confirmation en 10 points est utilisé pour déterminer le statut de membre de GMS sur la base de l'appartenance avouée, des accessoires associés à un GMS, des tatouages, etc.			Internal Affairs Division, 2010.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
	Texas, É.-U.	Le bureau de gestion des GMS est chargé de repérer, de surveiller et de gérer les détenus affiliés à un GMS qui peuvent constituer une menace pour la sécurité du personnel, du grand public et des autres délinquants.	Le délinquant doit informer par écrit un agent responsable des GMS qu'il souhaite renoncer à son statut de membre d'un GMS. Pour participer au programme de renoncement et de désaffiliation des gangs, les délinquants doivent remplir les critères d'admissibilité.	Voir le programme GRAD.	Texas Department of Criminal Justice, 2007. Texas Department of Criminal Justice, s.d.
	Vermont, É.-U.	On repère et surveille les membres des GMS afin de les empêcher de s'engager dans des comportements et des activités liés aux gangs.		Les membres de GMS qui souhaitent se désaffilier sont soutenus par les services correctionnels (la façon n'est pas précisée).	State of Vermont Department of Corrections, 2017.
	État de Washington, É.-U.	Le coordonnateur des GMS de l'administration centrale tient à jour une base de données centralisée sur les GMS. Les délinquants sont évalués comme étant affiliés à un GMS sur la base de critères précis.		Les délinquants qui souhaitent se désaffilier doivent en faire la demande et participer au processus d'information. Le coordonnateur des GMS est chargé de la conduite de ce processus.	State of Washington Department of Correction, 2008.
	Wyoming, É.-U.			Les délinquants doivent informer le personnel sur leur GMS.	Pyrooz et Mitchel, 2018.
	Finlande	Les membres de gangs sont répartis dans des unités spéciales ou des « ailes de gangs ».	Le programme de sortie vise à aider les délinquants membres de gangs ou d'organisations criminelles à renoncer à la criminalité et à quitter le gang.	Voir le programme de sortie.	Criminal Sanctions Agency, 2017; Yle Uutiset, 2019.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
	Afrique du Sud	En 2005, le pays a introduit la gestion par unité, qui ne vise pas précisément les membres ou les associés de gangs, mais qui consiste à diviser la population carcérale en groupes plus petits et plus faciles à gérer – ce qui permet également d’accroître la supervision directe.			Government of South Africa, 2005.
	Nouvelle-Galles du Sud, Australie		L’unité d’intervention contre la violence en établissement est une unité de 22 places au sein de l’établissement à sécurité maximale de Lithgow, qui comprend des programmes visant à répondre aux besoins particuliers et aux facteurs de risque des délinquants affiliés à un GMS. L’objectif ultime est de réintégrer le délinquant dans la population carcérale générale.		New South Wales Department of Communities and Justice, s.d.
	Nouvelle-Zélande	On a mis en place des plans personnalisés de gestion des gangs dans les prisons pour hommes, qui tiennent compte des risques uniques liés aux gangs dans chaque établissement et de la manière dont ceux-ci seront traités selon une analyse de l’appartenance à un gang et de la composition de la population carcérale.	Il existe des programmes, mais leur contenu n’est pas clair.	Programme d’enlèvement des tatouages. Les délinquants affiliés à un gang sont activement encouragés par le personnel à se désaffilier.	New Zealand Ara Poutama Oatearoa, 2019. New Zealand Ara Poutama Oatearoa, 2020.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
		Les accessoires, les insignes et les couleurs liés aux gangs sont interdits, et les délinquants connus pour se livrer à de telles activités sont isolés.			
	Ontario, Canada	Le site Internet mentionne le financement d'une unité pour les bandes criminalisées et les armes, mais les politiques et les procédures ne sont pas claires.			Ministère du Solliciteur général, s.d.
Délinquants radicalisés					
	Nouvelle-Galles du Sud, Australie	<p>La Nouvelle-Galles du Sud a réaménagé le centre correctionnel de Goulburn pour y inclure deux nouveaux centres à sécurité élevée destinés à accueillir les extrémistes violents et les terroristes.</p> <p>Une équipe de sécurité spécialisée recueille du renseignement sur les délinquants radicalisés en collaborant avec les forces de police de la Nouvelle-Galles du Sud et d'autres organismes du renseignement à l'intérieur et à l'extérieur de l'Australie.</p> <p>Une unité spécialisée a été créée pour s'occuper des délinquants radicalisés qui ont été libérés dans la collectivité,</p>	Bien qu'il semble y avoir des programmes en place pour encourager la déradicalisation, il n'y a pas de précisions sur leur contenu.		NSW Department of Communities and Justice, 2019.

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques			Référence
		Direction	Intervention ou programme	Désaffiliation	
		mais qui font l'objet d'une ordonnance de surveillance de longue durée en vertu de la <i>Terrorist Act 2017</i> .			
	France	<p>Si possible, les délinquants radicalisés sont placés dans une aile particulière de l'établissement et isolés du reste de la population afin d'empêcher la radicalisation d'autres délinquants. Il s'agit d'ailes à sécurité élevée dont le personnel est formé pour la prise en charge des délinquants radicalisés.</p> <p>Il existe quatre centres de déradicalisation en France.</p>		<p>Les travailleurs sociaux travaillent auprès des délinquants pour tenter de faire progresser le processus de déradicalisation.</p> <p>Les centres de déradicalisation sont dotés de psychologues, de conseillers spirituels (imams) et sont supervisés par des tuteurs.</p>	Nevett, 2020.
	Pays-Bas		<p>La méthode néerlandaise de prévention du terrorisme et de lutte contre l'extrémisme consiste seulement à renforcer les capacités du service de probation.</p>	<p>Les tâches principales consistent à favoriser un changement de comportement et à entamer le processus de réinsertion dans la société.</p> <p>Les agents de probation reçoivent une formation à l'étranger sur le processus de déradicalisation, et seuls les agents de probation ayant reçu la formation peuvent superviser les délinquants radicalisés.</p>	<p>Nevett, 2020.</p> <p>Radicalisation Awareness Network, 2017.</p>

Type de GMS	Administration	Catégorie de pratiques		Référence	
		Direction	Intervention ou programme		Désaffiliation
	Allemagne			L'Allemagne collabore avec un groupe de la société civile pour améliorer les programmes de déradicalisation au sein de son système correctionnel.	Violence Prevention Network, s.d.
Autres administrations ayant fait l'objet d'un examen, mais pour lesquelles aucun renseignement n'était disponible					
Canada : Alberta, Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest, Nouvelle-Écosse, Nunavut, Île-du-Prince-Édouard, Québec et Yukon					
Europe : Angleterre et Pays de Galles, Écosse, Irlande du Nord, Suède, Norvège					
Australia : Territoire du Nord, Queensland, Tasmanie, Australie-Méridionale, Victoria et Territoire de l'Ouest					
États-Unis : Les 25 États restants.					

Annexe B : Caractéristiques descriptives des hommes délinquants

Tableau B1

Comparaison des données démographiques et des renseignements sur la peine et sur l'infraction entre les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (<i>N</i> = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (<i>N</i> = 2 299)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (<i>N</i> = 15 701)	Délinquants affiliés à un GMS (<i>N</i> = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (<i>N</i> = 1 590)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (<i>N</i> = 18 975)
	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)
Âge moyen au moment de l'étude <i>M</i> (<i>ET</i>)	34 (9,6)	35 (10,5)	40 (13,2)	38 (11,8)	38 (11,9)	43 (14,5)
Âge médian au moment de l'étude (apparié)	32	32	38	35	36	41
Région au moment de l'étude (apparié)						
<i>Atlantique</i>	4 (104)	4 (104)	10 (1 602)	3 (45)	3 (45)	11 (2 192)
<i>Québec</i>	15 (346)	15 (346)	22 (3 473)	22 (353)	22 (353)	27 (5 050)
<i>Ontario</i>	17 (398)	17 (398)	26 (4 119)	28 (453)	28 (453)	25 (4 705)
<i>Prairies</i>	47 (1 081)	47 (1 081)	27 (4 221)	30 (475)	30 (475)	24 (4 523)
<i>Pacifique</i>	16 (370)	16 (370)	15 (2 286)	17 (264)	17 (264)	13 (2 506)
Groupe ethnoculturel (apparié)						
<i>Autochtone</i>	47 (1 085)	47 (1 085)	25 (3 881)	25 (398)	25 (398)	15 (2 822)
<i>Blanc</i>	23 (536)	23 (536)	51 (7 979)	33 (527)	33 (527)	56 (10 567)
<i>Noir</i>	13 (299)	13 (299)	6 (1 011)	15 (237)	15 (237)	5 (965)

Indicateur	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 15 701)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 590)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 18 975)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Asiatique</i>	5 (116)	5 (116)	4 (629)	7 (109)	7 (109)	5 (1 052)
<i>Autres groupes ethnoculturels</i>	11 (263)	11 (263)	14 (2 201)	20 (319)	20 (319)	19 (3 570)
Durée moyenne de la peine d'une durée déterminée <i>M (ET)</i> (apparié)	6 (4,0)	5 (4,2)	4 (4,0)	5 (3,8)	5 (4,0)	4 (3,7)
Durée de la peine – Catégories						
<i>Moins de 4 ans</i>	34 (783)	34 (789)	46 (7 154)	41 (658)	41 (644)	59 (11 281)
<i>De 4 ans à moins de 10 ans</i>	37 (850)	37 (856)	28 (4 409)	45 (715)	46 (740)	27 (5 036)
<i>Dix ans ou plus/durée indéterminée</i>	29 (666)	29 (654)	26 (4 138)	14 (217)	13 (206)	14 (2 659)
Région d'admission						
<i>Atlantique</i>	3 (76)	4 (97)	10 (1 534)	3 (44)	3 (54)	12 (2 249)
<i>Québec</i>	13 (288)	13 (300)	20 (3 226)	22 (354)	22 (348)	26 (4 969)
<i>Ontario</i>	19 (448)	22 (498)	29 (4 605)	30 (470)	30 (474)	25 (4 838)
<i>Prairies</i>	56 (1 284)	51 (1 173)	31 (4 804)	35 (559)	33 (529)	27 (5 038)
<i>Pacifique</i>	9 (203)	10 (230)	10 (1 510)	10 (163)	12 (185)	10 (1 878)
Type de peine – Infraction la plus grave (IPG)						
<i>Homicide</i>	27 (603)	26 (599)	22 (3 465)	13 (205)	13 (207)	14 (2 645)
<i>Infraction sexuelle</i>	2 (49)	15 (331)	17 (2 694)	2 (24)	16 (251)	18 (3 406)
<i>Vol qualifié</i>	16 (368)	16 (365)	14 (2 124)	13 (201)	17 (261)	11 (2 024)

Indicateur	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 15 701)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 590)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 18 975)
% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	
<i>Infraction liée à la drogue</i>	14 (318)	11 (251)	14 (2 245)	32 (508)	21 (341)	26 (4 960)
<i>Voies de fait</i>	20 (449)	14 (323)	12 (1 931)	14 (227)	11 (176)	9 (1 722)
<i>Autre infraction avec violence</i>	8 (190)	7 (162)	6 (974)	8 (135)	8 (128)	7 (1 316)
<i>Infraction contre les biens</i>	5 (114)	6 (136)	8 (1 284)	5 (80)	7 (10)	9 (1 661)
<i>Autre infraction sans violence</i>	8 (178)	4 (98)	5 (788)	13 (210)	7 (114)	6 (1 228)
Infraction avec violence – IPG	72 (1 658)	79 (1 778)	71 (11 163)	50 (792)	64 (1 019)	58 (11 063)
Première peine sous responsabilité fédérale	56 (1 293)	73 (1 671)	66 (10 406)	64 (1 014)	76 (1 211)	78 (14 730)
Première peine d'emprisonnement	75 (1 715)	78 (1 787)	79 (12 406)	76 (1 202)	79 (1 250)	85 (16 222)
Cote de sécurité du délinquant au moment de l'instantané						
<i>Minimale</i>	7 (172)	16 (362)	19 (2 976)	33 (533)	45 (711)	52 (9 866)
<i>Moyenne</i>	60 (1 383)	61 (1 415)	62 (9 689)	53 (834)	47 (749)	38 (7 161)
<i>Maximale</i>	29 (660)	17 (383)	12 (1 904)	12 (195)	6 (89)	3 (597)
<i>Aucune cote</i>	4 (84)	6 (139)	7 (1 132)	2 (27)	3 (41)	7 (1 352)
Cote de sécurité du délinquant à l'admission						
<i>Minimale</i>	3 (63)	10 (238)	16 (2 529)	13 (215)	25 (390)	37 (7 009)
<i>Moyenne</i>	62 (1 435)	65 (1 488)	62 (9 800)	73 (1 159)	66 (1 056)	52 (9 902)
<i>Maximale/USD</i>	35 (799)	25 (570)	21 (3 327)	13 (203)	7 (111)	5 (882)
<i>Aucune cote</i>	0,1 (*)	0,1 (*)	0,3 (45)	1 (13)	2 (33)	6 (1 182)

Indicateur	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 15 701)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 590)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 18 975)
% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	
État matrimonial						
<i>En union de fait/marié</i>	43 (984)	31 (720)	30 (4 677)	51 (815)	40 (636)	38 (7 266)
<i>Célibataire</i>	47 (1 085)	54 (1 249)	50 (7 895)	37 (595)	45 (722)	44 (8 343)
<i>Divorcé, séparé ou veuf</i>	2 (45)	5 (107)	8 (1 257)	4 (68)	6 (102)	10 (1 910)
<i>Non précisé</i>	8 (185)	10 (223)	12 (1 872)	7 (112)	8 (130)	8 (1 456)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau B2

Comparaison des renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes entre les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateurs	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS <i>N</i> = 2 299	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 2 299	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 15 701	Délinquants affiliés à un GMS <i>N</i> = 1 590	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 1 590	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 18 975
% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	
Gravité du problème de toxicomanie (QIT)						
<i>Aucun</i>	13 (305)	12 (277)	14 (2 135)	27 (427)	21 (339)	20 (3 850)
<i>Faible</i>	27 (624)	23 (537)	24 (3 806)	32 (507)	29 (458)	27 (5 190)
<i>Modéré</i>	13 (309)	14 (313)	12 (1 880)	10 (159)	11 (174)	10 (1 910)
<i>D'important à grave</i>	27 (632)	31 (708)	25 (3 881)	16 (254)	23 (365)	16 (3 058)
<i>Aucune cote</i>	19 (429)	20 (464)	25 (3 999)	15 (243)	16 (254)	26 (4 967)
Facteurs de risque statiques – admission						
<i>Faibles</i>	3 (60)	5 (111)	6 (865)	9 (138)	12 (195)	19 (3 666)
<i>Modérés</i>	26 (597)	31 (717)	30 (4 725)	41 (649)	42 (671)	42 (7 912)
<i>Élevés</i>	71 (1 640)	64 (1 469)	64 (10 084)	50 (803)	46 (724)	39 (7 394)
Facteurs de risque statiques – étude						
<i>Faibles</i>	2 (54)	4 (92)	5 (779)	20 (310)	24 (379)	33 (6 324)
<i>Modérés</i>	26 (596)	32 (711)	31 (4 619)	44 (699)	45 (719)	42 (7 906)
<i>Élevés</i>	71 (1 625)	64 (1 409)	64 (9 635)	37 (581)	31 (492)	25 (581)
Facteurs de risque dynamiques – admission						
<i>Faibles</i>	1 (19)	1 (26)	2 (374)	5 (82)	8 (134)	13 (2 388)

Indicateurs	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS <i>N</i> = 2 299	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 2 299	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 15 701	Délinquants affiliés à un GMS <i>N</i> = 1 590	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 1 590	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 18 975
% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	
<i>Modérés</i>	14 (330)	22 (501)	23 (3 656)	29 (461)	37 (584)	39 (7 367)
<i>Élevés</i>	85 (1 948)	77 (1 770)	74 (11 643)	66 (1 047)	55 (872)	48 (9 217)
Facteurs de risque dynamiques – étude						
<i>Faibles</i>	1 (29)	2 (42)	3 (417)	21 (333)	23 (370)	31 (5 841)
<i>Modérés</i>	22 (509)	31 (695)	31 (4 668)	41 (645)	44 (694)	40 (7 677)
<i>Élevés</i>	76 (1 736)	67 (1 473)	66 (9 930)	38 (612)	33 (526)	29 (5 457)
Indice du risque criminel						
<i>Faible (1-7)</i>	8 (194)	18 (420)	20 (3 081)	16 (251)	27 (428)	26 (4 905)
<i>Modéré (8-17)</i>	32 (728)	38 (863)	38 (6 000)	38 (599)	36 (577)	35 (6 556)
<i>Élevé (18+)</i>	57 (1 302)	40 (930)	35 (5 541)	37 (587)	26 (409)	17 (3 298)
<i>Aucune cote/EIDC</i>	3 (75)	4 (86)	7 (1 079)	10 (153)	11 (176)	22 (4 215)
Potentiel de réinsertion sociale – étude						
<i>Faible</i>	62 (1 409)	48 (1 061)	45 (6 783)	24 (377)	14 (231)	12 (2 268)
<i>Modéré</i>	35 (788)	43 (939)	43 (6 371)	51 (812)	51 (804)	42 (7 920)
<i>Élevé</i>	3 (77)	9 (209)	12 (1 834)	25 (401)	35 (555)	46 (8 787)
Réceptivité	22 (497)	26 (592)	23 (3 557)	12 (197)	16 (255)	16 (2 969)
Engagement	60 (1 383)	72 (1 660)	72 (11 224)	75 (1 192)	80 (1 272)	84 (15 831)
Niveau de motivation – étude						
<i>Faible</i>	25 (573)	17 (370)	20 (2 925)	12 (191)	9 (143)	7 (1 293)

Indicateurs	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS <i>N</i> = 2 299	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 2 299	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 15 701	Délinquants affiliés à un GMS <i>N</i> = 1 590	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 1 590	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS <i>N</i> = 18 975
% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	% (<i>n</i>)	
<i>Modéré</i>	65 (1 468)	66 (1 454)	63 (9 412)	50 (801)	47 (743)	43 (8 132)
<i>Élevé</i>	10 (232)	17 (385)	18 (2 646)	38 (598)	44 (704)	50 (9 550)
Niveau de responsabilisation						
<i>Faible</i>	34 (705)	26 (532)	26 (3 564)	22 (288)	18 (247)	15 (2 438)
<i>Modéré</i>	62 (1 299)	67 (1 373)	65 (8 991)	67 (898)	65 (865)	61 (9 977)
<i>Élevé</i>	4 (88)	7 (144)	9 (1 263)	11 (154)	17 (228)	24 (4 012)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : besoins modérés à élevés						
<i>Fréquentations</i>	92 (1 904)	71 (1 469)	64 (8 718)	92 (1 259)	65 (906)	56 (9 110)
<i>Attitudes</i>	91 (1 875)	77 (1 602)	77 (10 425)	90 (1 229)	72 (1 004)	64 (10 327)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	36 (740)	38 (797)	31 (4 277)	25 (338)	24 (334)	18 (2 914)
<i>Emploi et études</i>	78 (1 614)	71 (1 485)	58 (7 937)	66 (900)	55 (774)	43 (6 922)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	35 (723)	44 (922)	41 (5 576)	21 (294)	31 (439)	27 (4 405)
<i>Vie personnelle et affective</i>	82 (1 681)	88 (1 840)	85 (11 580)	61 (836)	74 (1 033)	68 (10 971)
<i>Toxicomanie</i>	65 (1 340)	74 (1 543)	70 (9 507)	45 (615)	58 (807)	54 (8 684)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau B3

Comparaison des indicateurs supplémentaires de l'évaluation initiale entre les hommes affiliés à un GMS, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 15 701)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 590)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 18 975)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Emploi et études						
A moins d'une 10 ^e année	51 (1 179)	48 (1 106)	42 (6 646)	45 (716)	37 (590)	32 (5 987)
N'a pas de diplôme d'études secondaires	73 (1 678)	70 (1 617)	62 (9 707)	65 (1 037)	58 (928)	48 (9 144)
Sans emploi au moment de l'arrestation	74 (1 706)	67 (1 532)	59 (9 325)	57 (905)	49 (783)	41 (7 721)
Antécédents de travail instables	82 (1 881)	72 (1 661)	62 (9 780)	62 (985)	56 (889)	42 (7 896)
Relations matrimoniales et familiales						
Enfance dénuée de liens familiaux	39 (905)	36 (815)	29 (4 531)	25 (392)	24 (375)	17 (3 240)
Relations négatives avec les parents durant l'enfance	54 (1 247)	52 (1 188)	46 (7 249)	37 (592)	38 (603)	30 (5 761)
Maltraitance durant l'enfance	36 (821)	40 (927)	34 (5 281)	24 (382)	27 (422)	22 (4 161)
Inconnue	19 (386)	16 (367)	21 (3 307)	23 (368)	22 (343)	32 (6 132)
A été témoin de violence familiale pendant l'enfance	42 (969)	41 (931)	32 (5 094)	27 (428)	27 (427)	21 (3 939)
Criminalité dans la famille	38 (883)	30 (697)	22 (3 429)	26 (406)	18 (287)	13 (2 484)
A été victime de violence conjugale	11 (245)	15 (347)	12 (1 934)	7 (115)	10 (161)	9 (1 611)

Indicateur	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 15 701)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 590)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 18 975)
% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	
A commis des actes de violence conjugale	34 (790)	38 (882)	36 (5 703)	24 (373)	28 (450)	24 (4 534)
Aucune responsabilité parentale	42 (959)	43 (981)	42 (6 517)	36 (565)	37 (584)	31 (5 936)
Comportement dans la collectivité						
Instabilité du logement	43 (977)	41 (948)	36 (5 640)	28 (442)	26 (410)	19 (3 682)
Problèmes financiers	69 (1 587)	68 (1 562)	61 (9 503)	56 (1 590)	51 (811)	42 (7 993)
A eu recours à l'aide sociale	49 (1 131)	56 (1 285)	53 (8 363)	39 (621)	45 (714)	37 (7 077)
Fréquentations						
Fréquentations criminelles	92 (2 112)	72 (1 657)	62 (9 652)	85 (1 358)	61 (974)	46 (8 638)
Amis criminels	83 (1 914)	55 (1 265)	44 (6 929)	71 (1 126)	42 (664)	29 (5 573)
Association soupçonnée avec un gang	68 (1 566)	10 (238)	6 (981)	64 (1 019)	9 (140)	4 (781)
Réside dans un secteur où le taux de criminalité est élevé	51 (1 173)	36 (830)	24 (3 833)	37 (585)	24 (387)	14 (2 640)
A un/une partenaire criminel(le)	16 (369)	11 (252)	10 (1 606)	14 (215)	10 (156)	8 (1 455)
Attitudes						
Est favorable à la violence instrumentale	74 (1 691)	56 (1 275)	48 (7,527)	56 (895)	40 (636)	28 (5 310)
Attitude négative à l'égard de la justice pénale et du système correctionnel	79 (1 810)	64 (1 461)	58 (9 170)	67 (1 066)	51 (817)	40 (7 543)

Indicateur	Hommes délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 2 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 2 299)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 15 701)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 590)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 590)	Population générale de délinquants non affiliés à un GMS (N = 18 975)
% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	
Vie personnelle et affective						
N'a pas conscience des conséquences/a une capacité limitée à faire des liens entre les actes et les conséquences	64 (1 481)	68 (1 566)	61 (9 520)	53 (844)	56 (885)	46 (8 704)
Impulsivité	77 (1 766)	77 (1 764)	70 (10 936)	56 (896)	59 (945)	48 (9 066)
Recherche de sensations fortes	51 (1 170)	42 (963)	33 (5 201)	39 (613)	29 (462)	22 (4 183)
Manipulation des autres	48 (1 091)	44 (1 000)	45 (7 007)	42 (660)	33 (530)	31 (5 930)
Agressivité envers les autres	61 (1 395)	48 (1 108)	40 (6 224)	36 (578)	29 (458)	21 (3 884)
Faible tolérance aux frustrations	51 (1 170)	47 (1 070)	42 (6 654)	32 (502)	30 (472)	24 (4 589)
Hostilité/interprétation de situations neutres comme étant hostiles	34 (771)	26 (595)	24 (3 749)	18 (291)	14 (291)	12 (2 197)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Annexe C : Caractéristiques descriptives des femmes délinquantes

Tableau C1

Comparaison des données démographiques et des renseignements sur la peine et sur l'infraction entre les délinquantes affiliées à un GMS, les délinquantes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes non affiliées à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Femmes délinquantes					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin ⁴⁵ de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Âge moyen au moment de l'étude <i>M (ET)</i>	29 (6,2)	30 (5,9)	36 (10,8)	35 (9,4)	37 (9,8)	41 (13,1)
Âge médian au moment de l'étude (apparié)	27	29	34	34	35	38
Région au moment de l'étude (apparié)						
<i>Atlantique</i>	5 (*)	5 (*)	13 (125)	0 (0)	0 (0)	12 (201)
<i>Québec</i>	7 (*)	7 (*)	13 (128)	8 (*)	8 (*)	17 (287)
<i>Ontario</i>	15 (6)	15 (6)	27 (253)	23 (12)	21 (11)	27 (464)
<i>Prairies</i>	44 (18)	44 (18)	36 (340)	52 (27)	54 (28)	30 (509)
<i>Pacifique</i>	29 (12)	29 (12)	11 (105)	17 (9)	17 (9)	14 (232)
Groupe ethnoculturel (apparié)						
<i>Autochtone</i>	90 (37)	90 (37)	37 (350)	67 (35)	67 (35)	23 (384)

⁴⁵ Apparié selon : genre, dans la collectivité/en détention, groupe ethnoculturel, région au moment de l'étude, catégories d'âge (30 ans ou moins, 31-49 ans, 50 ans ou plus), catégories de durée de la peine. Le type de libération est également une variable d'appariement pour la cohorte dans la collectivité.

Indicateur	Femmes délinquantes					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin ⁴⁵ de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Blanc</i>	7 (*)	7 (*)	42 (404)	13 (10)	13 (10)	51 (868)
<i>Autres groupes ethnoculturels</i>	3 (*)	3 (*)	21 (197)	20 (7)	20 (7)	26 (441)
Durée moyenne de la peine d'une durée déterminée <i>M (ET)</i>	4 (1,9)	4 (2,0)	3 (2,1)	3 (1,7)	3 (1,6)	3 (2,2)
Durée de la peine – Catégories (apparié)						
<i>Moins de 4 ans</i>	51 (21)	51 (21)	63 (597)	63 (33)	67 (35)	70 (1 180)
<i>De 4 ans à moins de 10 ans</i>	34 (14)	34 (14)	21 (204)	29 (15)	27 (14)	21 (363)
<i>Dix ans ou plus/durée indéterminée</i>	15 (6)	15 (6)	16 (150)	8 (*)	6 (*)	9 (150)
Région d'admission						
<i>Atlantique</i>	2 (*)	2 (*)	13 (122)	2 (*)	0 (0)	13 (216)
<i>Québec</i>	0 (0)	8 (*)	11 (108)	8 (*)	8 (*)	16 (281)
<i>Ontario</i>	5 (*)	15 (6)	28 (263)	17 (9)	23 (12)	28 (470)
<i>Prairies</i>	71 (29)	60 (24)	41 (384)	62 (32)	54 (28)	32 (539)
<i>Pacifique</i>	22 (9)	15 (6)	7 (70)	11 (6)	15 (8)	11 (187)
Type de peine – Infraction la plus grave (IPG)						
<i>Homicide</i>	20 (8)	31 (12)	22 (203)	4 (*)	13 (7)	13 (221)
<i>Vol qualifié</i>	12 (5)	15 (6)	14 (130)	12 (6)	21 (11)	10 (159)
<i>Infraction liée à la drogue</i>	22 (9)	19 (7)	28 (259)	23 (12)	29 (15)	38 (646)
<i>Voies de fait</i>	25 (10)	10 (*)	11 (102)	23 (12)	4 (*)	6 (106)

Indicateur	Femmes délinquantes					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin ⁴⁵ de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Autre infraction avec violence</i>	12 (5)	12 (5)	11 (101)	10 (5)	15 (8)	11 (190)
<i>Autre infraction sans violence</i>	9 (*)	12 (5)	14 (140)	28 (15)	17 (9)	22 (371)
Infraction avec violence – IPG	68 (28)	67 (26)	57 (534)	48 (25)	54 (28)	40 (672)
Première peine sous responsabilité fédérale	76 (31)	85 (35)	84 (803)	71 (37)	85 (44)	90 (1 528)
Première peine d'emprisonnement	80 (33)	73 (29)	80 (749)	77 (40)	81 (42)	90 (1 520)
Cote de sécurité pendant l'étude						
<i>Minimale</i>	7 (*)	29 (12)	28 (263)	40 (21)	59 (31)	67 (1 134)
<i>Moyenne</i>	54 (22)	56 (23)	53 (503)	40 (21)	33 (17)	24 (412)
<i>Maximale</i>	37 (15)	10 (*)	9 (84)	16 (8)	2 (*)	2 (30)
<i>Aucune cote</i>	2 (*)	5 (*)	10 (101)	4 (*)	6 (*)	7 (117)
Cote de sécurité à l'admission						
<i>Minimale</i>	15 (6)	20 (8)	30 (283)	25 (13)	42 (22)	52 (887)
<i>Moyenne</i>	61 (25)	58 (24)	54 (514)	62 (32)	44 (23)	37 (634)
<i>Maximale</i>	24 (10)	20 (8)	16 (151)	11 (6)	10 (6)	4 (62)
<i>Aucune cote</i>	0 (0)	2 (*)	0,3 (*)	2 (*)	4 (*)	7 (110)
État matrimonial						
<i>En union de fait/mariée</i>	12 (5)	15 (6)	27 (252)	17 (9)	27 (14)	31 (528)
<i>Célibataire</i>	78 (32)	83 (32)	59 (559)	71 (37)	67 (35)	50 (851)

Indicateur	Femmes délinquantes					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin ⁴⁵ de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Divorcée, séparée ou veuve</i>	5 (*)	2 (*)	11 (110)	12 (6)	6 (*)	15 (248)
<i>Non précisé</i>	5 (*)	0 (0)	3 (30)	0 (0)	0 (0)	4 (66)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau C2

Comparaison des renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes entre les délinquantes affiliées à un GMS, les délinquantes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes non affiliées à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateurs	Femmes délinquantes					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Gravité du problème de toxicomanie (QIT)						
<i>Aucun</i>	3 (*)	0 (0)	12 (110)	10 (5)	17 (9)	21 (348)
<i>Faible</i>	7 (*)	22 (9)	16 (157)	29 (15)	13 (7)	23 (398)
<i>Modéré</i>	12 (5)	7 (*)	14 (133)	17 (9)	8 (*)	11 (182)
<i>D'important à grave</i>	71 (29)	66 (27)	52 (496)	42 (22)	54 (28)	33 (560)
<i>Aucune cote</i>	7 (*)	5 (*)	6 (55)	2 (*)	8 (*)	12 (205)
Facteurs de risque statiques – admission						
<i>Faibles</i>	12 (5)	12 (5)	20 (185)	23 (12)	29 (15)	45 (755)
<i>Modérés</i>	46 (19)	40 (16)	46 (436)	42 (22)	42 (22)	40 (678)
<i>Élevés</i>	42 (17)	48 (19)	34 (327)	35 (18)	29 (15)	15 (260)
Facteurs de risque statiques – étude						
<i>Faibles</i>	12 (5)	15 (6)	18 (160)	29 (15)	35 (18)	54 (916)
<i>Modérés</i>	49 (20)	48 (19)	47 (417)	44 (23)	42 (22)	36 (612)
<i>Élevés</i>	39 (16)	37 (15)	35 (317)	27 (14)	23 (12)	10 (165)
Facteurs de risque dynamiques – admission						
<i>Faibles</i>	0 (0)	0 (0)	6 (60)	6 (*)	10 (5)	19 (322)

Femmes délinquantes						
Indicateurs	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Modérés</i>	7 (*)	17 (7)	30 (285)	33 (17)	38 (20)	40 (673)
<i>Élevés</i>	93 (38)	83 (33)	64 (603)	61 (32)	52 (27)	41 (698)
Facteurs de risque dynamiques – étude						
<i>Faibles</i>	0 (0)	0 (0)	7 (58)	21 (11)	29 (15)	37 (632)
<i>Modérés</i>	32 (13)	35 (14)	37 (329)	46 (24)	38 (20)	39 (657)
<i>Élevés</i>	68 (28)	65 (26)	56 (498)	33 (17)	33 (17)	24 (404)
Indice du risque criminel						
<i>Faible (1-8)</i>	17 (7)	42 (17)	36 (340)	23 (12)	17 (9)	33 (554)
<i>Modéré (9-18)</i>	29 (12)	27 (11)	39 (374)	31 (16)	44 (23)	25 (428)
<i>Élevé (19+)</i>	42 (17)	24 (10)	16 (157)	31 (16)	10 (5)	7 (111)
<i>Aucune cote/EIDC</i>	12 (5)	7 (*)	9 (80)	15 (8)	29 (15)	35 (600)
Potentiel de réinsertion sociale – étude						
<i>Faible</i>	37 (15)	28 (11)	24 (209)	13 (7)	10 (5)	5 (80)
<i>Modéré</i>	63 (26)	57 (23)	63 (555)	58 (30)	63 (33)	46 (778)
<i>Élevé</i>	0 (0)	15 (6)	13 (120)	29 (15)	27 (14)	49 (835)
Réceptivité	34 (14)	50 (20)	36 (343)	25 (13)	31 (16)	23 (397)
Engagement	90 (37)	88 (35)	87 (826)	88 (46)	90 (47)	94 (1 589)
Niveau de motivation – étude						
<i>Faible</i>	3 (*)	10 (*)	10 (90)	6 (*)	2 (*)	2 (27)

Femmes délinquantes						
Indicateurs	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Modéré</i>	68 (28)	50 (20)	52 (459)	48 (25)	23 (12)	28 (479)
<i>Élevé</i>	29 (12)	40 (16)	38 (334)	46 (24)	75 (39)	70 (1 187)
Niveau de responsabilisation						
<i>Faible</i>	8 (*)	14 (5)	12 (99)	16 (7)	9 (*)	6 (90)
<i>Modéré</i>	71 (27)	58 (21)	59 (474)	60 (27)	61 (26)	52 (788)
<i>Élevé</i>	21 (8)	28 (10)	29 (234)	24 (11)	30 (13)	42 (624)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : besoins modérés à élevés						
<i>Fréquentations</i>	100 (39)	92 (36)	75 (677)	90 (43)	67 (33)	58 (902)
<i>Attitudes</i>	79 (31)	64 (25)	57 (513)	63 (30)	51 (25)	41 (636)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	79 (31)	77 (30)	50 (454)	42 (20)	45 (22)	32 (495)
<i>Emploi et études</i>	85 (33)	79 (31)	61 (553)	60 (29)	61 (30)	46 (713)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	87 (34)	87 (34)	69 (626)	60 (29)	63 (31)	51 (793)
<i>Vie personnelle et affective</i>	90 (35)	90 (35)	88 (793)	77 (37)	92 (45)	78 (1 215)
<i>Toxicomanie</i>	95 (37)	95 (37)	79 (715)	71 (34)	71 (35)	60 (930)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau C3

Comparaison d'autres indicateurs des domaines de besoins dynamiques entre les délinquantes affiliées à un GMS, les délinquantes non affiliées à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale de délinquantes non affiliées à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Femmes délinquantes					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Emploi et études						
A moins d'une 10 ^e année	59 (24)	54 (22)	38 (363)	33 (17)	37 (19)	24 (407)
N'a pas de diplôme d'études secondaires	66 (27)	61 (25)	53 (503)	54 (28)	44 (23)	35 (587)
Sans emploi au moment de l'arrestation	81 (33)	78 (32)	65 (616)	65 (34)	56 (29)	42 (712)
Antécédents de travail instables	78 (32)	76 (31)	63 (599)	69 (36)	54 (28)	40 (676)
Relations matrimoniales et familiales						
Enfance dénuée de liens familiaux	49 (20)	46 (19)	37 (354)	40 (21)	39 (20)	23 (383)
Relations négatives avec les parents durant l'enfance	68 (28)	63 (26)	54 (509)	42 (22)	44 (23)	33 (560)
Maltraitance durant l'enfance	61 (25)	59 (24)	48 (452)	48 (25)	40 (21)	29 (495)
Inconnue	20 (8)	20 (8)	23 (216)	25 (13)	35 (18)	45 (759)
A été témoin de violence familiale pendant l'enfance	59 (24)	59 (24)	44 (419)	50 (26)	40 (21)	26 (434)

Indicateur	Femmes délinquantes					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Criminalité dans la famille	59 (24)	46 (19)	30 (284)	42 (22)	35 (18)	17 (280)
A été victime de violence conjugale	46 (19)	63 (26)	59 (562)	48 (25)	54 (28)	39 (666)
A commis des actes de violence conjugale	24 (10)	24 (10)	27 (254)	27 (14)	12 (6)	15 (245)
Aucune responsabilité parentale	51 (21)	49 (20)	39 (369)	37 (19)	27 (14)	25 (414)
Comportement dans la collectivité						
Instabilité du logement	61 (25)	59 (24)	47 (446)	37 (19)	44 (23)	26 (436)
Problèmes financiers	68 (28)	78 (32)	62 (592)	60 (31)	54 (28)	40 (684)
A eu recours à l'aide sociale	54 (22)	73 (30)	65 (616)	58 (30)	52 (27)	44 (737)
Fréquentations						
Fréquentations criminelles	83 (34)	71 (29)	61 (577)	75 (39)	48 (25)	39 (662)
Amis criminels	76 (31)	54 (22)	45 (432)	62 (32)	42 (22)	27 (450)
Association soupçonnée avec un gang	71 (29)	12 (5)	6 (57)	67 (35)	2 (*)	4 (68)
Réside dans un secteur où le taux de criminalité est élevé	63 (26)	54 (22)	35 (26)	56 (29)	27 (14)	18 (299)
A un/une partenaire criminel(le)	42 (17)	34 (14)	33 (317)	35 (18)	27 (14)	21 (361)
Attitudes						
Est favorable à la violence	49 (20)	29 (12)	29 (276)	31 (16)	19 (10)	12 (197)

Indicateur	Femmes délinquantes					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 41)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 951)	Délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)	Groupe témoin de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 52)	Population générale de délinquantes non affiliées à un GMS (N = 1 693)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
instrumentale						
Attitude négative à l'égard de la justice pénale et du système correctionnel	39 (16)	42 (17)	31 (298)	46 (24)	27 (14)	16 (276)
Vie personnelle et affective						
N'a pas conscience des conséquences/a une capacité limitée à faire des liens entre les actes et les conséquences	66 (27)	68 (28)	56 (530)	52 (27)	56 (29)	41 (689)
Impulsivité	76 (31)	66 (27)	64 (610)	60 (31)	56 (29)	41 (686)
Recherche de sensations fortes	42 (17)	22 (9)	31 (299)	40 (21)	27 (14)	18 (306)
Manipulation des autres	42 (17)	29 (12)	37 (347)	39 (20)	40 (21)	21 (362)
Agressivité envers les autres	54 (22)	39 (16)	27 (254)	29 (15)	19 (10)	13 (214)
Faible tolérance aux frustrations	54 (22)	34 (14)	38 (364)	33 (17)	46 (24)	21 (353)
Hostilité/interprétation de situations neutres comme étant hostiles	27 (11)	29 (12)	22 (211)	19 (10)	19 (10)	10 (175)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Annexe D : Résultats de l'étude pour les hommes autochtones délinquants

Tableau D1

Comparaison des données démographiques et des renseignements sur la peine et sur l'infraction entre les hommes autochtones affiliés à un GMS, les hommes autochtones non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes autochtones non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Hommes autochtones délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 085)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 085)	Population générale (N = 3 881)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 398)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 398)	Population générale (N = 2 822)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Âge moyen au moment de l'étude <i>M (ET)</i>	32 (8,5)	33 (9,8)	38 (12,1)	35 (9,5)	35 (10,1)	41 (13,1)
Région au moment de l'étude (apparié)						
<i>Atlantique</i>	3 (30)	3 (30)	6 (248)	1 (*)	1 (*)	7 (194)
<i>Québec</i>	5 (54)	5 (54)	13 (500)	5 (22)	5 (22)	13 (357)
<i>Ontario</i>	5 (56)	5 (56)	16 (627)	8 (32)	8 (32)	17 (480)
<i>Prairies</i>	72 (784)	72 (784)	46 (1 803)	66 (262)	66 (262)	44 (1 248)
<i>Pacifique</i>	15 (161)	15 (161)	18 (703)	20 (80)	20 (80)	19 (543)
Durée de la peine – Catégories						
<i>Moins de 4 ans</i>	38 (412)	38 (415)	47 (1 824)	48 (193)	49 (197)	59 (1 674)
<i>De 4 ans à moins de 10 ans</i>	36 (391)	37 (395)	28 (1 068)	42 (166)	42 (166)	27 (748)
<i>Dix ans ou plus/durée indéterminée</i>	26 (282)	25 (275)	25 (989)	10 (39)	9 (35)	14 (400)
Infraction avec violence – IPG	78 (844)	82 (886)	77 (3 005)	70 (280)	70 (278)	71 (1 999)

Indicateur	Hommes autochtones délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 085)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 085)	Population générale (N = 3 881)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 398)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 398)	Population générale (N = 2 822)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Première peine sous responsabilité fédérale	56 (605)	74 (807)	63 (2 427)	56 (222)	71 (282)	71 (1 989)
Cote de sécurité du délinquant au moment de l'instantané						
<i>Minimale</i>	6 (65)	17 (180)	17 (659)	23 (90)	39 (157)	47 (1 333)
<i>Moyenne</i>	58 (633)	61 (665)	64 (2 480)	59 (236)	53 (211)	43 (1 218)
<i>Maximale</i>	31 (340)	16 (172)	13 (217)	16 (63)	5 (18)	4 (106)
<i>Aucune cote</i>	4 (47)	6 (68)	6 (225)	2 (9)	3 (12)	6 (165)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau D2

Comparaison des renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes entre les hommes autochtones affiliés à un GMS, les hommes autochtones non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes autochtones non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateurs	Hommes autochtones délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 085)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 085)	Population générale (N = 3 881)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 398)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 398)	Population générale (N = 2 822)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Gravité du problème de toxicomanie (QIT)						
<i>Aucun ou faible</i>	32 (342)	23 (255)	26 (1 021)	41 (164)	31 (122)	34 (947)
<i>Modéré ou grave</i>	59 (644)	61 (661)	52 (2 015)	49 (196)	55 (218)	42 (1 190)
<i>Aucune cote</i>	9 (99)	16 (169)	22 (845)	10 (38)	14 (58)	24 (685)
Facteurs de risques statiques – étude						
<i>Faibles ou modérés</i>	28 (300)	37 (383)	31 (1 178)	48 (191)	63 (252)	65 (1 827)
<i>Élevés</i>	72 (771)	63 (658)	69 (2 581)	52 (207)	37 (146)	35 (995)
Facteurs de risques dynamiques – étude						
<i>Faibles ou modérés</i>	21 (223)	32 (328)	28 (1 070)	46 (185)	60 (237)	62 (1 738)
<i>Élevés</i>	79 (847)	68 (712)	72 (2 685)	54 (213)	40 (161)	38 (1 084)
Indice du risque criminel						
<i>Faible (1-7)/modéré (8-17)</i>	32 (342)	50 (541)	47 (1 830)	34 (137)	55 (218)	56 (1 592)
<i>Élevé (18+)</i>	66 (718)	47 (508)	48 (1 843)	61 (243)	39 (156)	29 (808)
<i>Aucune cote/EIDC</i>	2 (25)	3 (36)	5 (208)	5 (18)	6 (24)	15 (422)
Potentiel de réinsertion sociale – étude						
<i>Faible</i>	67 (722)	53 (546)	55 (2 057)	37 (146)	19 (76)	18 (518)

Indicateurs	Hommes autochtones délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 085)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 085)	Population générale (N = 3 881)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 398)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 398)	Population générale (N = 2 822)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Modéré ou élevé</i>	33 (348)	47 (494)	45 (1 697)	63 (252)	81 (322)	82 (2 304)
Engagement	64 (692)	74 (803)	72 (2 795)	83 (332)	86 (341)	89 (2 513)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : Besoins modérés à élevés						
<i>Fréquentations</i>	90 (884)	71 (704)	69 (2 344)	86 (311)	65 (238)	62 (1 485)
<i>Attitudes</i>	87 (863)	72 (714)	77 (2 598)	88 (316)	68 (247)	67 (1 614)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	43 (426)	46 (463)	43 (1 462)	36 (130)	39 (143)	31 (736)
<i>Emploi et études</i>	90 (884)	82 (818)	74 (2 509)	84 (303)	75 (274)	62 (1 487)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	47 (461)	51 (509)	54 (1 823)	39 (141)	49 (177)	46 (1 103)
<i>Vie personnelle et affective</i>	89 (882)	93 (933)	92 (3 135)	81 (294)	90 (329)	85 (2 035)
<i>Toxicomanie</i>	85 (838)	89 (888)	87 (2 948)	76 (275)	84 (305)	78 (1 877)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau D3

Comparaison des indicateurs de comportement en établissement pour les hommes autochtones affiliés à un GMS, les hommes autochtones non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes autochtones (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants autochtones, cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 085)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 085)	Population générale (N = 3 881)
	% (n)	% (n)	% (n)
Culpabilité à des accusations d'infraction disciplinaire	66 (721)	53 (572)	52 (2 006)
<i>Nombre moyen – Accusations M (ET)</i>	6 (11,6)	4 (10,9)	4 (12,2)
Analyses d'urine aléatoires			
<i>Résultat positif</i>	30 (221)	20 (143)	20 (516)
<i>Refus</i>	29 (215)	18 (129)	18 (465)
Incidents en établissement	88 (950)	71 (766)	71 (2 747)
<i>Nombre moyen – Incidents M (ET)</i>	11 (14,7)	7 (16,6)	8 (18,4)
Transfèrements	67 (726)	64 (726)	72 (2 804)
<i>Nombre moyen – Transfèrements M (ET)</i>	3 (4,2)	2 (3,7)	3 (4,5)
Griefs	69 (754)	57 (623)	61 (2 375)
<i>Nombre moyen – Griefs M (ET)</i>	8 (34,8)	6 (24,2)	10 (59,3)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Tableau D4

Comparaison des indicateurs de comportement en établissement pour les hommes autochtones affiliés à un GMS, les hommes autochtones non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes autochtones (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants autochtones, cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 1 085)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 1 085)	Population générale (N = 3 881)
	% (n)	% (n)	% (n)
Affectation à un programme	84 (908)	79 (856)	80 (3 105)
<i>Achèvement de tout programme</i>	75 (812)	70 (760)	72 (2 804)
<i>Achèvement d'un programme d'intensité modérée ou élevée</i>	61 (658)	58 (628)	58 (2 266)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau D5

Comparaison des caractéristiques de mise en liberté pour les hommes autochtones affiliés à un GMS, les hommes autochtones non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes autochtones (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants autochtones : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 398)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 398)	Population générale (N = 2 822)
	% (n)	% (n)	% (n)
Type de libération (apparié)			
<i>Mise en liberté discrétionnaire</i>	14 (55)	14 (55)	38 (1 071)
<i>Mise en liberté non discrétionnaire</i>	86 (343)	86 (343)	62 (1 751)
Condition d'assignation à résidence	36 (145)	25 (99)	23 (638)
Fréquence des contacts			
<i>Quatre rencontres en personne (niveau A)</i>	47 (187)	39 (154)	32 (910)
<i>Deux rencontres en personne (niveau B)</i>	34 (137)	46 (183)	45 (1 265)
<i>Une rencontre en personne par mois (niveau C) ou moins (niveau D, E et I)</i>	18 (70)	15 (61)	23 (642)
<i>Non précisé</i>	1 (*)	0 (0)	0,2 (5)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau D6

Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les hommes autochtones affiliés à un GMS, les hommes autochtones non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes autochtones (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants autochtones : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 398)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 398)	Population générale (N = 2 822)
	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	57 (226)	54 (214)	43 (1 211)
Jours avant la première suspension M (ET)	136 (197,2)	214 (412,2)	320 (744,2)
Raisons générales de la suspension			
<i>Violation des conditions de libération/prévention de la violation</i>	79 (178)	76 (162)	74 (892)
<i>Protection de la société</i>	21 (48)	24 (52)	26 (322)
Raisons particulières de la suspension			
<i>Violation des conditions</i>	34 (77)	34 (73)	37 (453)
<i>Défaut de se présenter</i>	33 (75)	24 (51)	18 (217)
<i>Risque accru de détérioration du comportement</i>	21 (48)	25 (54)	24 (295)
Toute réincarcération	26 (105)	18 (73)	13 (376)
Toute nouvelle infraction	7 (26)	5 (19)	2 (63)
Jours avant la réincarcération M (ET)	265 (149,5)	292 (215,7)	320 (380,1)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Annexe E : Résultats de l'étude pour les hommes blancs délinquants

Tableau E1

Comparaison des données démographiques et des renseignements sur la peine et sur l'infraction entre les hommes blancs affiliés à un GMS, les hommes blancs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes blancs non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Hommes blancs délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 536)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 536)	Population générale (N = 7 979)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 527)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 527)	Population générale (N = 10 566)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Âge moyen au moment de l'étude <i>M (ET)</i>	40 (11,0)	40 (12,0)	43 (13,6)	44 (13,2)	43 (13,0)	46 (15,0)
Région au moment de l'étude (apparié)						
<i>Atlantique</i>	7 (38)	7 (38)	13 (1 053)	5 (24)	5 (24)	14 (1 434)
<i>Québec</i>	30 (160)	30 (160)	29 (2 335)	34 (181)	34 (181)	34 (3 619)
<i>Ontario</i>	16 (85)	16 (85)	24 (1 859)	27 (141)	27 (141)	21 (2 259)
<i>Prairies</i>	27 (145)	27 (145)	20 (1 599)	18 (96)	18 (96)	19 (2 011)
<i>Pacifique</i>	20 (108)	20 (108)	14 (1 133)	16 (85)	16 (85)	12 (1 243)
Durée de la peine – Catégories						
<i>Moins de 4 ans</i>	27 (147)	27 (147)	43 (3 459)	33 (174)	27 (142)	56 (5 970)
<i>De 4 ans à moins de 10 ans</i>	39 (208)	39 (208)	28 (2 193)	44 (231)	50 (264)	26 (2 712)
<i>Dix ans ou plus/durée indéterminée</i>	34 (181)	34 (181)	29 (2 327)	23 (122)	23 (121)	18 (1 884)
Infraction avec violence – IPG	64 (345)	75 (401)	70 (5 587)	44 (230)	66 (347)	60 (6 325)

Indicateur	Hommes blancs délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 536)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 536)	Population générale (N = 7 979)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 527)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 527)	Population générale (N = 10 566)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Première peine sous responsabilité fédérale	41 (219)	63 (340)	62 (4 975)	56 (293)	74 (390)	76 (8 066)
Cote de sécurité du délinquant au moment de l'instantané						
<i>Minimale</i>	10 (55)	17 (92)	20 (1 583)	42 (220)	52 (272)	53 (5 617)
<i>Moyenne</i>	63 (339)	63 (338)	62 (4 978)	45 (238)	39 (207)	36 (3 828)
<i>Maximale</i>	25 (131)	15 (82)	11 (879)	11 (58)	5 (28)	3 (308)
<i>Aucune cote</i>	2 (11)	4 (24)	7 (539)	2 (11)	4 (20)	8 (813)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Tableau E2

Comparaison des renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes entre les hommes blancs affiliés à un GMS, les hommes blancs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes blancs non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateurs	Hommes blancs délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 536)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 536)	Population générale (N = 7 979)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 527)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 527)	Population générale (N = 10 566)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Gravité du problème de toxicomanie (QIT)						
<i>Aucun ou faible</i>	41 (222)	40 (218)	38 (3 007)	59 (308)	47 (246)	46 (4 830)
<i>Modéré à grave</i>	33 (176)	36 (192)	34 (2 727)	19 (102)	33 (175)	25 (2 623)
<i>Aucune cote</i>	26 (138)	24 (126)	28 (2 245)	22 (117)	20 (106)	29 (3 113)
Facteurs de risques statiques – étude						
<i>Faibles à modérés</i>	26 (138)	33 (172)	35 (2 660)	69 (365)	71 (376)	76 (8 019)
<i>Élevés</i>	74 (397)	67 (251)	65 (5 007)	31 (162)	29 (151)	24 (2 547)
Facteurs de risques dynamiques – étude						
<i>Faibles à modérés</i>	26 (137)	33 (174)	33 (2 545)	69 (365)	71 (374)	72 (7 589)
<i>Élevés</i>	74 (398)	67 (348)	67 (5 117)	31 (162)	29 (153)	28 (2 977)
Indice du risque criminel						
<i>Faible (1-7)/modéré (8-17)</i>	41 (220)	57 (306)	58 (4 629)	57 (301)	61 (322)	60 (6 325)
<i>Élevé (18+)</i>	53 (284)	37 (200)	33 (2 663)	30 (156)	23 (123)	16 (1 701)
<i>Aucune cote/EIDC</i>	6 (32)	6 (30)	9 (687)	13 (70)	16 (82)	24 (2 540)
Potentiel de réinsertion sociale – étude						
<i>Faible</i>	58 (313)	44 (228)	44 (3 342)	20 (103)	13 (68)	11 (1 200)
<i>Modéré à élevé</i>	42 (222)	56 (294)	56 (4 300)	80 (424)	87 (459)	89 (9 366)

Indicateurs	Hommes blancs délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 536)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 536)	Population générale (N = 7 979)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 527)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 527)	Population générale (N = 10 566)
% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	
Engagement	61 (326)	70 (377)	67 (5 312)	87 (457)	91 (477)	90 (9 535)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : Besoins modérés à élevés						
<i>Fréquentations</i>	94 (430)	63 (291)	61 (4 052)	94 (382)	57 (243)	53 (4 547)
<i>Attitudes</i>	95 (435)	79 (361)	76 (5 059)	91 (372)	71 (302)	63 (5 459)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	30 (139)	36 (164)	28 (1 844)	21 (84)	17 (74)	16 (1 365)
<i>Emploi et études</i>	60 (275)	57 (261)	51 (3 373)	50 (202)	41 (173)	37 (3 206)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	28 (129)	43 (199)	38 (2 516)	16 (64)	28 (120)	26 (2 228)
<i>Vie personnelle et affective</i>	71 (324)	86 (396)	84 (5 571)	50 (204)	72 (306)	68 (5 851)
<i>Toxicomanie</i>	59 (272)	71 (328)	70 (4 680)	39 (158)	59 (253)	54 (4 713)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau E3

Comparaison du comportement en établissement pour les hommes blancs affiliés à un GMS, les hommes blancs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes blancs (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes blancs délinquants : cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 536)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 536)	Population générale (N = 7 979)
	% (n)	% (n)	% (n)
Culpabilité à des accusations d'infraction disciplinaire	60 (321)	54 (290)	47 (3 714)
<i>Nombre moyen – Accusations M (ET)</i>	7 (15,3)	5 (13,4)	4 (12,6)
Analyses d'urine aléatoires			
<i>Résultat positif</i>	30 (116)	20 (78)	18 (969)
<i>Refus</i>	31 (123)	22 (85)	19 (1 027)
Incidents en établissement	78 (420)	71 (379)	72 (725)
<i>Nombre moyen – Incidents M (ET)</i>	11 (18,2)	9 (37,3)	7 (15,0)
Transfèrements	87 (466)	82 (441)	66 (5 273)
<i>Nombre moyen – Transfèrements M (ET)</i>	3 (4,3)	3 (4,2)	3 (4,1)
Griefs	82 (440)	72 (388)	66 (5 248)
<i>Nombre moyen – Griefs M (ET)</i>	19 (52,6)	14 (37,3)	16 (153,5)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Tableau E4

Comparaison du comportement en établissement pour les hommes blancs affiliés à un GMS, les hommes blancs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes blancs (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes blancs délinquants : cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 536)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 536)	Population générale (N = 7 979)
	% (n)	% (n)	% (n)
Affectation à un programme	82 (437)	80 (431)	77 (6 135)
<i>Achèvement de tout programme</i>	75 (402)	75 (400)	71 (5 658)
<i>Achèvement d'un programme d'intensité modérée ou élevée</i>	56 (299)	61 (325)	56 (4 468)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau E5

Comparaison des caractéristiques de mise en liberté pour les hommes blancs affiliés à un GMS, les hommes blancs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes blancs (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes blancs délinquants : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 527)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 527)	Population générale (N = 10 566)
	% (n)	% (n)	% (n)
Type de libération (apparié)			
<i>Mise en liberté discrétionnaire</i>	42 (220)	40 (210)	54 (5 738)
<i>Mise en liberté non discrétionnaire</i>	58 (307)	60 (317)	46 (4 828)
Condition d'assignation à résidence	18 (95)	14 (74)	12 (1 244)
Fréquence des contacts			
<i>Quatre rencontres en personne (niveau A)</i>	27 (140)	28 (145)	23 (2 476)
<i>Deux rencontres en personne (niveau B)</i>	41 (216)	41 (218)	42 (4 427)
<i>Une rencontre en personne par mois (niveau C) ou moins (niveau D, E et I)</i>	31 (168)	30 (163)	34 (3 643)
<i>Non précisé</i>	1 (*)	1 (*)	1 (20)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau E6

Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les hommes blancs affiliés à un GMS, les hommes blancs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes blancs (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes blancs délinquants : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 527)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 527)	Population générale (N = 10 566)
	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	30 (159)	34 (177)	29 (3 029)
Jours avant la première suspension M (ET)	426 (908,1)	532 (1 246,3)	483 (1 092,0)
Raisons générales de la suspension			
<i>Violation des conditions de libération/prévention de la violation</i>	60 (95)	65 (114)	65 (1 962)
<i>Protection de la société</i>	40 (65)	35 (61)	35 (1 060)
Raisons particulières de la suspension			
<i>Violation des conditions</i>	32 (51)	38 (67)	37 (1 122)
<i>Défaut de se présenter</i>	18 (29)	15 (26)	10 (306)
<i>Risque accru de détérioration du comportement</i>	33 (52)	24 (43)	28 (838)
Toute réincarcération	6 (30)	11 (59)	8 (839)
Toute nouvelle infraction	1 (*)	2 (9)	1 (95)
Jours avant la réincarcération M (ET)	303 (175,3)	425 (365,4)	361 (403,1)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Annexe F : Résultats de l'étude pour les hommes noirs délinquants

Tableau F1

Comparaison des données démographiques et des renseignements sur la peine et sur l'infraction entre les hommes noirs affiliés à un GMS, les hommes noirs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes noirs non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Hommes noirs délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 299)	Population générale (N = 1 011)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 237)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 237)	Population générale (N = 965)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Âge moyen au moment de l'étude <i>M (ET)</i>	32 (6,9)	33 (8,1)	36 (11,2)	33 (7,1)	34 (8,3)	37 (12,0)
Région au moment de l'étude (apparié)						
<i>Atlantique</i>	6 (17)	6 (17)	10 (102)	2 (6)	2 (6)	10 (99)
<i>Québec</i>	29 (88)	29 (88)	21 (124)	24 (56)	24 (56)	17 (166)
<i>Ontario</i>	49 (147)	49 (147)	49 (496)	62 (148)	62 (148)	54 (524)
<i>Prairies</i>	7 (20)	7 (20)	12 (124)	6 (14)	6 (14)	14 (132)
<i>Pacifique</i>	9 (27)	9 (27)	71 (7)	5 (13)	5 (13)	5 (44)
Durée de la peine – Catégories						
<i>Moins de 4 ans</i>	23 (70)	23 (70)	34 (345)	39 (92)	40 (95)	52 (508)
<i>De 4 ans à moins de 10 ans</i>	38 (112)	39 (117)	34 (347)	53 (125)	52 (123)	36 (248)
<i>Dix ans ou plus/durée indéterminée</i>	39 (117)	38 (112)	32 (319)	8 (20)	8 (19)	12 (99)
Infraction avec violence – IPG	75 (224)	78 (233)	75 (755)	49 (115)	66 (157)	56 (541)
Première peine sous responsabilité	65 (194)	72 (214)	74 (745)	79 (187)	82 (195)	80 (775)

Indicateur	Hommes noirs délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 299)	Population générale (N = 1 011)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 237)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 237)	Population générale (N = 965)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
fédérale						
Cote de sécurité du délinquant au moment de l'instantané						
<i>Minimale</i>	4 (13)	10 (30)	15 (151)	23 (54)	30 (72)	45 (432)
<i>Moyenne</i>	65 (193)	63 (188)	61 (618)	63 (150)	61 (144)	47 (455)
<i>Maximale</i>	28 (85)	23 (68)	17 (169)	12 (28)	8 (20)	5 (49)
<i>Aucune cote</i>	3 (8)	4 (13)	7 (73)	2 (5)	1 (*)	3 (29)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau F2

Comparaison des renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes entre les hommes noirs affiliés à un GMS, les hommes noirs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes noirs non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateurs	Hommes noirs délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 299)	Population générale (N = 1 011)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 237)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 237)	Population générale (N = 965)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Gravité du problème de toxicomanie (QIT)						
<i>Aucun ou faible</i>	59 (176)	60 (178)	60 (608)	85 (200)	74 (174)	68 (661)
<i>Modéré à grave</i>	7 (22)	15 (44)	15 (156)	6 (15)	12 (29)	11 (104)
<i>Aucune cote</i>	34 (101)	26 (77)	24 (247)	9 (22)	14 (34)	21 (200)
Facteurs de risques statiques – étude						
<i>Faibles à modérés</i>	21 (63)	27 (79)	35 (337)	58 (137)	62 (148)	72 (699)
<i>Élevés</i>	79 (236)	73 (215)	65 (638)	42 (100)	38 (89)	28 (266)
Facteurs de risques dynamiques – étude						
<i>Faibles à modérés</i>	21 (62)	30 (88)	37 (362)	57 (136)	68 (162)	75 (721)
<i>Élevés</i>	79 (237)	70 (206)	63 (612)	43 (101)	32 (75)	25 (244)
Indice du risque criminel						
<i>Faible (1-7)/modéré (8-17)</i>	51 (152)	62 (185)	65 (658)	58 (138)	69 (164)	65 (623)
<i>Élevé (18+)</i>	47 (141)	37 (110)	31 (312)	33 (79)	22 (52)	18 (174)
<i>Aucune cote/EIDC</i>	2 (6)	1 (*)	4 (41)	8 (20)	9 (21)	17 (168)
Potentiel de réinsertion sociale – étude						
<i>Faible</i>	65 (194)	55 (163)	47 (456)	22 (53)	13 (30)	11 (108)
<i>Modéré à élevé</i>	35 (105)	45 (131)	53 (517)	78 (184)	87 (207)	89 (857)

Indicateurs	Hommes noirs délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 299)	Population générale (N = 1 011)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 237)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 237)	Population générale (N = 965)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Engagement	54 (161)	60 (179)	62 (628)	80 (189)	83 (197)	88 (847)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : Besoins modérés à élevés						
<i>Fréquentations</i>	99 (271)	80 (218)	73 (658)	96 (215)	74 (162)	70 (612)
<i>Attitudes</i>	98 (370)	89 (241)	84 (763)	92 (208)	85 (187)	77 (671)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	29 (80)	30 (82)	28 (251)	20 (46)	23 (50)	19 (165)
<i>Emploi et études</i>	78 (215)	73 (197)	63 (559)	72 (161)	62 (135)	50 (436)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	17 (46)	32 (86)	33 (301)	13 (30)	21 (45)	19 (163)
<i>Vie personnelle et affective</i>	75 (207)	82 (222)	80 (720)	58 (131)	63 (138)	58 (509)
<i>Toxicomanie</i>	25 (68)	42 (114)	41 (371)	16 (36)	31 (67)	26 (229)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau F3

Comparaison du comportement en établissement pour les hommes noirs affiliés à un GMS, les hommes noirs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes noirs (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes noirs délinquants : cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 299)	Population générale (N = 1 011)
	% (n)	% (n)	% (n)
Culpabilité à des accusations d'infraction disciplinaire	77 (231)	56 (168)	50 (508)
<i>Nombre moyen – Accusations M (ET)</i>	11 (15,4)	6 (13,8)	6 (18,5)
Analyses d'urine aléatoires			
<i>Résultat positif</i>	42 (100)	25 (50)	21 (141)
<i>Refus</i>	29 (68)	18 (37)	17 (118)
Incidents en établissement	84 (250)	80 (240)	72 (725)
<i>Nombre moyen – Incidents M (ET)</i>	11 (15,4)	10 (23,1)	8 (19,8)
Transfèrements	95 (285)	91 (272)	83 (844)
<i>Nombre moyen – Transfèrements M (ET)</i>	3 (2,9)	3 (2,9)	3 (3,5)
Griefs	79 (235)	73 (217)	65 (656)
<i>Nombre moyen – Griefs M (ET)</i>	11 (20,5)	12 (29,1)	17 (115,2)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Tableau F4

Comparaison du comportement en établissement pour les hommes noirs affiliés à un GMS, les hommes noirs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes noirs (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes noirs délinquants : cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 299)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 299)	Population générale (N = 1 011)
	% (n)	% (n)	% (n)
Affectation à un programme	83 (248)	80 (239)	74 (748)
<i>Achèvement de tout programme</i>	79 (235)	75 (223)	68 (689)
<i>Achèvement d'un programme d'intensité modérée ou élevée</i>	56 (168)	57 (170)	52 (527)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau F5

Comparaison des caractéristiques de mise en liberté pour les hommes noirs affiliés à un GMS, les hommes noirs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes noirs (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes noirs délinquants : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 237)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 237)	Population générale (N = 965)
	% (n)	% (n)	% (n)
Type de libération (apparié)			
<i>Mise en liberté discrétionnaire</i>	27 (65)	27 (65)	46 (444)
<i>Mise en liberté non discrétionnaire</i>	73 (172)	73 (172)	53 (521)
Condition d'assignation à résidence	27 (65)	24 (56)	15 (149)
Fréquence des contacts			
<i>Quatre rencontres en personne (niveau A)</i>	38 (90)	31 (74)	25 (243)
<i>Deux rencontres en personne (niveau B)</i>	46 (110)	47 (111)	46 (443)
<i>Une rencontre en personne par mois (niveau C) ou moins (niveau D, E et I)</i>	15 (36)	21 (49)	28 (272)
<i>Non précisé</i>	1 (*)	1 (*)	1 (7)

*Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.*

Tableau F6

Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les hommes noirs affiliés à un GMS, les hommes noirs non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes noirs (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes noirs délinquants : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 237)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 237)	Population générale (N = 965)
	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	47 (111)	33 (79)	31 (299)
Jours avant la première suspension M (ET)	262 (265,4)	252 (200,4)	346 (637,7)
Raisons générales de la suspension			
<i>Violation des conditions de libération/prévention de la violation</i>	50 (55)	59 (47)	61 (183)
<i>Protection de la société</i>	50 (56)	41 (32)	39 (116)
Raisons particulières de la suspension			
<i>Violation des conditions</i>	28 (31)	22 (17)	26 (78)
<i>Défaut de se présenter</i>	5 (5)	8 (6)	6 (17)
<i>Risque accru de détérioration du comportement</i>	34 (38)	32 (25)	34 (101)
Toute réincarcération	10 (24)	5 (12)	7 (67)
Toute nouvelle infraction	1 (*)	1 (*)	1 (9)
Jours avant la réincarcération M (ET)	480 (311,4)	437 (211,4)	400 (244,2)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Annexe G : Résultats de l'étude pour les hommes asiatiques délinquants

Tableau G1

Comparaison des données démographiques et des renseignements sur la peine et sur l'infraction entre les hommes asiatiques affiliés à un GMS, les hommes asiatiques non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes asiatiques non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Hommes asiatiques délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 116)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 116)	Population générale (N = 629)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 109)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 109)	Population générale (N = 1 052)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Âge moyen au moment de l'étude <i>M (ET)</i>	33 (8,0)	34 (8,8)	39 (12,5)	37 (10,0)	39 (12,1)	40 (12,0)
Région au moment de l'étude (apparié)						
<i>Atlantique</i>	3 (*)	3 (*)	3 (21)	1 (*)	1 (*)	1 (12)
<i>Québec</i>	12 (14)	12 (14)	13 (83)	11 (12)	11 (12)	13 (387)
<i>Ontario</i>	28 (32)	28 (32)	37 (235)	30 (33)	30 (33)	37 (387)
<i>Prairies</i>	22 (25)	22 (25)	22 (140)	19 (21)	19 (21)	26 (273)
<i>Pacifique</i>	35 (41)	35 (41)	23 (150)	39 (42)	39 (42)	23 (246)
Durée de la peine – Catégories						
<i>Moins de 4 ans</i>	27 (31)	27 (31)	37 (233)	29 (32)	33 (36)	52 (546)
<i>De 4 ans à moins de 10 ans</i>	35 (41)	35 (41)	31 (194)	54 (59)	51 (56)	36 (383)
<i>Dix ans ou plus/durée indéterminée</i>	38 (44)	38 (44)	32 (202)	17 (18)	16 (17)	12 (123)
Infraction avec violence – IPG	61 (71)	72 (84)	65 (409)	37 (40)	45 (49)	37 (392)
Première peine sous responsabilité	70 (81)	78 (90)	85 (534)	75 (82)	84 (40)	90 (950)

Indicateur	Hommes asiatiques délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 116)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 116)	Population générale (N = 629)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 109)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 109)	Population générale (N = 1 052)
% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	
fédérale						
Cote de sécurité du délinquant au moment de l'instantané						
<i>Minimale</i>	17 (20)	21 (24)	25 (160)	54 (59)	57 (62)	66 (700)
<i>Moyenne</i>	58 (67)	55 (64)	59 (368)	34 (37)	35 (39)	27 (282)
<i>Maximale</i>	21 (24)	18 (21)	9 (54)	11 (12)	4 (*)	2 (18)
<i>Aucune cote</i>	4 (5)	6 (7)	7 (47)	1 (*)	4 (*)	5 (52)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau G2

Comparaison des renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes entre les hommes asiatiques affiliés à un GMS, les hommes asiatiques non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes asiatiques non affiliés à un GMS – Cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateurs	Hommes asiatiques délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 116)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 116)	Population générale (N = 629)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 109)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 109)	Population générale (N = 1 052)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Gravité du problème de toxicomanie (QIT)						
<i>Aucun ou faible</i>	52 (60)	45 (52)	51 (322)	58 (63)	67 (73)	64 (673)
<i>Modéré à grave</i>	15 (18)	21 (25)	20 (127)	16 (17)	10 (11)	11 (*)
<i>Aucune cote</i>	33 (38)	34 (39)	29 (180)	26 (29)	23 (25)	25 (266)
Facteurs de risques statiques – étude						
<i>Faibles à modérés</i>	37 (42)	44 (48)	48 (287)	80 (87)	88 (96)	91 (953)
<i>Élevés</i>	63 (70)	56 (61)	52 (307)	20 (22)	12 (13)	9 (99)
Facteurs de risques dynamiques – étude						
<i>Faibles à modérés</i>	41 (46)	41 (45)	50 (297)	81 (88)	79 (86)	87 (916)
<i>Élevés</i>	59 (66)	59 (64)	50 (297)	19 (21)	21 (23)	13 (136)
Indice du risque criminel						
<i>Faible (1-7)/modéré (8-17)</i>	65 (76)	74 (86)	83 (522)	80 (87)	79 (86)	66 (693)
<i>Élevé (18+)</i>	32 (37)	24 (28)	14 (86)	10 (11)	8 (9)	6 (61)
<i>Aucune cote/EIDC</i>	3 (*)	2 (*)	3 (21)	10 (11)	13 (14)	28 (298)
Potentiel de réinsertion sociale – étude						
<i>Faible</i>	41 (46)	36 (39)	28 (166)	9 (10)	7 (8)	3 (35)

Indicateurs	Hommes asiatiques délinquants					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 116)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 116)	Population générale (N = 629)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 109)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 109)	Population générale (N = 1 052)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Modéré à élevé</i>	59 (67)	64 (70)	72 (426)	91 (99)	93 (101)	97 (1 017)
Engagement	62 (72)	68 (79)	67 (423)	88 (96)	95 (103)	93 (976)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : Besoins modérés à élevés						
<i>Fréquentations</i>	96 (96)	71 (77)	61 (349)	95 (92)	70 (68)	61 (585)
<i>Attitudes</i>	93 (93)	83 (90)	77 (440)	93 (90)	68 (66)	62 (592)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	24 (24)	22 (24)	23 (131)	14 (14)	13 (12)	12 (116)
<i>Emploi et études</i>	66 (66)	21 (55)	53 (301)	55 (53)	48 (46)	44 (419)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	20 (20)	37 (40)	31 (177)	11 (11)	20 (19)	12 (116)
<i>Vie personnelle et affective</i>	80 (80)	88 (95)	80 (458)	52 (50)	53 (51)	49 (470)
<i>Toxicomanie</i>	37 (37)	49 (53)	44 (249)	32 (32)	26 (25)	24 (232)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau G3

Comparaison du comportement en établissement pour les hommes asiatiques affiliés à un GMS, les hommes asiatiques non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes asiatiques (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes asiatiques délinquants : cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 116)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 116)	Population générale (N = 629)
	% (n)	% (n)	% (n)
Culpabilité à des accusations d'infraction disciplinaire	59 (68)	46 (53)	40 (252)
<i>Nombre moyen – Accusations M (ET)</i>	5 (12,1)	3 (8,1)	2 (6,9)
Analyses d'urine aléatoires			
<i>Résultat positif</i>	30 (26)	13 (10)	12 (48)
<i>Refus</i>	22 (19)	6 (5)	10 (40)
Incidents en établissement	84 (97)	66 (77)	60 (378)
<i>Nombre moyen – Incidents M (ET)</i>	7 (10,5)	5 (9,1)	4 (8,5)
Transfèrements	85 (99)	83 (96)	79 (498)
<i>Nombre moyen – Transfèrements M (ET)</i>	3 (3,4)	2 (3,4)	2 (2,9)
Griefs	68 (79)	63 (73)	56 (352)
<i>Nombre moyen – Griefs M (ET)</i>	12 (25,1)	20 (150,5)	10 (70,4)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Tableau G4

Comparaison du comportement en établissement pour les hommes asiatiques affiliés à un GMS, les hommes asiatiques non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes asiatiques (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes asiatiques délinquants : cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 116)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 116)	Population générale (N = 629)
	% (n)	% (n)	% (n)
Affectation à un programme	69 (80)	65 (75)	60 (379)
<i>Achèvement de tout programme</i>	66 (77)	60 (70)	55 (348)
<i>Achèvement d'un programme d'intensité modérée ou élevée</i>	52 (60)	44 (51)	43 (269)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau G5

Comparaison des caractéristiques de mise en liberté pour les hommes asiatiques affiliés à un GMS, les hommes asiatiques non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes asiatiques (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes asiatiques délinquants : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 109)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 109)	Population générale (N = 1 052)
	% (n)	% (n)	% (n)
Type de libération (apparié)			
<i>Mise en liberté discrétionnaire</i>	46 (50)	46 (50)	67 (706)
<i>Mise en liberté non discrétionnaire</i>	54 (59)	54 (59)	33 (346)
Condition d'assignation à résidence	15 (16)	8 (9)	5 (57)
Fréquence des contacts			
<i>Quatre rencontres en personne (niveau A)</i>	17 (18)	17 (18)	12 (121)
<i>Deux rencontres en personne (niveau B)</i>	51 (56)	42 (46)	43 (457)
<i>Une rencontre en personne par mois (niveau C) ou moins (niveau D, E et I)</i>	32 (35)	40 (44)	44 (470)
<i>Non précisé</i>	0 (0)	1 (*)	1 (*)

*Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.*

Tableau G6

Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les hommes asiatiques affiliés à un GMS, les hommes asiatiques non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié et la population générale des hommes asiatiques (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes asiatiques délinquants : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 109)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 109)	Population générale (N = 1 052)
	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	28 (30)	22 (24)	17 (183)
Jours avant la première suspension M (ET)	319 (332,3)	283 (269,2)	357 (508,6)
Raisons générales de la suspension			
<i>Violation des conditions de libération/prévention de la violation</i>	77 (23)	62 (15)	67 (122)
<i>Protection de la société</i>	23 (7)	38 (9)	33 (61)
Raisons particulières de la suspension			
<i>Violation des conditions</i>	40 (12)	42 (10)	34 (62)
<i>Défaut de se présenter</i>	7 (*)	13 (*)	9 (16)
<i>Risque accru de détérioration du comportement</i>	30 (9)	38 (9)	32 (58)
Toute réincarcération	6 (6)	4 (*)	4 (41)
Toute nouvelle infraction	0 (0)	1 (*)	1 (6)
Jours avant la réincarcération M (ET)	367 (203,7)	270 (90,2)	349 (219,2)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Annexe H : Résultats de l'étude pour les hommes délinquants appartenant aux autres groupes ethnoculturels

Tableau H1

Comparaison des données démographiques et des renseignements sur la peine et sur l'infraction entre les hommes affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié appartenant aux autres groupes ethnoculturels et la population générale des hommes non affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels – cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateur	Hommes délinquants d'autres groupes ethnoculturels					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 263)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 263)	Population générale (N = 2 201)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 319)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 319)	Population générale (N = 3 570)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Âge moyen au moment de l'étude <i>M (ET)</i>	31 (7,8)	33 (9,4)	37 (12,5)	35 (11,0)	37 (12,1)	40 (13,5)
Région au moment de l'étude (apparié)						
<i>Atlantique</i>	6 (15)	6 (15)	8 (178)	2 (12)	2 (12)	13 (453)
<i>Québec</i>	11 (30)	11 (30)	15 (337)	26 (82)	26 (82)	22 (774)
<i>Ontario</i>	30 (78)	30 (78)	41 (902)	31 (99)	31 (99)	29 (1 054)
<i>Prairies</i>	41 (107)	41 (107)	25 (555)	26 (82)	26 (82)	24 (859)
<i>Pacifique</i>	12 (33)	12 (33)	10 (229)	14 (44)	14 (44)	12 (430)
Durée de la peine – Catégories						
<i>Moins de 4 ans</i>	47 (123)	48 (126)	59 (1 293)	52 (167)	54 (174)	72 (2 583)
<i>De 4 ans à moins de 10 ans</i>	37 (98)	36 (95)	27 (607)	42 (133)	41 (131)	24 (845)
<i>Dix ans ou plus/durée indéterminée</i>	16 (42)	16 (42)	14 (301)	6 (19)	5 (14)	4 (142)
Infraction avec violence – IPG	66 (174)	66 (174)	64 (1 407)	40 (127)	59 (188)	51 (1 806)

Indicateur	Hommes délinquants d'autres groupes ethnoculturels					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 263)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 263)	Population générale (N = 2 201)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 319)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 319)	Population générale (N = 3 570)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Première peine sous responsabilité fédérale	74 (194)	84 (220)	78 (1 725)	72 (230)	79 (252)	83 (2 950)
Cote de sécurité du délinquant au moment de l'instantané						
<i>Minimale</i>	7 (19)	14 (36)	19 (423)	34 (110)	46 (148)	50 (1 784)
<i>Moyenne</i>	57 (151)	61 (160)	57 (1 245)	54 (174)	46 (148)	39 (1 378)
<i>Maximale</i>	30 (80)	15 (40)	13 (285)	11 (34)	6 (19)	3 (116)
<i>Aucune cote</i>	5 (13)	10 (27)	11 (248)	1 (*)	2 (*)	8 (292)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau H2

Comparaison des renseignements sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes entre les hommes affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié appartenant aux autres groupes ethnoculturels et la population générale des hommes non affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels – cohortes en détention et dans la collectivité

Indicateurs	Hommes délinquants d'autres groupes ethnoculturels					
	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 263)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 263)	Population générale (N = 2 201)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 319)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 319)	Population générale (N = 3 570)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Gravité du problème de toxicomanie (QIT)						
<i>Aucun ou faible</i>	49 (129)	42 (111)	45 (983)	62 (199)	57 (182)	54 (1 929)
<i>Modéré à grave</i>	31 (81)	38 (99)	33 (736)	26 (83)	33 (106)	26 (938)
<i>Aucune cote</i>	20 (53)	20 (53)	22 (482)	12 (37)	10 (31)	20 (703)
Facteurs de risques statiques – étude						
<i>Faibles à modérés</i>	41 (107)	49 (121)	46 (936)	72 (229)	71 (226)	77 (2 732)
<i>Élevés</i>	59 (151)	51 (124)	54 (1 102)	28 (90)	29 (93)	23 (838)
Facteurs de risques dynamiques – étude						
<i>Faibles à modérés</i>	27 (70)	42 (102)	40 (811)	64 (204)	64 (205)	72 (2 554)
<i>Élevés</i>	73 (188)	58 (143)	60 (1 219)	36 (115)	36 (114)	28 (1 016)
Indice du risque criminel						
<i>Faible (1-7)/modéré (8-17)</i>	50 (132)	63 (165)	66 (1 442)	59 (187)	67 (215)	62 (2 229)
<i>Élevé (18+)</i>	46 (122)	32 (84)	29 (637)	31 (98)	22 (69)	16 (554)
<i>Aucune cote/EIDC</i>	3 (9)	5 (14)	5 (122)	10 (34)	11 (35)	22 (787)
Potentiel de réinsertion sociale – étude						
<i>Faible</i>	52 (134)	35 (85)	38 (762)	20 (65)	15 (49)	11 (407)

Hommes délinquants d'autres groupes ethnoculturels						
Indicateurs	Cohorte en détention			Cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 263)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 263)	Population générale (N = 2 201)	Délinquants affiliés à un GMS (N = 319)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 319)	Population générale (N = 3 570)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Modéré à élevé</i>	48 (123)	65 (159)	62 (1 265)	80 (254)	85 (270)	89 (3 163)
Engagement	59 (156)	64 (169)	63 (1 389)	80 (254)	88 (280)	90 (3 217)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : Besoins modérés à élevés						
<i>Fréquentations</i>	93 (223)	73 (179)	64 (1 315)	92 (259)	67 (195)	57 (1 881)
<i>Attitudes</i>	90 (214)	81 (196)	76 (1 565)	86 (243)	70 (202)	60 (1 991)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	30 (71)	26 (64)	29 (589)	23 (64)	19 (55)	16 (532)
<i>Emploi et études</i>	73 (174)	63 (154)	58 (1 185)	64 (181)	50 (146)	41 (1 374)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	28 (67)	36 (88)	37 (759)	17 (48)	27 (78)	24 (795)
<i>Vie personnelle et affective</i>	79 (188)	80 (194)	82 (1 696)	56 (157)	72 (209)	63 (2 106)
<i>Toxicomanie</i>	52 (125)	66 (160)	61 (1 259)	41 (115)	54 (157)	49 (1 633)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau H3

Comparaison du comportement en établissement pour les hommes affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié appartenant aux autres groupes ethnoculturels et la population générale des hommes non affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants d'autres groupes ethnoculturels : cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 263)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 263)	Population générale (N = 2 201)
	% (n)	% (n)	% (n)
Culpabilité à des accusations d'infraction disciplinaire	58 (153)	48 (127)	41 (909)
<i>Nombre moyen – Accusations M (ET)</i>	4 (8,8)	2 (5,0)	2 (4,8)
Analyses d'urine aléatoires			
<i>Résultat positif</i>	28 (45)	13 (20)	13 (161)
<i>Refus</i>	25 (39)	18 (28)	12 (154)
Incidents en établissement	85 (223)	73 (193)	64 (1 399)
<i>Nombre moyen – Incidents M (ET)</i>	8 (10,7)	5 (8,7)	4 (7,3)
Transfèrements	81 (212)	74 (194)	75 (1 643)
<i>Nombre moyen – Transfèrements M (ET)</i>	2 (2,6)	2 (2,8)	2 (2,3)
Griefs	70 (185)	64 (167)	56 (1 232)
<i>Nombre moyen – Griefs M (ET)</i>	7 (15,6)	5 (13,8)	5 (20,9)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type

Tableau H4

Comparaison du comportement en établissement pour les hommes affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié appartenant aux autres groupes ethnoculturels et la population générale des hommes non affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels (en détention seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants d'autres groupes ethnoculturels : cohorte en détention		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 263)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 263)	Population générale (N = 2 201)
	% (n)	% (n)	% (n)
Affectation à un programme	82 (216)	68 (179)	67 (1 482)
<i>Achèvement de tout programme</i>	73 (192)	63 (165)	61 (1 347)
<i>Achèvement d'un programme d'intensité modérée ou élevée</i>	60 (159)	52 (138)	49 (1 072)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau H5

Comparaison des caractéristiques de la mise en liberté pour les hommes affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié appartenant aux autres groupes ethnoculturels et la population générale des hommes non affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants d'autres groupes ethnoculturels : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 319)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 319)	Population générale (N = 3 570)
	% (n)	% (n)	% (n)
Type de libération (apparié)			
<i>Mise en liberté discrétionnaire</i>	22 (69)	22 (70)	43 (1 538)
<i>Mise en liberté non discrétionnaire</i>	78 (250)	78 (249)	57 (2 032)
Condition d'assignation à résidence	21 (67)	18 (58)	13 (458)
Fréquence des contacts			
<i>Quatre rencontres en personne (niveau A)</i>	9 (27)	5 (16)	5 (173)
<i>Deux rencontres en personne (niveau B)</i>	10 (31)	12 (35)	14 (483)
<i>Une rencontre en personne par mois (niveau C) ou moins (niveau D, E et I)</i>	3 (11)	5 (18)	10 (383)
<i>Non précisé</i>	78 (250)	78 (250)	71 (2 531)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité.

Tableau H6

Comparaison des résultats de la mise en liberté pour les hommes affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels, les hommes non affiliés à un GMS du groupe témoin apparié appartenant aux autres groupes ethnoculturels et la population générale des hommes non affiliés à un GMS appartenant aux autres groupes ethnoculturels (dans la collectivité seulement)

Indicateurs	Hommes délinquants d'autres groupes ethnoculturels : cohorte dans la collectivité		
	Délinquants affiliés à un GMS (N = 319)	Groupe témoin de délinquants non affiliés à un GMS (N = 319)	Population générale (N = 3 570)
	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	44 (140)	34 (107)	27 (959)
Jours avant la première suspension M (ET)	257 (561,2)	225 (233,0)	229 (342,1)
Raisons générales de la suspension			
<i>Violation des conditions de libération/prévention de la violation</i>	65 (91)	64 (68)	68 (656)
<i>Protection de la société</i>	35 (49)	36 (39)	32 (302)
Raisons particulières de la suspension			
<i>Violation des conditions</i>	34 (48)	36 (39)	42 (404)
<i>Défaut de se présenter</i>	15 (21)	12 (13)	11 (107)
<i>Risque accru de détérioration du comportement</i>	20 (28)	24 (26)	25 (241)
Toute réincarcération	17 (54)	13 (42)	9 (327)
Toute nouvelle infraction	1 (*)	2 (7)	1 (38)
Jours avant la réincarcération M (ET)	359 (578,6)	320 (190,5)	283 (176,9)

Remarque : GMS = groupe menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.